

À la rentrée 2024, les établissements publics et privés sous contrat du second degré accueillent 5 635 700 élèves (1). Plus précisément, 3 386 800 élèves étudient au **collège** et 2 248 900 au lycée, dont 1 598 800 dans une **formation générale ou technologique** et 650 100 dans une **formation professionnelle** (2)(3).

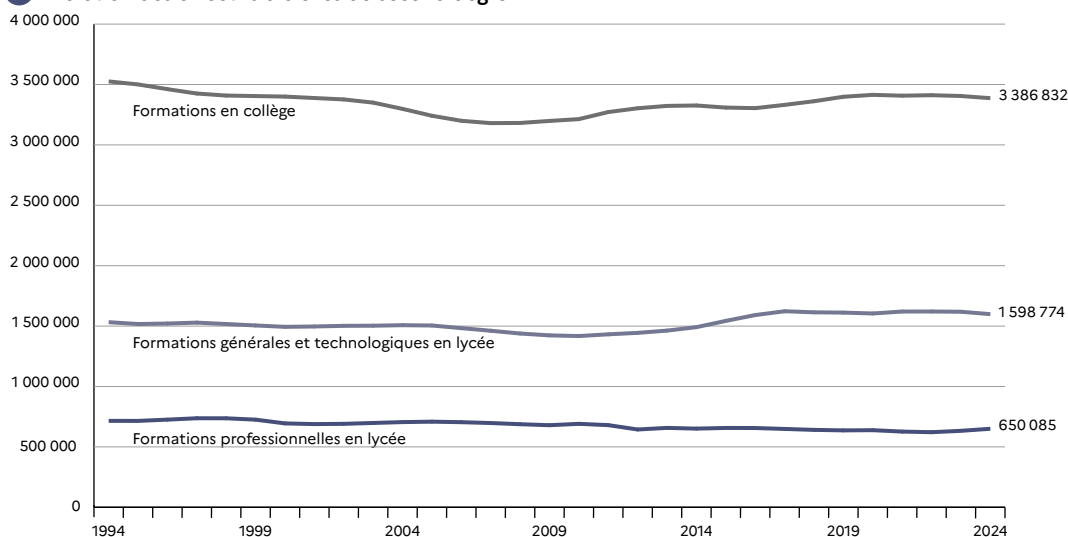
Dans l'ensemble du **second degré**, la part de l'enseignement public atteint 79 % en 2024. Ce taux se maintient depuis 2010, après avoir dépassé 80 % de 1995 jusqu'au début des années 2000.

Par rapport à la rentrée 2023, les effectifs diminuent (-21 000 élèves au total, soit une baisse de 0,4 %). Les évolutions diffèrent toutefois selon le cycle. Les effectifs des **formations en collège** baissent ainsi de 18 000 élèves, soit -0,5 %. Cette baisse concerne exclusivement le secteur public (-18 600 élèves), les effectifs du secteur privé sous contrat progressant (+600 élèves). Au lycée, les effectifs en formations

générale et technologique ont augmenté au cours de la décennie 2010, en particulier à la rentrée 2015 avec l'arrivée de la génération 2000. Depuis 2022, la tendance s'est inversée et les effectifs diminuent chaque année. En 2024, par rapport à la rentrée précédente, le nombre d'élèves en formation générale et technologique au lycée ou en **classe préparatoire à la classe de seconde** diminue de 20 000 élèves, soit une baisse de 1,2 %. Contrairement au collège, cette diminution touche aussi bien le secteur public (-16 800 élèves) que le secteur privé sous contrat (-3 200 élèves).

Depuis la rentrée 2022, les effectifs en formation professionnelle ne cessent d'augmenter. En 2024, le nombre total d'élèves de la voie professionnelle progresse de 17 100 élèves par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 2,7 %. Cette augmentation concerne le secteur public et le secteur privé sous contrat (respectivement +14 500 et +2 600 élèves).

1 Évolution des effectifs d'élèves du second degré



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat.

Lecture : à la rentrée 2024, 3 386 832 élèves suivent une formation en collège.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Pour en savoir plus

- Notes d'information : 24.42 ; 23.51.

2 Évolution des effectifs du second degré (en milliers)

	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2021	2022	2023	2024
Formations en collège	3 500,6	3 400,0	3 241,2	3 213,5	3 308,9	3 414,4	3 407,5	3 411,4	3 404,8	3 386,8
Public	2 826,6	2 734,7	2 585,3	2 545,5	2 615,2	2 691,5	2 681,4	2 685,0	2 677,8	2 659,3
Privé sous contrat	674,0	665,3	655,9	668,0	693,8	722,9	726,2	726,5	727,0	727,6
Part du public (%)	80,7	80,4	79,8	79,2	79,0	78,8	78,7	78,7	78,6	78,5
Formations professionnelles en lycée (1)	715,2	694,5	708,8	690,9	656,9	638,3	626,7	621,6	633,0	650,1
Public	572,8	556,7	569,1	552,4	527,8	517,3	508,2	505,4	515,1	529,6
Privé sous contrat	142,4	137,8	139,7	138,5	129,1	121,1	118,6	116,2	117,9	120,5
Part du public (%)	80,1	80,2	80,3	80,0	80,4	81,0	81,1	81,3	81,4	81,5
Formations générales et techno en lycée	1 517,1	1 493,9	1 504,9	1 417,6	1 543,1	1 604,4	1 620,6	1 620,8	1 618,8	1 598,8
Public	1 206,8	1 199,6	1 204,0	1 116,0	1 223,6	1 264,9	1 273,9	1 275,3	1 272,2	1 255,4
Privé sous contrat	310,4	294,3	300,9	301,6	319,6	339,4	346,7	345,5	346,6	343,4
Part du public (%)	79,5	80,3	80,0	78,7	79,3	78,8	78,6	78,7	78,6	78,5
Ensemble	5 732,9	5 588,4	5 454,9	5 322,1	5 508,9	5 657,0	5 654,8	5 653,8	5 656,7	5 635,7
Public	4 606,2	4 491,1	4 358,4	4 213,9	4 366,5	4 473,6	4 463,4	4 465,7	4 465,2	4 444,2
Privé sous contrat	1 126,7	1 097,3	1 096,5	1 108,2	1 142,4	1 183,4	1 191,4	1 188,2	1 191,5	1 191,4
Part du public (%)	80,3	80,4	79,9	79,2	79,3	79,1	78,9	79,0	78,9	78,9

RERS 2025, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat.

1. À partir de la rentrée 1995, les formations professionnelles en lycée incluent les formations complémentaires et les préparations diverses de niveaux 3 et 4.

Lecture : à la rentrée 2024, 5 635,7 milliers d'élèves sont scolarisés dans le second degré, dont 4 444,2 milliers dans le public soit 78,9%.

3 Effectifs d'élèves dans les établissements du second degré à la rentrée 2024

	Public	Privé sous contrat	Ensemble
Sixième	624 750	181 194	805 944
Cinquième	631 526	180 132	811 658
Quatrième	629 037	177 747	806 784
Troisième	646 850	179 428	826 278
Ensemble sixième-troisième (1)	2 532 163	718 501	3 250 664
ULIS en collège (2)	47 607	4 855	52 462
Formations en collège	2 579 770	723 356	3 303 126
Segpa (3)	79 484	4 222	83 706
Total formations en collège y compris Segpa	2 659 254	727 578	3 386 832
Première année de CAP	49 478	8 670	58 148
Deuxième année de CAP	40 214	7 257	47 471
Total CAP 2 ans	89 692	15 927	105 619
BMA	2 025	327	2 352
Seconde professionnelle	145 509	34 754	180 263
Première professionnelle	149 322	35 395	184 717
Terminale professionnelle	130 486	31 036	161 522
Total bac professionnel	425 317	101 185	526 502
Autres pro (4)	6 635	1 402	8 037
ULIS pro (2)	5 945	1 630	7 575
Total formations professionnelles en lycée	529 614	120 471	650 085
Classe préparatoire à la classe de seconde	1 304	16	1 320
Seconde GT	433 188	119 828	553 016
Première GT	411 810	114 278	526 088
Terminale GT	408 927	109 210	518 137
ULIS GT (3)	147	66	213
Total formations générales et technologiques en lycée	1 255 376	343 398	1 598 774
Total formations en lycée y compris ULIS	1 784 990	463 869	2 248 859
Total second degré	4 444 244	1 191 447	5 635 691

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Y compris troisième prépa-métiers en lycée.

2. Voir « glossaire ».

3. L'enseignement adapté inclut les effectifs des EREA et des Segpa en lycée, quelle que soit la formation dispensée.

4. Dont formations diverses de niveaux 3 et 4, CAP en un an et brevet professionnel.

Lecture : à la rentrée 2024, 624 750 élèves sont scolarisés en classe de sixième dans un établissement public du ministère chargé de l'éducation nationale.

À la rentrée 2024, 5 635 700 élèves suivent un enseignement dans le **second degré** dans un établissement public ou privé sous contrat (1). La part de chaque académie est extrêmement variable : de moins de 1% des effectifs nationaux scolarisés dans l'académie de Corse à 10% dans celle de Versailles.

Au niveau national, le nombre d'élèves scolarisés dans le second degré diminue par rapport à la rentrée 2023. Ainsi, en France hors DROM, seules cinq académies enregistrent des effectifs d'élèves en hausse par rapport à la rentrée précédente : Nice (+0,5%), Créteil (+0,4%), Aix-Marseille et Versailles (+0,3% chacune) ainsi que Lyon (+0,1%). Dix-neuf académies accueillent moins d'élèves, en particulier : Paris (-1,4%), Limoges (-1,2%),

Rennes et Poitiers (-1,1% chacune). Dans les DROM, où 257 900 élèves sont scolarisés, les effectifs augmentent à Mayotte (+0,4%) et diminuent dans les autres académies. La diminution est particulièrement nette en Guadeloupe et en Martinique (respectivement -3,5% et -2,3%).

Dans l'Hexagone, 78% des élèves du second degré sont scolarisés dans le secteur public. Cette part varie fortement d'une académie à l'autre. Dans les académies de Rennes, Nantes ou Paris, elle est respectivement de 58%, 59% et 64%, contre 94% en Corse ou 89% à Limoges. Dans les DROM, la part du secteur public atteint en moyenne 92%.

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 24.42; 23.51.

1 Effectifs d'élèves du second degré par département et académie à la rentrée 2024

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Part du public (en %)
Allier	20 580	2 750	88,2
Cantal	7 666	1 225	86,2
Haute-Loire	9 597	7 426	56,4
Puy-de-Dôme	39 765	10 046	79,8
Clermont-Ferrand	77 608	21 447	78,3
Ardèche	16 788	9 254	64,5
Drôme	32 782	10 349	76,0
Isère	90 660	20 296	81,7
Savoie	29 800	5 147	85,3
Haute-Savoie	52 534	18 475	74,0
Grenoble	222 564	63 521	77,8
Ain	47 285	9 513	83,3
Loire	46 406	17 977	72,1
Rhône	113 495	54 048	67,7
Lyon	207 186	81 538	71,8
Auvergne-Rhône-Alpes	507 358	166 506	75,3
Doubs	36 444	7 304	83,3
Jura	16 025	3 416	82,4
Haute-Saône	14 802	1 996	88,1
Territoire de Belfort	10 020	2 254	81,6
Besançon	77 291	14 970	83,8
Côte-d'Or	31 878	7 948	80,0
Nièvre	11 722	1 996	85,4
Saône-et-Loire	35 007	5 454	86,5
Yonne	21 345	3 133	87,2
Dijon	99 952	18 531	84,4
Bourgogne-Franche-Comté	177 243	33 501	84,1
Côtes-d'Armor	29 938	15 601	65,7
Finistère	39 015	31 016	55,7
Ille-et-Vilaine	57 489	38 705	59,8
Morbihan	29 657	30 228	49,5
Rennes	156 099	115 550	57,5
Bretagne	156 099	115 550	57,5
Cher	18 205	2 425	88,2
Eure-et-Loir	30 732	5 873	84,0
Indre	13 180	1 064	92,5
Indre-et-Loire	39 660	8 771	81,9
Loir-et-Cher	20 288	4 126	83,1
Loiret	52 491	8 521	86,0
Orléans-Tours	174 556	30 780	85,0
Centre-Val de Loire	174 556	30 780	85,0
Corse-du-Sud	9 883	575	94,5
Haute-Corse	11 111	707	94,0
Corse	20 994	1 282	94,2
Meurthe-et-Moselle	48 642	8 828	84,6
Meuse	11 241	1 783	86,3
Moselle	69 481	13 640	83,6
Vosges	22 831	3 547	86,6
Nancy-Metz	152 195	27 798	84,6
Ardennes	17 064	2 759	86,1
Aube	20 160	4 761	80,9
Marne	36 680	10 075	78,5
Haute-Marne	10 447	1 713	85,9
Reims	84 351	19 308	81,4
Bas-Rhin	78 717	11 466	87,3
Haut-Rhin	50 292	11 195	81,8
Strasbourg	129 009	22 661	85,1
Grand Est	365 555	69 767	84,0
Aisne	38 564	6 055	86,4
Oise	61 828	11 482	84,3
Somme	35 307	10 146	77,7
Amiens	135 699	27 683	83,1
Nord	157 763	75 365	67,7
Pas-de-Calais	104 184	21 007	83,2
Lille	261 947	96 372	73,1
Hauts-de-France	397 646	124 055	76,2
Seine-et-Marne	126 050	17 106	88,1
Seine-Saint-Denis	134 797	19 443	87,4
Val-de-Marne	98 841	17 453	85,0
Créteil	359 688	54 002	86,9
Paris	97 212	55 957	63,5
Yvelines	115 039	26 282	81,4
Essonne	113 722	16 928	87,0
Hauts-de-Seine	96 861	32 581	74,8
Val-d'Oise	113 810	17 967	86,4
Versailles	439 432	93 758	82,4
Île-de-France	896 332	203 717	81,5

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Part du public (en %)
Calvados	42 705	12 757	77,0
Eure	44 150	6 209	87,7
Manche	26 913	8 560	75,9
Orne	15 076	4 417	77,3
Seine-Maritime	87 641	20 228	81,2
Normandie	216 485	52 171	80,6
Dordogne	22 975	3 652	86,3
Gironde	109 729	24 268	81,9
Landes	27 448	3 310	89,2
Lot-et-Garonne	20 381	3 861	84,1
Pyrénées-Atlantiques	36 703	17 433	67,8
Bordeaux	217 236	52 524	80,5
Corrèze	14 148	2 552	84,7
Creuse	6 745		100,0
Haute-Vienne	23 787	2 952	89,0
Limoges	44 680	5 504	89,0
Charente	20 822	3 939	84,1
Charente-Maritime	41 935	4 587	90,1
Deux-Sèvres	21 536	6 380	77,1
Vienne	26 565	6 809	79,6
Poitiers	110 858	21 715	83,6
Nouvelle-Aquitaine	372 774	79 743	82,4
Aude	24 224	3 058	88,8
Gard	47 850	13 851	77,6
Hérault	81 967	14 456	85,0
Lozère	3 637	2 411	60,1
Pyrénées-Orientales	33 116	6 595	83,4
Montpellier	190 794	40 371	82,5
Ariège	9 875	1 328	88,1
Aveyron	12 127	6 917	63,7
Haute-Garonne	98 760	17 182	85,2
Gers	11 158	1 955	85,1
Lot	9 578	1 672	85,1
Hautes-Pyrénées	13 336	3 404	79,7
Tarn	23 761	6 321	79,0
Tarn-et-Garonne	17 932	3 850	82,3
Toulouse	196 527	42 629	82,2
Occitanie	387 321	83 000	82,4
Loire-Atlantique	74 680	49 915	59,9
Maine-et-Loire	35 951	32 463	52,5
Mayenne	14 509	10 241	58,6
Sarthe	35 343	11 036	76,2
Vendée	26 355	28 938	47,7
Nantes	186 838	132 593	58,5
Pays de la Loire	186 838	132 593	58,5
Alpes-de-Haute-Provence	11 948	770	93,9
Hautes-Alpes	9 715	1 016	90,5
Bouches-du-Rhône	138 223	40 895	77,2
Vaucluse	40 357	10 509	79,3
Aix-Marseille	200 243	53 190	79,0
Alpes-Maritimes	75 209	15 004	83,4
Var	71 577	10 712	87,0
Nice	146 786	25 716	85,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	347 029	78 906	81,5
France métropolitaine	4 206 230	1 171 571	78,2
Guadeloupe (1)	35 398	3 951	90,0
Guyane	36 066	3 006	92,3
Martinique	25 521	4 389	85,3
Mayotte	50 077	214	99,6
La Réunion	90 952	8 316	91,6
DROM	238 014	19 876	92,3
France	4 444 244	1 191 447	78,9

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Y compris 3 762 élèves scolarisés dans un établissement de Saint-Martin ou de Saint-Barthélemy.

Lecture : à la rentrée 2024, dans l'Allier, 20 580 élèves sont scolarisés dans le second degré dans un établissement public du ministère chargé de l'éducation nationale, représentant 88,2% des élèves du second degré de ce département.

À la rentrée 2024, dans l'ensemble des établissements publics et privés sous contrat du second degré, un élève sur trois est enfant d'ouvrier, de retraité ou d'inactif (35%) (1). Cette proportion est d'un élève sur deux dans les formations professionnelles en lycée (51%) et de deux sur trois en **Segpa** (68%).

La part des lycéens issus du milieu enseignant est proportionnellement plus élevée dans le cycle général et technologique et beaucoup plus faible dans l'enseignement professionnel. Ce constat est identique pour les enfants dont le parent de référence est cadre ou exerce une profession libérale. Au contraire, les enfants d'ouvrier ou d'inactif et, dans une moindre mesure, les enfants d'employé, sont surreprésentés dans le cycle professionnel.

Les enfants de cadre, enseignant ou exerçant une profession libérale sont plus nombreux en première et terminale générales (38%) relativement aux première et terminale technologiques (19%) et surtout à la voie professionnelle (9%).

D'une façon générale, les établissements privés sous contrat scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales très favorisées (44% d'enfants de chef d'entreprise, de cadre et professions intellectuelles supérieures et de professeur des écoles, contre 22% dans le public) et beaucoup moins d'enfants appartenant aux catégories sociales défavorisées (16% contre 39% dans le secteur public) (2). Ce constat est le même pour toutes les formations, y compris les dispositifs Segpa ou ULIS.

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Origine sociale – Voir « Glossaire ».

1 Les élèves du second degré selon l'origine sociale à la rentrée 2024 (en %)

	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Prof. libérale, cadre (1)	Enseignant (2)	Profession intermédiaire (3)
Sixième à troisième	1,4	11,2	20,8	2,8	12,7
ULIS en collège	1,0	7,8	6,6	0,8	8,1
Segpa	0,9	7,0	2,3	0,2	6,0
Total formations en collège	1,4	11,1	20,1	2,7	12,5
Classe préparatoire à la classe de seconde	0,2	9,3	6,0	0,6	10,8
Seconde générale et technologique	1,2	11,2	27,7	4,2	13,6
Première et terminale générales	1,3	10,8	32,4	5,4	13,6
Première et terminale technologiques	1,1	11,5	16,7	1,9	13,9
ULIS en lycée général et technologique	1,5	13,6	25,3	2,0	13,1
Total formations GT en lycée	1,2	11,1	27,9	4,3	13,6
CAP	0,6	7,4	4,3	0,5	8,3
Bac pro, BMA	0,9	10,0	8,4	0,9	11,6
ULIS en lycée professionnel	0,9	7,3	7,8	1,1	8,7
Autres niveaux 3 et 4	1,0	7,0	7,3	1,3	9,7
Total formations professionnelles en lycée	0,9	9,5	7,7	0,9	11,0
Ensemble	1,3	10,9	21,0	3,0	12,6

(suite)	Employé	Ouvrier	Retraité	Inactif	Total
Sixième à troisième	16,5	22,8	0,9	10,8	100,0
ULIS en collège	16,6	31,0	1,4	26,7	100,0
Segpa	15,7	34,9	1,2	31,9	100,0
Total formations en collège	16,5	23,2	0,9	11,6	100,0
Classe préparatoire à la classe de seconde	18,8	29,9	1,7	22,7	100,0
Seconde générale et technologique	16,0	17,6	1,3	7,3	100,0
Première et terminale générales	15,1	14,4	1,6	5,6	100,0
Première et terminale technologiques	18,6	24,5	1,7	10,0	100,0
ULIS en lycée général et technologique	15,7	12,6	1,5	14,6	100,0
Total formations GT en lycée	16,0	17,3	1,5	7,0	100,0
CAP	17,2	30,7	1,8	29,1	100,0
Bac pro, BMA	19,4	30,8	1,7	16,4	100,0
ULIS en lycée professionnel	17,6	30,3	2,1	24,2	100,0
Autres niveaux 3 et 4	18,1	21,9	2,1	31,6	100,0
Total formations professionnelles en lycée	19,0	30,7	1,7	18,6	100,0
Ensemble	16,6	22,4	1,2	11,1	100,0

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Professeur non compris.

2. Enseignant : professeur, instituteur, professeur des écoles et profession assimilée.

3. Instituteur et professeur des écoles non compris.

Lecture : en 2024, 1,3% des élèves du second degré sont enfants d'agriculteur.

RERS 2025, DEPP

2 L'origine sociale des élèves du second degré par secteur à la rentrée 2024 (en %) (1)

	Public					Privé sous contrat				
	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Effectif	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Effectif
Sixième à troisième	21,0	12,3	27,6	39,1	2 532 163	42,9	15,0	25,6	16,5	718 501
ULIS en collège, dispositifs relais	6,7	7,5	24,6	61,2	47 607	24,3	15,3	28,9	31,4	4 855
Segpa	2,7	5,7	23,0	68,6	79 484	9,3	13,1	32,1	45,5	4 222
Total formations en collège	20,3	12,0	27,4	40,4	2 659 254	42,6	15,0	25,7	16,7	727 578
Classe préparatoire à la classe de seconde	7,3	10,8	27,8	54,0	1 304	25,0	18,8	50,0	6,3	16
Seconde générale et technologique	29,6	14,0	26,9	29,6	433 188	53,7	13,8	22,1	10,4	119 828
Première et terminale générales	35,8	14,2	25,8	24,2	579 600	57,3	13,5	20,3	8,9	178 093
Première et terminale technologiques	17,8	13,6	29,7	38,9	241 137	38,5	17,6	27,5	16,4	45 395
ULIS en lycée général et technologique	31,9	11,9	24,4	31,9	147	28,6	17,5	34,9	19,0	66
Total formations GT en lycée	30,2	14,0	26,9	28,9	1 255 376	53,6	14,1	21,9	10,4	343 398
CAP	4,4	7,1	24,0	64,4	91 232	12,0	15,3	31,5	41,2	16 544
Bac pro, BMA	8,3	10,4	28,8	52,5	427 342	21,0	17,6	32,1	29,3	101 512
ULIS en lycée professionnel	6,6	7,3	24,7	61,3	5 945	21,7	15,2	29,6	33,6	1 630
Autres niveaux 3 et 4	4,0	5,4	21,6	69,1	5 095	12,6	11,5	16,9	59,0	785
Total formations professionnelles en lycée	7,7	9,8	27,9	54,6	529 614	19,8	17,3	32,0	31,0	120 471
Ensemble	21,6	12,3	27,3	38,7	4 444 244	43,5	15,0	25,2	16,3	1 191 447

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Voir les regroupements dans la rubrique « Glossaire » à « Origine sociale regroupée ».

Lecture : en 2024, 38,7% des élèves scolarisés dans un collège du secteur public sont d'origine sociale défavorisée.

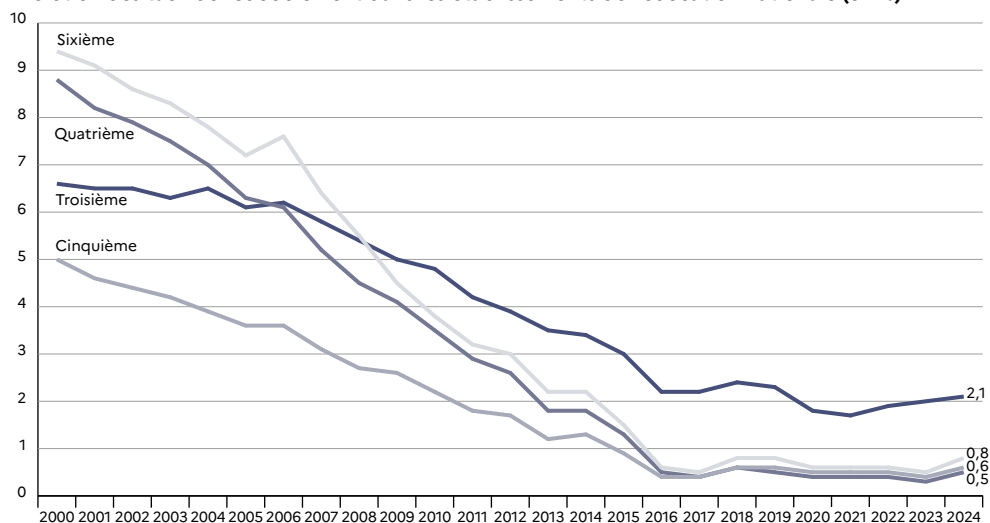
RERS 2025, DEPP

À la rentrée 2024, la très grande majorité des élèves de sixième générale (92%) sont âgés de 11 ans (**âge théorique** d'entrée des élèves au collège), 2% sont en avance et 6% sont en retard (2). La part des élèves dits « à l'heure » diminue tout au long de la scolarité au collège : elle n'est plus que de 89% en troisième générale. Les élèves sont plus en avance dans le secteur privé que dans le secteur public et les filles sont plus souvent « à l'heure » et moins souvent en retard ou en avance que les garçons dans les deux secteurs. Dans l'enseignement adapté, les élèves « à l'heure » sont nettement moins nombreux en début de collège : 51% en sixième Segpa (41 points de moins qu'en sixième générale).

En 2024, dans les voies générales, le **taux de redoublement** s'établit à 0,8% en sixième, 0,6% en cinquième, 0,5% en quatrième et 2,1% en troisième. Le redoublement augmente à la rentrée 2024 : +0,3 point en sixième, +0,2 point en cinquième et quatrième et +0,1 point en troisième. Il reste cependant très inférieur aux valeurs constatées au début des années 2000 (1).

Parmi les élèves inscrits en troisième à la rentrée 2023 (y compris Segpa et ULIS), 61% poursuivent vers la voie générale et technologique et 25% vers la voie professionnelle sous statut scolaire dans un établissement de l'éducation nationale à la rentrée 2024 (3).

1 Évolution des taux de redoublement dans les établissements de l'éducation nationale (en %)



► Champ : France (hors Mayotte avant 2011), public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

Note : la méthode de calcul du taux de redoublement a été modifiée à partir de 2020 mais l'impact sur les valeurs de cet indicateur au collège est très faible.

Précisions

La méthode de calcul du taux de redoublement et des taux de passage a été modifiée à partir de 2020. L'effet sur les valeurs de cet indicateur au collège est très faible. Voir Note d'Information 23.51.

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (EREA compris, hors Segpa, y compris ULIS à partir de 2016).

Âge théorique, taux de passage, taux de redoublement, taux de sortie dans le second degré de l'éducation nationale

– Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Note d'Information : 24.42.

– Voir fiche 4.29 : « Les poursuites d'études après la troisième et la seconde GT dans l'enseignement scolaire et l'apprentissage ».

2 Répartition des élèves en formation en collège selon l'âge et le sexe à la rentrée 2024

		Public		Privé sous contrat		Public + privé	
		Total	dont filles	Total	dont filles	Total	%
Sixième générale	10 ans ou moins	11 818	5 118	6 799	2 903	18 617	2,3
	<i>11 ans</i>	572 465	284 195	165 832	82 145	738 297	91,6
	12 ans	39 550	17 212	8 163	3 428	47 713	5,9
	13 ans ou plus	917	401	400	163	1 317	0,2
	Total	624 750	306 926	181 194	88 639	805 944	100,0
Cinquième générale	11 ans ou moins	11 736	5 092	6 828	3 018	18 564	2,3
	<i>12 ans</i>	579 133	288 153	163 664	81 892	742 797	97,5
	13 ans	39 540	17 116	9 297	3 836	48 837	6,0
	14 ans ou plus	1 117	493	343	135	1 460	0,2
	Total	631 526	310 854	180 132	88 881	811 658	100,0
Quatrième générale	12 ans ou moins	12 462	5 529	7 124	3 093	19 586	2,4
	<i>13 ans</i>	576 059	288 111	161 279	81 737	737 338	91,4
	14 ans	38 898	17 145	9 037	3 848	47 935	5,9
	15 ans ou plus	1 618	680	307	135	1 925	0,2
	Total	629 037	311 465	177 747	88 813	806 784	100,0
Troisième générale	13 ans ou moins	13 102	5 837	7 495	3 385	20 597	2,5
	<i>14 ans</i>	577 256	289 185	160 825	81 732	738 081	89,3
	15 ans	51 062	22 249	10 452	4 589	61 514	7,4
	16 ans ou plus	5 430	2 079	656	269	6 086	0,7
	Total	646 850	319 350	179 428	89 975	826 278	100,0
ULIS en sixième générale	Total	10 946	3 931	1 219	454	12 165	100,0
	<i>dont 11 ans</i>	3 227	1 076	356	117	3 583	29,5
ULIS en cinquième générale	Total	12 411	4 329	1 242	483	13 653	100,0
	<i>dont 12 ans</i>	3 769	1 204	375	153	4 144	30,4
ULIS en quatrième générale	Total	12 405	4 390	1 182	451	13 587	100,0
	<i>dont 13 ans</i>	3 914	1 283	370	129	4 284	31,5
ULIS en troisième générale	Total	11 845	4 182	1 212	456	13 057	100,0
	<i>dont 14 ans</i>	3 863	1 305	337	117	4 200	32,2
Sixième Segpa	Total	15 946	6 897	912	362	16 858	100,0
	<i>dont 11 ans</i>	8 175	3 600	357	123	8 532	50,6
Cinquième Segpa	Total	20 755	8 793	1 087	423	21 842	100,0
	<i>dont 12 ans</i>	11 120	4 862	425	155	11 545	52,9
Quatrième Segpa	Total	21 617	9 035	1 130	506	22 747	100,0
	<i>dont 13 ans</i>	11 754	5 041	480	205	12 234	53,8
Troisième Segpa	Total	21 166	8 613	1 093	450	22 259	100,0
	<i>dont 14 ans</i>	12 121	5 005	480	207	12 601	56,6
Total formations en collège		2 659 254	1 298 765	727 578	359 893	3 386 832	

► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : 805 944 élèves sont scolarisés en sixième générale à la rentrée 2024. Parmi ces élèves, 91,6% ont 11 ans.

Note : les lignes en italique sont celles de l'âge théorique des élèves.

RERS 2025, DEPP

3 Taux de passage des collégiens (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020 (1)	2020 (2)	2021	2022	2023	2024
Sixième - cinquième	99,0	99,0	98,8	98,8	99,0	97,9	97,5	97,8	97,9	97,6
Cinquième - quatrième	98,4	98,5	98,2	98,2	98,4	97,6	97,3	97,5	97,6	97,3
Quatrième - troisième	97,9	98,2	98,0	98,0	98,1	97,4	97,0	97,0	97,1	96,8
Troisième générale - seconde GT	65,2	65,9	65,5	65,4	66,6	65,8	65,4	63,8	63,3	62,6
Troisième Segpa - seconde GT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0
Total troisième - seconde GT	63,3	64,0	63,8	63,6	64,8	64,1	63,7	62,1	61,6	60,9
Total troisième - classe préparatoire à la classe de seconde										0,1
Troisième générale - formations professionnelles en lycée	23,3	22,9	23,2	23,4	22,7	22,1	22,0	22,6	23,1	23,8
Troisième Segpa - formations professionnelles en lycée	66,0	66,8	66,7	66,0	69,1	68,3	67,4	65,2	66,1	68,1
Total troisième - formations professionnelles en lycée	24,5	24,2	24,4	24,5	23,9	23,3	23,2	23,8	24,2	24,9

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. et 2. La méthode de calcul des taux de passage a été modifiée à partir de 2020. La colonne 2020 (1) fait référence à l'ancienne méthode, la colonne 2020 (2) à la nouvelle.

Lecture : 24,9% des élèves scolarisés en troisième (y compris ULIS et Segpa) à la rentrée 2023 ont poursuivi leurs études sous statut scolaire en formations professionnelles à la rentrée 2024 dans un établissement de l'éducation nationale.

RERS 2025, DEPP

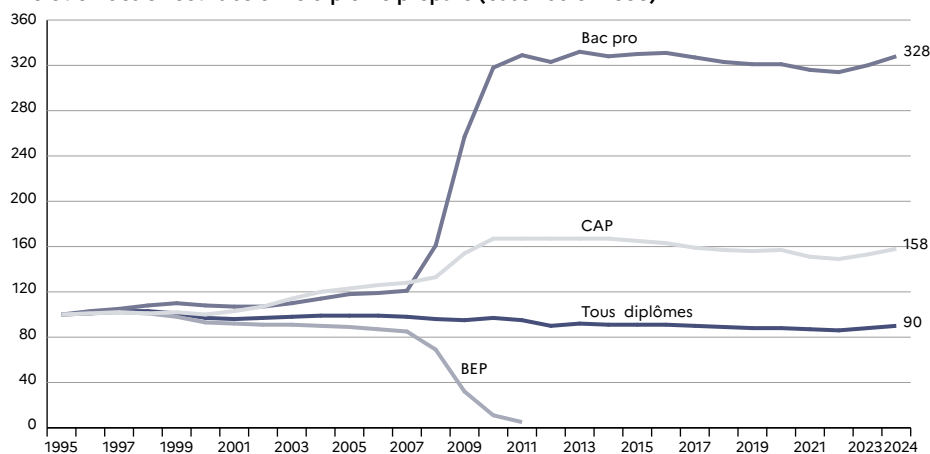
Entre les rentrées 1995 et 2024, les effectifs des formations scolaires professionnelles des lycées publics et privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (hors apprentissage) ont diminué de 80 000 élèves à champ constant (-11%), c'est-à-dire hors Mayotte et hors ULIS (1). Pour autant, à la rentrée 2024 et dans la continuité de l'année précédente, ces effectifs augmentent significativement, de 17 000 élèves, soit +2,7% par rapport à l'année précédente (2).

En 2024, le nombre de préparations au **CAP** en deux ans progresse ainsi de 4 100 élèves par rapport à 2023 (+3,8%). Cette hausse concerne aussi bien les effectifs des élèves de première année de CAP (+1 800 élèves, +3,2%) que ceux de deuxième année (+1 900 élèves, +4,1%). Les effectifs en ULIS augmentent également (+400 élèves, +6,3%).

Au début des années 2010, le **baccalauréat professionnel** a très fortement progressé. Le report des effectifs du brevet d'études professionnel (BEP), achevé à la rentrée 2012, a eu pour effet d'augmenter ceux du baccalauréat professionnel, passant de 190 500 élèves en 2005 à 533 300 en 2015 (hors ULIS). Par la suite, ces effectifs ont majoritairement baissé jusqu'à la rentrée 2022. À la rentrée 2023, ils étaient en hausse de 1,7% et à la rentrée 2024, ils augmentent de 12 600 élèves, soit +2,4%. Tous les niveaux sont concernés par cette hausse : les effectifs de seconde (+3 900 élèves, +2,1%), de première (+5 000, +2,9%) et de terminale professionnelles (+3 700, +2,3%).

En 2024, le secteur de la production représente 43% des élèves en formation professionnelle en lycée (contre 57% pour le secteur des services), soit un taux comparable à 2023. Sur le plus long terme, la part de la production est plus faible qu'en 2015 où elle représentait 45% des élèves (3).

1 Évolution des effectifs selon le diplôme préparé (base 100 en 1995)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat (hors ULIS).

Lecture : par rapport à 1995, le nombre d'élèves suivant une formation professionnelle au lycée a diminué de 10%.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Formations professionnelles en lycée – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.42 ; 23.51.

2 Évolution des effectifs de formations professionnelles en lycée

	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2021	2022	2023	2024
CAP 1 an	1 810	2 269	2 599	2 834	2 611	2 497	2 362	2 130	2 147	2 129
dont ULIS (1)					34	13	19	9	15	10
CAP 2 ans	38 622	57 857	80 957	110 743	112 794	109 342	105 633	104 887	107 822	111 885
CAP 1 ^{re} année	20 901	31 923	44 618	60 403	58 961	54 482	53 822	54 879	56 334	58 148
CAP 2 ^e année	17 721	25 934	36 339	50 340	50 858	49 715	46 205	44 361	45 591	47 471
ULIS (1)					2 975	5 145	5 606	5 647	5 897	6 266
CAP 3 ans	27 582	8 164	358	97						
BEP	478 616	443 722	426 438	54 904						
Seconde BEP	244 536	224 142	217 957	27 079						
Terminale BEP (2)	234 080	219 580	208 481	27 825						
Bac professionnel/BMA	161 374	174 727	190 462	512 640	533 254	519 069	511 841	508 683	517 573	530 137
Seconde professionnelle	475	10	2 631	165 262	183 968	173 220	173 125	176 114	180 855	184 717
Première professionnelle	84 706	91 862	99 283	206 230	180 567	179 416	174 010	172 758	176 467	181 500
Terminale professionnelle (3)	76 193	82 855	88 548	141 148	168 066	165 330	163 476	158 495	158 967	162 637
ULIS (1)					653	1 103	1 230	1 316	1 284	1 283
Certificat de spécialisation niveaux 3 et 4 (4)	4 656	6 640	6 352	6 601	5 123	5 048	4 580	3 841	3 807	4 105
dont ULIS (1)					4	7	4	11	6	7
Autres formations de niveaux 3 et 4	2 502	1 110	1 647	3 101	3 082	2 370	2 307	2 073	1 697	1 829
dont ULIS (1)							8	7	9	9
Total formations professionnelles en lycée	715 162	694 489	708 813	690 920	656 864	638 326	626 723	621 614	633 046	650 085
dont ULIS en cycle professionnel					3 666	6 268	6 867	6 990	7 211	7 575
Total formations professionnelles à champ constant (5)	715 162	694 489	708 813	690 920	648 650	626 183	613 549	608 161	619 244	635 636

RERS 2025, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat.

1. Les effectifs d'inscrits en ULIS ne peuvent être déclinés par niveau qu'à partir de la rentrée 2015. Jusqu'en 2014, ils étaient tous regroupés en collège.

2. Y compris BEP 1 an.

3. Y compris les bac pro en 1 an.

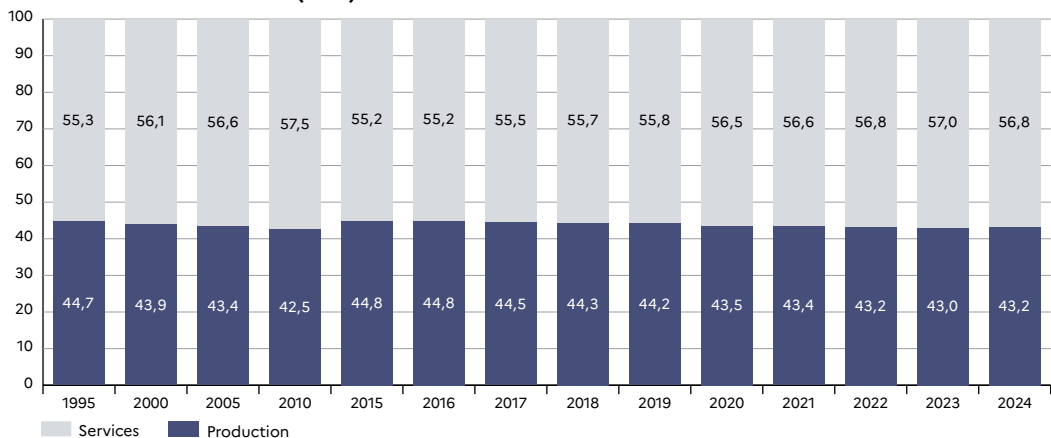
4. Mentions complémentaires (MC) avant la rentrée 2024.

5. Hors Mayotte et hors ULIS.

Lecture : à la rentrée 2024, 650 085 élèves sont inscrits dans une formation professionnelle en lycée, dont 2 129 en CAP en 1 an, 111 885 en CAP en 2 ans, 530 137 en bac professionnel/BMA, 4 105 en certificat de spécialisation de niveaux 3 et 4 et 1 829 dans d'autres formations de mêmes niveaux.

Note : la réforme de la voie professionnelle a conduit à l'extinction des entrées en seconde BEP à partir de la rentrée 2011.

3 Évolution de la répartition des effectifs d'élèves de CAP et baccalauréat professionnel en lycée selon le secteur de formation (en %)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

Lecture : à la rentrée 2024, 56,8% des élèves préparant un bac professionnel ou un CAP le font dans le domaine des services.

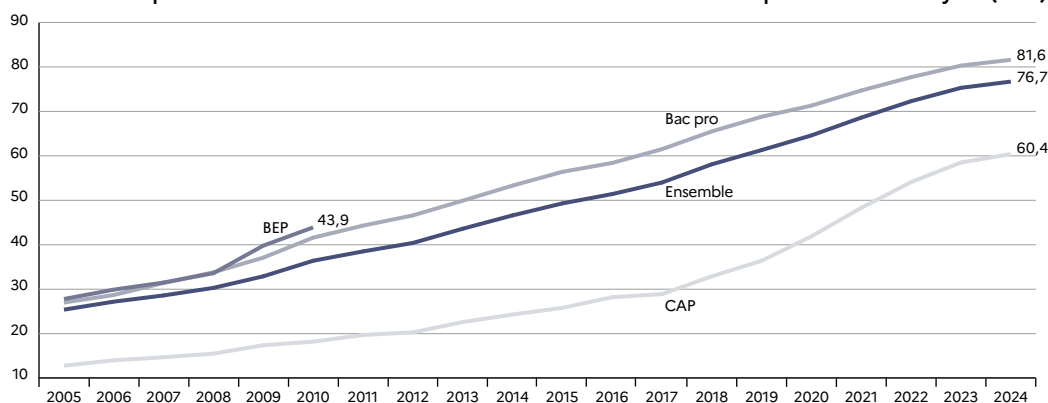
À la rentrée 2024, 650 100 élèves sont inscrits dans une formation professionnelle au sein d'un lycée public ou privé sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (hors **apprentissage**) (2). Contrairement aux formations générales et technologiques en lycée, les garçons sont plus nombreux à suivre une formation professionnelle que les filles (respectivement 376 200 et 273 800). Même si certaines spécialités spécifiques sont avant tout suivies par les filles, les garçons sont globalement majoritaires (58%) dans l'ensemble des formations de la voie professionnelle : dans les préparations au **CAP** comme dans celles au **baccalauréat professionnel** (respectivement 62% et 57%). Les diplômes professionnels peuvent aussi se préparer en apprentissage ou dans des établissements relevant d'autres ministères (voir 4.27 et chapitre 6).

Alors que la majorité des élèves de seconde générale et technologique sont « à l'heure » par rapport à l'âge

théorique, les élèves inscrits en formation professionnelle sont plus fréquemment « en retard ». En seconde professionnelle, 22% des élèves sont en retard d'un an ou plus. En première année de CAP en deux ans, ils sont 46%. Les élèves en CAP sont, en moyenne, plus âgés lorsqu'ils entrent dans un établissement public, tandis que les lycéens préparant un baccalauréat professionnel sont globalement plus jeunes. Le retard scolaire diminue de façon régulière dans l'enseignement scolaire professionnel depuis 2005 : la proportion d'élèves à l'heure entrant en cycle professionnel, c'est-à-dire âgés de 15 ans ou moins, passe ainsi de 25% en 2005 à 77% en 2024 (1).

Enfin, les lycéens inscrits dans une formation professionnelle sont le plus souvent scolarisés dans un établissement public : 96 300, soit 85%, en CAP et 428 100, soit 81%, en baccalauréat professionnel et **brevet des métiers d'art** (BMA) (3).

1 Évolution de la part des élèves de 15 ans ou moins dans les entrants en formation professionnelle en lycée (en %)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat.

Lecture : 76,7% des élèves entrants en formation de CAP ou de baccalauréat professionnel ont 15 ans ou moins à la rentrée 2024.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Formations professionnelles en lycée – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.42 ; 23.51.

2 Répartition des élèves de formations professionnelles au lycée par âge et par sexe à la rentrée 2024

		Public			Privé sous contrat			Ensemble		
		Total	dont filles	Part des élèves (%)	Total	dont filles	Part des élèves (%)	Total	dont filles	Part des élèves (%)
CAP en 1 an	<i>17 ans ou moins</i>	310	106	20,2	118	61	20,1	428	167	20,2
	18 ans	545	205	35,6	192	136	32,7	737	341	34,8
	19 ans ou plus	676	292	44,2	278	167	47,3	954	459	45,0
	Total	1 531	603	100,0	588	364	100,0	2 119	967	100,0
CAP en 2 ans : 1^{re} année	<i>15 ans ou moins</i>	26 345	9 635	53,2	5 037	2 477	58,0	31 382	12 112	54,0
	16 ans	17 111	5 956	34,6	2 429	1 202	28,0	19 540	7 158	33,6
	17 ans ou plus	6 025	1 777	12,2	1 219	562	14,0	7 244	2 339	12,5
	Total	49 481	17 368	100,0	8 685	4 241	100,0	58 166	21 609	100,0
CAP en 2 ans : 2^e année	<i>16 ans ou moins</i>	19 927	7 492	49,5	3 913	1 941	53,8	23 840	9 433	50,2
	17 ans	14 193	5 167	35,3	2 124	979	29,2	16 317	6 146	34,4
	18 ans ou plus	6 100	2 035	15,2	1 234	568	17,0	7 334	2 603	15,4
	Total	40 220	14 694	100,0	7 271	3 488	100,0	47 491	18 182	100,0
Bac pro : seconde pro	<i>15 ans ou moins</i>	118 185	47 778	79,1	25 065	12 463	70,8	143 250	60 241	77,6
	16 ans	26 284	10 438	17,6	7 909	3 867	22,3	34 193	14 305	18,5
	17 ans ou plus	4 853	1 994	3,3	2 421	1 262	6,8	7 274	3 256	3,9
	Total	149 322	60 210	100,0	35 395	17 592	100,0	184 717	77 802	100,0
Bac pro/BMA : première pro	<i>16 ans ou moins</i>	106 319	44 293	72,5	22 686	11 554	64,9	129 005	55 847	71,1
	17 ans	31 363	12 895	21,4	9 147	4 484	26,2	40 510	17 379	22,3
	18 ans ou plus	8 878	3 613	6,1	3 107	1 608	8,9	11 985	5 221	6,6
	Total	146 560	60 801	100,0	34 940	17 646	100,0	181 500	78 447	100,0
Bac pro/BMA : terminale pro	<i>17 ans ou moins</i>	89 562	38 224	68,1	19 715	9 824	63,2	109 277	48 048	67,2
	18 ans	32 386	13 021	24,6	8 601	4 293	27,6	40 987	17 314	25,2
	19 ans ou plus	9 512	3 771	7,2	2 861	1 456	9,2	12 373	5 227	7,6
	Total	131 460	55 016	100,0	31 177	15 573	100,0	162 637	70 589	100,0
Certificat de spécialisation de niveaux 3 ou 4	Total	3 553	1 408		545	274		4 098	1 682	
Autres formations de niveaux 3 ou 4	Total	1 542	1 411		240	201		1 782	1 612	
ULIS en formations professionnelles	Total	5 945	2 198		1 630	749		7 575	2 947	
Total		529 614	213 709		120 471	60 128		650 085	273 837	

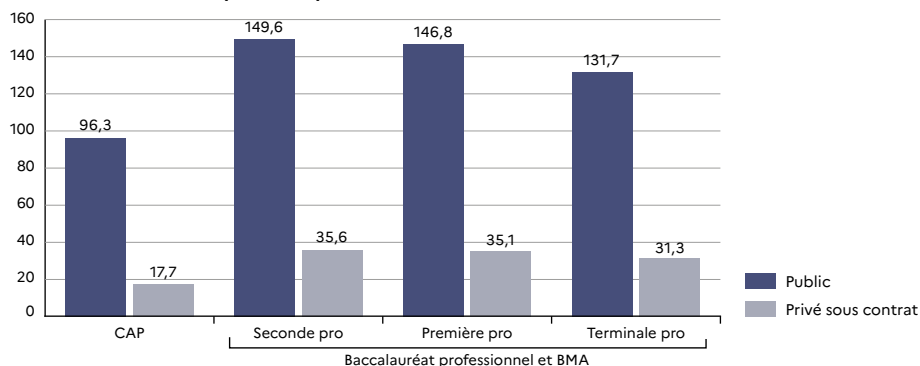
RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : sur les 1 531 élèves scolarisés dans un établissement public en CAP en 1 an, 310 élèves ont 17 ans ou moins à la rentrée 2024, soit 20,2%. Parmi eux, 106 sont des filles.

Note : les lignes en italiques sont celles de l'âge théorique des élèves.

3 Effectifs d'élèves des secteurs public et privé sous contrat à la rentrée 2024 (en milliers)



► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : 96 300 élèves sont inscrits en CAP sous statut scolaire dans un établissement public à la rentrée 2024.

RERS 2025, DEPP

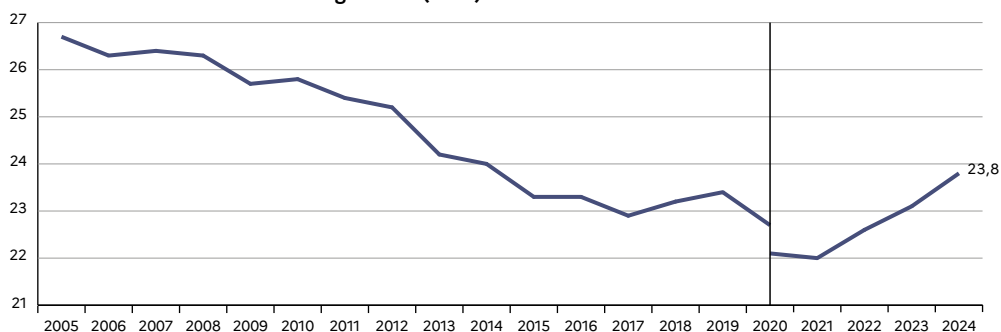
À la rentrée 2024, l'entrée dans la voie professionnelle sous statut scolaire continue d'augmenter modérément pour la troisième année consécutive. À cette date, 24% des élèves inscrits en troisième générale intègrent la voie professionnelle sous statut scolaire dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale, soit +0,7 point par rapport à 2023 (1). Ils sont majoritairement scolarisés en seconde professionnelle (20%), mais également en première année de CAP (4%) (2). En revanche, les élèves venant de troisième Segpa se retrouvent très majoritairement en CAP : 59% contre 9% en seconde professionnelle.

L'origine scolaire des élèves de CAP sous statut scolaire dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale est plus diversifiée que celle de seconde professionnelle sous le même statut. Les élèves issus de troisième générale constituent la moitié

(52%) de ceux qui intègrent un CAP en deux ans, alors qu'ils sont très largement majoritaires (91%) en seconde professionnelle (3). Parallèlement, un élève de CAP sur quatre est issu d'une troisième Segpa (23%) et 11% proviennent d'une troisième ULIS.

Les sorties de formations professionnelles dispensées au sein d'établissements de l'éducation nationale diminuent à la rentrée 2024 pour la seconde année consécutive et concernent désormais 23% des élèves en fin de première année de CAP (-1,0 point par rapport à 2023), 12% des élèves en seconde professionnelle (-0,3 point) et en première professionnelle (-0,5 point) (4). Ces sorties des formations professionnelles dispensées par le ministère chargé de l'éducation nationale incluent des arrêts d'études, mais aussi des passages en apprentissage et dans des formations relevant d'autres ministères.

1 Évolution de l'entrée dans la voie professionnelle sous statut scolaire dans les établissements de l'éducation nationale à l'issue de la troisième générale (en %)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat.

Lecture : 23,8% des élèves scolarisés en troisième générale à la rentrée 2023 poursuivent leur scolarité à la rentrée 2024 dans une formation professionnelle sous statut scolaire dans les établissements de l'éducation nationale.

Note : la méthode de calcul a été modifiée à partir de 2020.

RERS 2025, DEPP

Précisions

La méthode de calcul des flux a été modifiée à partir de 2020 – Voir Note d'Information 23.51.

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris ULIS et EREA).

Taux de passage, taux de redoublement, taux de sortie dans le second degré de l'éducation nationale – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Voir fiche 4.29 : « Les poursuites d'études après la troisième GT et la seconde dans l'enseignement scolaire et l'apprentissage ».

2 Évolution des principaux passages en première année de cycle professionnel scolaire (en %)

Passages	2016	2017	2018	2019	2020 (1)	2020 (2)	2021	2022	2023	2024
Vers 1^{re} année de CAP 2 ans										
3 ^e générale - 1 ^{re} année CAP	4,0	3,9	4,0	4,1	4,0	3,7	3,7	3,8	4,0	4,1
3 ^e Segpa - 1 ^{re} année CAP	63,1	62,8	61,8	60,5	62,4	61,4	60,4	58,2	58,1	59,3
Total 3^e - 1^{re} année CAP	5,7	5,6	5,5	5,6	5,5	5,2	5,2	5,3	5,4	5,6
Vers 2^{de} pro (bac pro 3 ans)										
3 ^e générale - 2 ^{de} pro	19,3	19,0	19,2	19,3	18,7	18,3	18,3	18,8	19,0	19,6
3 ^e Segpa - 2 ^{de} pro	2,9	4,0	4,9	5,5	6,7	6,7	6,8	6,9	7,9	8,7
Total 3^e - 2^{de} pro	18,8	18,6	18,8	18,9	18,4	18,0	17,9	18,4	18,7	19,3
2^{de} GT - 2^{de} Pro	1,4	1,3	1,3	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	0,8	0,8

RERS 2025, DEPP

► **Champ :** France, public + privé sous contrat.

1. et 2. La méthode de calcul des taux de passage a été modifiée à partir de 2020. La colonne 2020 (1) fait référence à l'ancienne méthode, la colonne 2020 (2) à la nouvelle.

Lecture : 4,1% des élèves inscrits en troisième générale à la rentrée 2023 sont passés en première année de CAP en deux ans sous statut scolaire à la rentrée 2024 dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

3 Origine scolaire des élèves en début de cycle professionnel en 2024 (en %)

Origine	1 ^{re} année de CAP 2 ans	Seconde pro
Troisième (hors Segpa, hors ULIS)	52,2	90,5
Troisième Segpa	22,6	1,1
ULIS en classe de troisième	10,7	0,7
Seconde GT	1,1	2,6
Redoublants	4,2	2,5
Autres	9,2	2,6
Total	100,0	100,0
Effectifs	61 390	185 203

RERS 2025, DEPP

► **Champ :** France, public + privé sous contrat.

Lecture : 52,2% des élèves inscrits dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale en première année de CAP en deux ans sous statut scolaire à la rentrée 2024 viennent de troisième (hors Segpa, hors ULIS).

4 Devenir des élèves de la voie professionnelle dans les établissements de l'éducation nationale (1) (en %)

		2017	2018	2019	2020 (2)	2020 (3)	2021	2022	2023	2024
CAP 2 ans	Redoublement	4,3	4,4	4,3	3,9	3,1	3,4	3,5	3,1	3,2
1^{re} année	Passage en 2 ^e année	75,9	76,1	75,4	81,3	75,7	71,5	69,2	70,4	71,6
	Autres orientations	2,3	2,6	1,8	2,0	2,3	2,5	2,3	2,5	2,2
	Sorties de l'éducation nationale	17,5	16,9	18,5	12,8	18,9	22,6	25,0	24,0	23,0
CAP 2 ans	Redoublement	5,1	5,6	5,6	5,0	5,0	5,2	5,5	5,5	5,6
2^e année	Passage en bac pro	21,7	21,2	21,0	22,3	21,7	20,2	19,2	19,3	18,9
	Autres orientations	7,3	6,9	7,5	6,6	6,6	5,9	5,2	5,5	6,1
	Sorties de l'éducation nationale	65,9	66,3	65,9	66,1	66,7	68,7	70,1	69,7	69,4
BMA 2 ans	Redoublement	0,7	0,7	1,2	3,0	2,7	2,3	4,3	3,7	3,2
1^{re} année	Passage en 2 ^e année	84,7	85,7	86,0	87,2	85,7	83,2	81,0	81,5	82,2
	Autres orientations	1,0	1,3	1,0	0,6	0,6	1,5	1,0	1,5	1,5
	Sorties de l'éducation nationale	13,6	12,3	11,8	9,2	11,0	13,0	13,7	13,3	13,1
BMA 2 ans	Redoublement	4,2	4,9	3,2	3,0	2,9	3,0	3,7	4,0	4,5
2^e année	Autres orientations et sorties de l'éducation nationale	95,8	95,1	96,8	97,0	97,1	97,0	96,3	96,0	95,5
Bac pro 3 ans	Redoublement	3,3	3,2	3,0	2,5	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Seconde pro	Passage en bac pro 3 ans : première pro	84,4	84,3	84,5	87,7	84,9	82,7	80,9	82,2	82,7
	Autres orientations	2,7	2,8	2,7	2,4	3,3	3,7	3,5	3,5	3,3
	Sorties de l'éducation nationale	9,6	9,7	9,8	7,4	9,6	11,4	13,4	12,1	11,8
Bac pro 3 ans	Redoublement	1,5	1,9	1,6	1,0	1,1	1,4	1,4	1,4	1,6
Première pro	Passage en bac pro 3 ans : terminale pro	87,9	86,9	86,8	90,4	88,9	86,4	85,1	85,9	86,2
	Autres orientations	0,6	0,8	0,7	0,5	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7
	Sorties de l'éducation nationale	10,0	10,4	10,9	8,1	9,3	11,5	12,7	12,0	11,5
Bac pro 3 ans	Redoublement	6,2	5,5	5,4	2,8	2,8	3,2	4,5	4,6	4,6
Terminale pro	Autres orientations et sorties de l'éducation nationale	93,8	94,5	94,6	97,2	97,2	96,8	95,5	95,4	95,4

RERS 2025, DEPP

► **Champ :** France, public + privé sous contrat.

1. Compte tenu des faibles effectifs, les évolutions relatives aux BMA doivent être interprétées avec précaution.

2. et 3. La méthode de calcul des taux de passage a été modifiée à partir de 2020. La colonne 2020 (2) fait référence à l'ancienne méthode et la colonne 2020 (3) à la nouvelle.

Lecture : 3,2% des élèves inscrits en première année de CAP à la rentrée 2023 sous statut scolaire redoublent en 2024 dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

À la rentrée 2024, les lycées professionnels relevant du ministère chargé de l'éducation nationale scolarisent 114 000 élèves en CAP, dont 56% dans les spécialités de la production et 44% dans celles des services (2). En CAP, les trois groupes de spécialités de formation les plus suivis sont « commerce, vente » (18%), « agro-alimentaire, alimentation, cuisine » (13%) et « électricité, électronique » (7%).

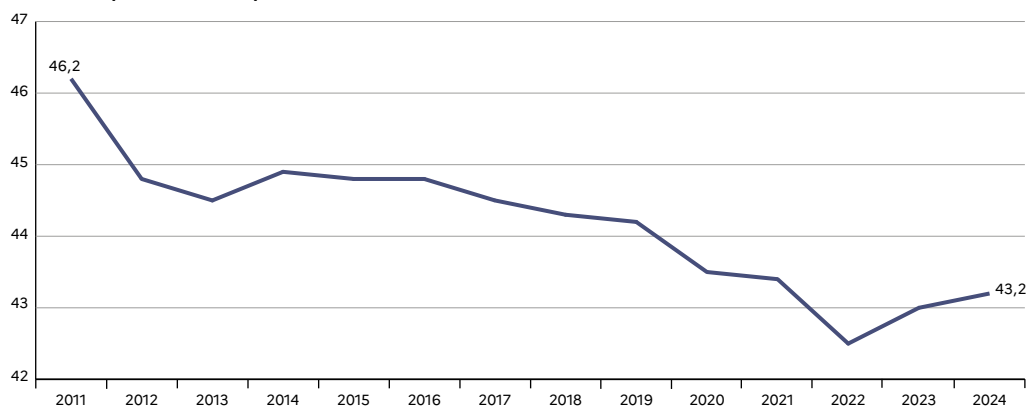
Les élèves inscrits en baccalauréat professionnel ou BMA sont 530 600, dont 142 000 dans une seconde professionnelle relevant d'une famille de métiers, c'est-à-dire d'un regroupement de certaines spécialités de formation (3). La répartition entre les deux secteurs de formation est, à l'inverse de celle des CAP, en faveur des services (59%), domaine regroupant les trois groupes de spécialités les plus suivis : « commerce,

vente » (24%), « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » (13%) et « spécialités plurivalentes des services » (11%).

Au total, 43% des élèves inscrits en lycée, que ce soit en CAP, en baccalauréat professionnel ou en BMA, préparent un diplôme relevant des spécialités de la production (1). Les filles sont peu présentes dans ces spécialités (21% en CAP, 15% en baccalauréat professionnel ou BMA), alors qu'elles représentent six élèves sur dix dans les spécialités des services.

Un élève sur quatre suivant une spécialité des services est scolarisé dans un établissement privé sous contrat, contre un élève sur neuf pour les spécialités de la production.

1 Proportion d'élèves préparant un CAP, un baccalauréat professionnel ou un BMA inscrits en lycée dans une spécialité de la production (en %)



► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : 43,2% des élèves préparant un CAP, un baccalauréat professionnel ou un BMA à la rentrée 2024 en lycée sont inscrits dans une spécialité de la production.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Source
DEPP, système d'information Scolarité.

2 Répartition des élèves préparant un CAP, un baccalauréat professionnel ou un BMA en lycée selon la spécialité de formation à la rentrée 2024

Groupes de spécialités de formation	CAP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	385	0,3	13,0	26,5	34 959	6,6	13,8	5,1
201 Technologie de commandes des transformations industrielles	911	0,8	10,8	11,3	14 491	2,7	9,0	5,2
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	17	0,0	0,0	5,9				
211 Productions végétales, cultures spécialisées	466	0,4	5,2	31,1	119	0,0	0,0	43,7
212 Productions animales, élevages spécialisés					158	0,0	0,0	10,1
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	88	0,1	10,2	30,7	79	0,0	0,0	11,4
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.	646	0,6	0,0	7,9	299	0,1	2,3	18,4
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	239	0,2	10,5	44,4	1 844	0,3	7,1	40,6
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	14 952	13,1	14,1	42,7	14 295	2,7	17,1	38,8
222 Transformations chimiques et apparentées	18	0,0	0,0	44,4				
223 Métallurgie	645	0,6	6,8	71,9	499	0,1	5,2	50,1
224 Matériaux de construction, verre, céramique	422	0,4	3,8	68,7	767	0,1	20,5	56,5
225 Plasturgie, matériaux composites	176	0,2	0,0	11,4	1 075	0,2	3,4	13,5
227 Énergie, génie climatique	2 076	1,8	10,0	1,2	5 649	1,1	9,9	1,4
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	1 892	1,7	24,9	8,1	9 972	1,9	14,9	44,7
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	922	0,8	4,1	2,3	1 488	0,3	3,2	13,1
232 Bâtiment : construction et couverture	2 738	2,4	2,5	3,5	2 779	0,5	1,8	5,9
233 Bâtiment : finitions	6 412	5,6	4,4	10,0	3 205	0,6	7,7	31,4
234 Travail du bois et de l'ameublement	6 383	5,6	8,1	12,8	12 745	2,4	11,9	19,4
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	530	0,5	0,0	74,0	54	0,0	0,0	74,1
241 Textile	77	0,1	0,0	90,9				
242 Habillement	2 423	2,1	10,9	86,8	10 155	1,9	10,6	89,0
243 Cuir et peaux	388	0,3	0,0	68,0	936	0,2	0,0	81,6
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité					16 967	3,2	10,4	3,9
251 Mécanique générale et de précision, usinage	442	0,4	7,0	16,1	401	0,1	0,0	22,2
252 Moteurs et mécanique auto	5 514	4,8	11,2	3,8	24 532	4,6	10,5	5,8
253 Mécanique aéronautique et spatiale	114	0,1	20,2	7,0	2 444	0,5	13,2	9,9
254 Structures métalliques	6 945	6,1	6,2	4,4	9 888	1,9	5,7	6,3
255 Électricité, électronique	7 793	6,8	10,8	2,5	45 146	8,5	15,4	2,6
Total spécialités de la production	63 614	55,8	9,7	20,6	214 946	40,5	12,1	15,0
300 Spécialités plurivalentes des services	154	0,1	5,8	22,7	57 031	10,8	18,9	62,4
311 Transport, manutention, magasinage	4 354	3,8	17,5	13,9	13 165	2,5	11,8	19,6
312 Commerce, vente	20 010	17,5	20,2	52,9	124 653	23,5	23,6	53,8
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	1 252	1,1	25,0	50,6	3 150	0,6	15,0	41,3
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	61	0,1	0,0	57,4	6 356	1,2	49,4	56,8
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	6 601	5,8	18,7	87,2	66 891	12,6	29,7	88,1
331 Santé	100	0,1	0,0	54,0	2 993	0,6	25,6	63,5
332 Travail social	5 473	4,8	37,5	95,1				
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	4 126	3,6	9,5	51,2	16 904	3,2	13,9	45,1
336 Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	4 001	3,5	38,0	85,5	11 810	2,2	35,8	95,9
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	144	0,1	16,0	42,4				
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 208	1,1	3,1	58,9	2 302	0,4	0,9	67,9
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	2 962	2,6	39,6	32,4	9 936	1,9	33,5	36,2
Total spécialités des services	50 446	44,2	22,9	59,8	315 191	59,5	24,1	61,9
Ensemble des spécialités	114 060	100,0	15,5	37,9	530 137	100,0	19,2	42,9

► Champ : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

Lecture : en 2024, 44,2% des élèves de CAP se forment dans les spécialités des services. 22,9% des élèves en CAP des services fréquentent un établissement privé. 59,8% des élèves en CAP des services sont des filles.

3 Répartition des élèves préparant une seconde professionnelle en lycée selon la famille de métiers suivie à la rentrée 2024

Famille de métiers	Effectifs
Construction durable du bâtiment et des travaux publics	4 137
Gestion administrative, du transport et de la logistique	21 672
Relation client	41 360
Mer	15
Industries graphiques et communication	1 029
Alimentation	1 714
Beauté et bien-être	4 109
Études et modélisation numérique du bâtiment	3 233
Aéronautique	929
Hôtellerie-restauration	9 472
Maintenance des matériels et des véhicules	8 920
Réalisation d'ensembles mécaniques et industriels	6 404
Agencement, menuiserie et ameublement	3 401
Transitions numérique et énergétique	28 118
Pilotage et maintenance d'installations automatisées	7 503
Total des élèves en seconde professionnelle classée en famille de métiers	142 016
Total hors famille de métiers	43 187
Total des élèves en seconde professionnelle	185 203

► Champ : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

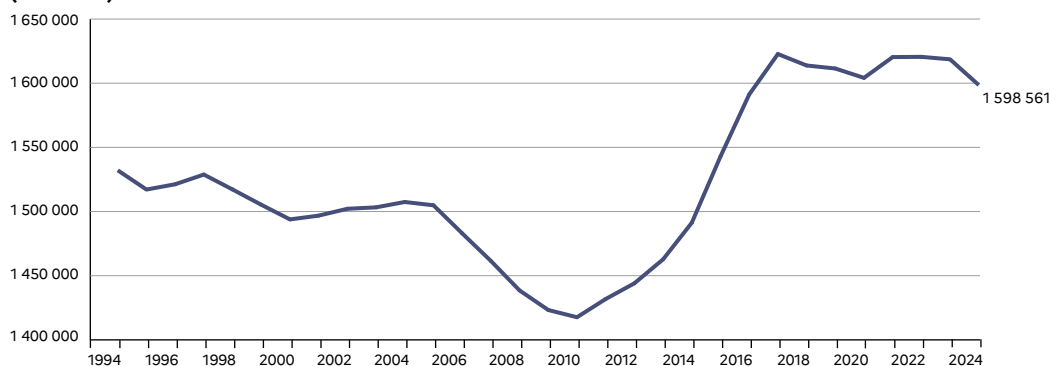
Lecture : en 2024, parmi les 185 203 élèves de seconde professionnelle (sous statut scolaire), 142 016 sont inscrits dans une spécialité regroupée dans une famille de métiers et 43 187 le sont dans une spécialité hors famille de métiers.

À la rentrée 2024, les **formations générales et technologiques** en lycées publics ou privés sous contrat comptent 1 598 600 élèves (1). Après une baisse continue entre 2005 et 2010, les effectifs augmentent entre 2010 et 2017 du fait d'une démographie plus favorable et de l'arrivée au lycée de la génération 2000. À partir de 2022, deux effets se conjuguent et s'opposent : d'une part, l'attractivité de la filière générale et technologique au lycée par rapport à la voie professionnelle et, d'autre part, la baisse de la démographie. Les effectifs diminuent légèrement entre 2017 et 2020 (-18 600 élèves en trois ans), puis augmentent de nouveau entre 2020 et 2022 (+16 400 élèves). Depuis 2022, un regain d'attractivité de la voie professionnelle et une démographie toujours déclinante aboutissent de nouveau à un recul des effectifs (-22 000 élèves en deux ans).

Dans ces formations, la série générale accueille sept élèves de terminale sur dix et les séries technologiques trois élèves sur dix. Entre 1994 et 2003, l'évolution s'est faite au profit de la voie technologique (+4 points de pourcentage), avec notamment le développement des séries tertiaires STT-STMG et SMS-ST2S. Depuis 2004, la tendance s'inverse au profit de la voie générale (2). À la rentrée 2024, la série générale regroupe 72% des élèves de terminale, tandis que 7% des élèves sont scolarisés dans les séries technologiques de la production (STI2D et STL) et 21% dans celles des services.

Les filles sont majoritaires dans les formations générales et technologiques en lycée (54%), avec des disparités selon les séries (3). Elles sont majoritaires dans la voie générale (55% en terminale) et les séries technologiques tertiaires (53% en terminale STMG, 84% en ST2S). À l'inverse, elles sont sous-représentées dans la série technologique STI2D (10% en terminale).

1 Évolution des effectifs des séries générales et technologiques dans les établissements de l'éducation nationale (hors ULIS)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat.
 Lecture : à la rentrée 2024, 1 598 561 élèves suivent une formation générale ou technologique au lycée.

RERS 2025, DEPP

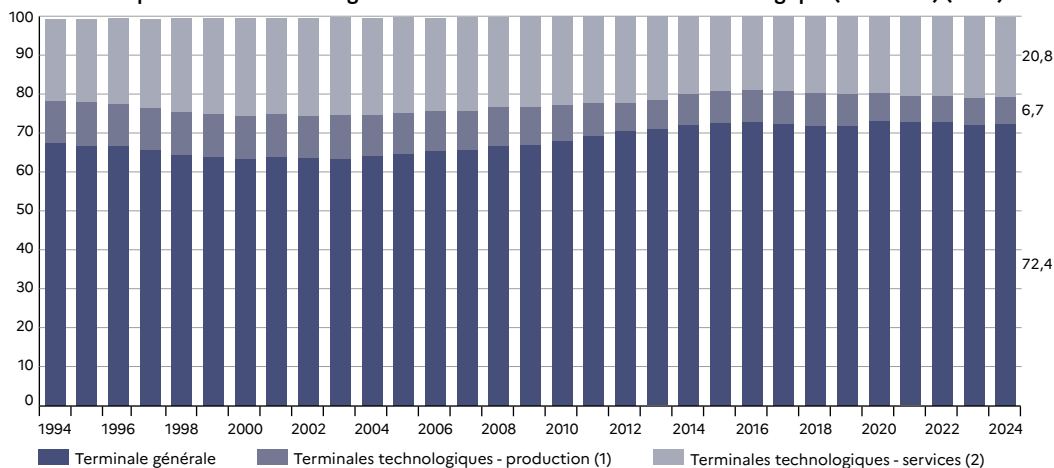
Précisions

Mise en place en 1992, l'organisation du second cycle général et technologique a connu une première réforme à la rentrée 2010. En 2019, elle connaît une deuxième réforme qui s'achèvera avec le baccalauréat de la session 2021.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.42 ; 23.51.

2 Évolution du poids de la terminale générale et des séries de terminale technologique (hors ULIS) (en %)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat.

1. Séries STI, STI2D, STL, STAV.

2. Séries STI/STG/STMG, SMS/ST2S, STD2A, TMD/S2TMD, STHR.

Lecture : à la rentrée 2024, parmi les élèves de terminale générale et technologique, 72,4% sont dans la voie générale.

Note : la somme des pourcentages ne fait pas 100% pour chaque année en raison des effectifs d'élèves inscrits en brevet de technicien qui n'apparaissent pas dans le graphique.

RERS 2025, DEPP

3 Répartition des élèves des formations générales et technologiques selon le sexe et la série (hors ULIS)

Séries	Public		Privé sous contrat		Public + privé	
	Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)
Classe préparatoire à la classe de seconde	1 304	46,9	16	56,3	1 320	47,0
Secondes	433 188	54,2	119 828	52,8	553 016	53,9
Seconde générale et technologique	431 383	54,2	119 539	52,9	550 922	53,9
Techno. STHR et BT	1 805	51,0	289	49,8	2 094	50,8
Premières	411 810	54,2	114 278	53,5	526 088	54,1
Première générale	291 153	56,1	91 162	53,7	382 315	55,6
STI2D	24 767	10,8	3 287	8,7	28 054	10,5
STL	5 746	59,0	872	54,6	6 618	58,4
STMG (ex. STG/STT)	66 692	52,5	12 029	48,6	78 721	51,9
ST2S (ex. SMS)	17 656	83,6	5 331	81,6	22 987	83,2
STD2A	2 934	79,7	1 227	77,5	4 161	79,0
TMD/S2TMD	552	63,9	34	61,8	586	63,8
STHR	2 099	55,6	290	54,1	2 389	55,4
Brevet de technicien	211	79,6	46	60,9	257	76,3
Terminales	408 927	54,0	109 210	53,6	518 137	53,9
Terminale générale	288 447	55,8	86 931	53,9	375 378	55,3
STI2D	24 974	10,2	3 348	7,9	28 322	10,0
STL	5 622	58,6	808	53,6	6 430	57,9
STMG (ex. STG/STT)	68 393	53,8	11 554	49,4	79 947	53,2
ST2S (ex. SMS)	16 119	84,2	5 072	82,8	21 191	83,9
STD2A	2 829	80,8	1 131	79,1	3 960	80,3
TMD/S2TMD	417	64,0	24	70,8	441	64,4
STHR	1 931	55,1	294	55,1	2 225	55,1
Brevet de technicien	195	81,5	48	72,9	243	79,8
Total	1 255 229	54,1	343 332	53,3	1 598 561	53,9

► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : à la rentrée 2024, 1 320 élèves sont inscrits en classe préparatoire à la classe de seconde.

RERS 2025, DEPP

Les élèves scolarisés dans les formations générales et technologiques en lycée relevant du ministère chargé de l'éducation nationale arrivent très souvent « à l'heure » à un niveau donné : à 15 ans en seconde (89%), à 16 ans en première (87%) et à 17 ans en terminale (85%), âges théoriques d'entrée dans ces classes (2). Ces proportions ont fortement augmenté depuis la fin des années 1980, où à peine la moitié des élèves étaient « à l'heure » en seconde (3).

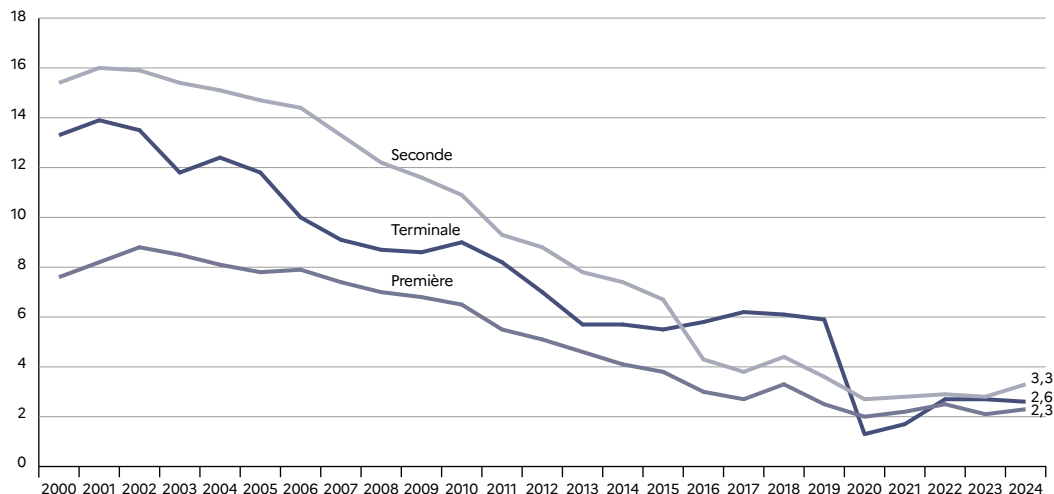
Ces évolutions s'expliquent par la baisse du redoublement en primaire et au collège. Les **taux de redoublement** ont également diminué au lycée général et technologique depuis le début des années 2000 (1). Cependant, en seconde, le redoublement a augmenté (+0,5 point) à la rentrée 2024. Il concerne 3,3% des

élèves de seconde, 2,3% des élèves de première et 2,6% des élèves de terminale.

Cette hausse du redoublement en seconde se fait au détriment du passage en première générale (-0,6 point). En revanche, les passages de la seconde vers la première technologique restent stables (4). Les élèves de seconde sont par ailleurs 3,2% à se réorienter vers les formations professionnelles en lycée.

En formations générales et technologiques, les élèves sont plus souvent en avance dans le secteur privé que dans le secteur public. Quel que soit le secteur d'enseignement, les filles arrivent plus fréquemment « à l'heure » que les garçons à un niveau donné.

1 Évolution du taux de redoublement dans les établissements de l'éducation nationale (en %)



► Champ : France (hors Mayotte avant 2011), public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

Lecture : 3,3% des élèves inscrits en seconde générale à la rentrée 2023 redoublent cette classe à la rentrée 2024 dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Note : la méthode de calcul du taux de redoublement a été modifiée à partir de 2020 mais l'impact sur les valeurs de cet indicateur au lycée GT est très faible.

Précisions

La méthode de calcul des flux a été modifiée à partir de 2020. Voir Note d'Information 23.51.

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA et y compris ULIS à partir de 2016).

Taux de passage, taux de sortie dans le second degré de l'éducation nationale – Voir « Glossaire ».

2 Répartition des élèves en formations générales et technologiques en lycée selon le sexe et l'âge à la rentrée 2024

	Public				Privé sous contrat				Public + privé	
	Effectifs	Part d'élèves (en %)	dont filles	Part de filles (en %)	Effectifs	Part d'élèves (en %)	dont filles	Part de filles (en %)	Effectifs	%
Classe préparatoire à la classe de seconde	1 304	100,0	611	100,0	16	100,0	9	100,0	1 320	100,0
15 ans ou moins	1 109	85,0	509	83,3	15	93,8	8	88,9	1 124	85,2
16 ans ou plus	195	15,0	102	16,7	1	6,3	1	11,1	196	14,8
Seconde	433 188	100,0	234 641	100,0	119 828	100,0	63 321	100,0	553 016	100,0
14 ans ou moins	13 604	3,1	6 224	2,7	6 335	5,3	2 833	4,5	19 939	3,6
15 ans	385 317	88,9	210 848	89,9	106 732	89,7	57 306	90,5	492 049	89,0
16 ans	30 698	7,1	15 628	6,7	6 239	5,2	2 903	4,6	36 937	6,7
17 ans ou plus	3 569	0,8	1 941	0,8	522	0,4	279	0,4	4 091	0,7
Première	411 810	100,0	223 338	100,0	114 278	100,0	61 112	100,0	526 088	100,0
15 ans ou moins	14 045	3,4	6 584	2,9	6 318	5,5	2 864	4,7	20 363	3,9
16 ans	360 497	87,5	197 637	88,5	98 649	86,3	53 800	88,0	459 146	87,3
17 ans	33 010	8,0	16 745	7,5	8 629	7,6	4 093	6,7	41 639	7,9
18 ans ou plus	4 258	1,0	2 372	1,1	682	0,6	355	0,6	4 940	0,9
Terminale	408 927	100,0	220 815	100,0	109 210	100,0	58 530	100,0	518 137	100,0
16 ans ou moins	14 035	3,4	6 522	3,0	6 186	5,7	2 799	4,8	20 221	3,9
17 ans	346 213	84,7	190 291	86,2	93 317	85,4	51 132	87,4	439 524	84,8
18 ans	42 357	10,4	20 741	9,4	8 900	8,1	4 207	7,2	51 257	9,9
19 ans ou plus	6 322	1,5	3 261	1,5	813	0,7	392	0,7	7 135	1,4
ULIS en formations GT en lycée (1)	147	100,0			66		20		213	100,0
Ensemble	1 255 376		679 460		343 398		182 992		1 598 774	

► Champ : France, public + privé sous contrat.

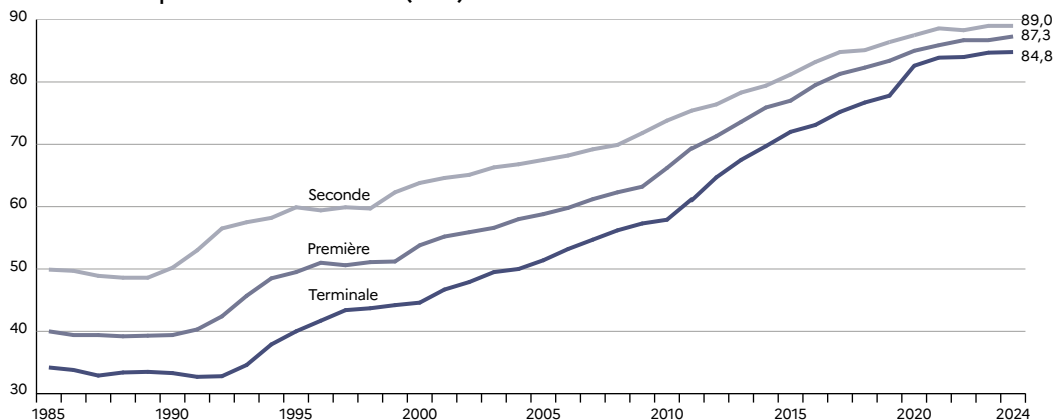
RERS 2025, DEPP

1. Les élèves des dispositifs ULIS sont scolarisés à tous les niveaux; compte tenu de la faiblesse des effectifs, ils n'ont pas été répartis par niveau, par âge et par sexe.

Lecture : 1 320 élèves sont scolarisés à la rentrée 2024 en classe préparatoire à la classe de seconde. Parmi ces élèves, 85,2% ont 15 ans ou moins.

Note : les lignes en italique sont celles de l'âge théorique des élèves.

3 Évolution de la part d'élèves « à l'heure » (en %)



► Champ : France (hors Mayotte avant 2011), public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

Lecture : à la rentrée 2024, 89,0% des élèves de seconde sont « à l'heure ».

4 Évolution des taux de passage et des taux de sortie des établissements de l'éducation nationale (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020 (1)	2020 (2)	2021	2022	2023	2024
Passage de seconde vers lycée professionnel	3,1	3,2	3,2	3,0	2,7	2,9	3,1	3,4	3,2	3,2
Passage de seconde vers première générale et technologique	89,7	90,0	89,5	90,4	91,6	90,9	90,5	89,6	90,1	89,5
Seconde vers première générale	65,5	65,6	65,5	67,3	67,7	67,2	67,1	65,6	66,4	65,8
Seconde vers première technologique	24,2	24,4	24,0	23,1	24,1	23,7	23,4	24,0	23,7	23,7
Sortie de l'éducation nationale en fin de seconde	2,9	2,9	2,9	3,0	2,6	3,4	3,6	4,1	3,9	4,0
Passage de première vers terminale	95,0	95,3	94,5	95,4	96,1	95,6	95,2	94,4	94,9	94,8
Sortie de l'éducation nationale en fin de première	1,8	1,8	1,9	1,8	1,5	2,1	2,2	2,7	2,6	2,5

► Champ : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

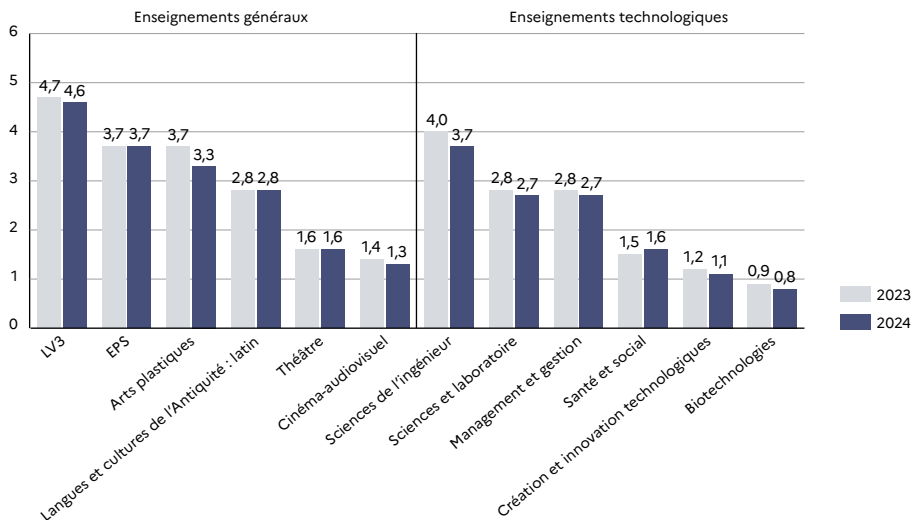
1. et 2. La méthode de calcul du taux de redoublement a été modifiée à partir de 2020. La colonne 2020 (1) fait référence à l'ancienne méthode et la colonne 2020 (2) à la nouvelle.
Lecture : 3,2% des élèves inscrits en seconde générale à la rentrée 2023 suivent une formation professionnelle (sous statut scolaire) à la rentrée 2024 dans un établissement relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

À la rentrée 2024, les classes de seconde **générale et technologique** (GT) des établissements publics et privés sous contrat accueillent 553 000 élèves, dont une majorité de filles (54%) (2). L'enseignement privé sous contrat scolarise 22% des élèves de seconde GT. Parmi l'ensemble de ces élèves, seuls quelques-uns sont inscrits en **seconde spécifique** : 2 000 élèves en seconde sciences & technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) et 80 en seconde brevet de techniciens métiers de la musique. Depuis 2019, la réforme de la classe de seconde GT permet aux élèves de choisir un ou deux enseignements optionnels facultatifs, généraux ou technologiques. Les enseignements optionnels de langues et cultures de l'Antiquité – latin ou grec – peuvent être choisis en plus de ces deux enseignements.

En 2024, un élève sur cinq de seconde GT a choisi au moins un enseignement optionnel général (3). L'enseignement le plus suivi est la LV3 (5% des secondes GT), puis l'EPS (4%) et les arts plastiques (3%). Plus globalement, les matières artistiques (« arts plastiques », « théâtre », « cinéma-audiovisuel », « musique », « histoire des arts », « danse ») regroupent 8% des élèves (1).

Un élève sur sept (14%) a choisi de suivre un enseignement optionnel de type technologique (4). Les enseignements les plus suivis sont « sciences de l'ingénieur » (4%), « management et gestion » (3%) et « sciences et laboratoire » (3%). Les options « culture et pratique du théâtre, de la danse ou de la musique » – plus spécifiques à une première « sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse » – sont rarement choisies.

1 Évolution de la proportion d'élèves de seconde générale et technologique dans les enseignements optionnels les plus choisis entre 2023 et 2024 (en %)



► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : à la rentrée 2024, 4,6% des élèves de seconde générale et technologique suivent une LV3, contre 4,7% en 2023.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Options ou enseignements au choix du second degré – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.42; 23.51.

2 Répartition des élèves de seconde à la rentrée 2024

	Seconde GT	Seconde STHR	Seconde BT Métiers de la musique	Total
Public	431 383	1 759	46	433 188
Privé	119 539	259	30	119 828
Ensemble	550 922	2 018	76	553 016
Répartition (%)	99,6	0,4	ε	100,0
Part des filles (%)	53,9	51,1	43,4	53,9

► **Champ** : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

Lecture : parmi les 550 922 élèves en seconde GT, 431 383 sont scolarisés dans un établissement public et 119 539 dans un établissement privé à la rentrée 2024. Les filles représentent 53,9% de ces élèves.

3 Répartition des élèves de seconde générale et technologique selon l'enseignement optionnel facultatif général suivi à la rentrée 2024

	Public	Privé	Total	Part sur le total des secondes GT (%)	Filles	Garçons	Part des filles (%)
LV3	18 147	7 135	25 282	4,6	16 681	8 601	66,0
EPS	14 570	5 619	20 189	3,7	6 456	13 733	32,0
Arts plastiques	12 200	5 918	18 118	3,3	13 803	4 315	76,2
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	9 448	6 080	15 528	2,8	9 075	6 453	58,4
Théâtre	6 771	2 051	8 822	1,6	6 357	2 465	72,1
Cinéma-audiovisuel	5 969	1 184	7 153	1,3	4 248	2 905	59,4
Musique	3 700	1 034	4 734	0,9	3 011	1 723	63,6
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	2 944	1 635	4 579	0,8	2 712	1 867	59,2
Histoire des arts	2 396	411	2 807	0,5	2 138	669	76,2
Danse	1 159	64	1 223	0,2	1 111	112	90,8
Langue des signes française	544	469	1 013	0,2	827	186	81,6
Arts du cirque	124	0	124	ε	88	36	71,0
Écologie-agronomie-territoires-développement durable	25	6	31	ε	15	16	48,4
Ensemble - Au moins une option	76 153	30 353	106 506	19,3	64 571	41 935	60,6
Aucune option	355 230	89 186	444 416	80,7	232 327	212 089	52,3

► **Champ** : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

Lecture : 19,3% des élèves de seconde générale et technologique suivent au moins un enseignement optionnel général à la rentrée 2024, notamment 4,6% suivent une LV3. 66% de ces élèves sont des filles.

4 Répartition des élèves de seconde générale et technologique selon l'enseignement optionnel facultatif technologique suivi à la rentrée 2024

	Public	Privé	Total	Part sur le total des secondes GT (%)	Filles	Garçons	Part des filles (%)
Sciences de l'ingénieur	16 451	3 983	20 434	3,7	3 047	17 387	14,9
Management et gestion	8 243	6 778	15 021	2,7	7 579	7 442	50,5
Sciences et laboratoire	11 080	3 802	14 882	2,7	8 677	6 205	58,3
Santé et social	5 751	2 964	8 715	1,6	7 508	1 207	86,2
Création et innovation technologiques	4 843	1 293	6 136	1,1	953	5 183	15,5
Biotechnologies	2 577	1 639	4 216	0,8	2 609	1 607	61,9
Création et culture - design	2 633	930	3 563	0,6	2 765	798	77,6
Atelier artistique	500	56	556	0,1	412	144	74,1
Culture et pratique de la musique	270		270	ε	143	127	53,0
Culture et pratique de la danse	179		179	ε	165	14	92,2
Culture et pratique du théâtre	96	1	97	ε	78	19	80,4
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	72	3	75	ε	52	23	69,3
Pratiques sociales et culturelles	5		5	ε	4	1	80,0
Ensemble - Au moins une option	52 670	21 445	74 115	13,5	33 969	40 146	45,8
Aucune option	378 713	98 094	476 807	86,5	262 929	213 878	55,1

► **Champ** : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

Lecture : à la rentrée 2024, 13,5% des élèves de seconde générale et technologique suivent un enseignement optionnel technologique, notamment « sciences de l'ingénieur » pour 3,7% d'entre eux. 14,9% de ces élèves sont des filles.

À la rentrée 2024, en première technologique, 5% des élèves ont choisi un enseignement optionnel facultatif (1). L'option facultative la plus suivie est l'EPS et concerne 2% des élèves. Les deux autres options les plus choisies sont les arts plastiques (1% des élèves de première technologique) et la LV3 (1%). Un élève sur deux ayant choisi une option facultative en première technologique est une fille (52%). Les filles sont sous-représentées parmi les élèves ayant choisi l'enseignement optionnel EPS (29%). Les disciplines artistiques regroupent 2% des élèves de première technologique.

En 2024, en terminale technologique également, 5% des élèves ont opté pour un enseignement optionnel facultatif (2). L'option facultative la plus suivie est, comme en classe de première, l'EPS, choisie par 2% des élèves. Les deux autres enseignements facultatifs les plus suivis sont les arts plastiques (1% des élèves) et « droit et grands enjeux du monde contemporain » (1%). Comme en classe de première également, un élève sur deux ayant choisi une option facultative en terminale technologique est une fille (53%). Les disciplines artistiques regroupent aussi 2% des élèves de terminale technologique.

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- RERS 4.09 : « Les formations générales et technologiques par série ».

1 Effectifs d'élèves de première technologique par enseignement optionnel facultatif à la rentrée 2024

	Public	Privé	Total (1)	Part sur l'ensemble des élèves de première technologique (%)	Filles	Garçons	Part des filles (%)
EPS	2 414	844	3 258	2,3	944	2 314	29,0
Arts plastiques	710	550	1 260	0,9	938	322	74,4
LV3	766	160	926	0,6	618	308	66,7
Théâtre	499	163	662	0,5	433	229	65,4
Langue des signes française	142	318	460	0,3	396	64	86,1
Cinéma-audiovisuel	324	135	459	0,3	212	247	46,2
Musique	225	58	283	0,2	174	109	61,5
Histoire des arts	88	92	180	0,1	139	41	77,2
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	93	22	115	0,1	84	31	73,0
Danse	78	3	81	0,1	73	8	90,1
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	42	5	47	0,0	32	15	68,1
Parcours <i>Mare nostrum</i>	4	0	4	0,0	3	1	75,0
Ensemble des élèves ayant choisi au moins une option	5 325	2 300	7 625	5,3	3 977	3 648	52,2
Élèves n'ayant choisi aucune option	115 121	20 770	135 891	94,7	67 805	68 086	49,9

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Effectif hors ULIS.

Lecture : en 2024, 5,3% des élèves de première technologique suivent un enseignement optionnel facultatif. 2,3% suivent l'option EPS, 29,0% de ces élèves sont des filles.

2 Effectifs d'élèves de terminale technologique par enseignement optionnel facultatif à la rentrée 2024

	Public	Privé	Total (1)	Part sur l'ensemble des élèves de terminale technologique (%)	Filles	Garçons	Part des filles (%)
EPS	1 801	762	2 563	1,8	675	1 888	26,3
Arts plastiques	560	472	1 032	0,7	761	271	73,7
Droit et grands enjeux du monde contemporain	676	210	886	0,6	640	246	72,2
LV3	478	127	605	0,4	388	217	64,1
Théâtre	319	148	467	0,3	292	175	62,5
Cinéma-audiovisuel	269	155	424	0,3	197	227	46,5
Langue des signes française	95	256	351	0,2	316	35	90,0
Musique	152	50	202	0,1	123	79	60,9
Histoire des arts	54	111	165	0,1	126	39	76,4
Danse	88	4	92	0,1	76	16	82,6
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	57	15	72	0,1	55	17	76,4
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	27	6	33	0,0	21	12	63,6
Ensemble des élèves ayant choisi au moins une option	4 532	2 260	6 792	4,8	3 592	3 200	52,9
Élèves n'ayant choisi aucune option	115 753	19 971	135 724	95,2	67 932	67 792	50,1

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Effectif hors ULIS.

Lecture : en 2024, 4,8% des élèves de terminale technologique suivent un enseignement optionnel facultatif. 1,8% suivent l'option EPS, 26,3% de ces élèves sont des filles.

À la rentrée 2024, en première générale, 15% des élèves ont choisi au moins un enseignement optionnel facultatif (1). L'option facultative la plus suivie est la LV3 : 4% des élèves ont opté pour cet enseignement. Les deux autres options les plus choisies sont l'EPS (3% des élèves de première générale) et le latin (3%). Six élèves sur dix ayant choisi une option facultative en première générale sont des filles (61%), mais elles sont 35% en EPS. Les disciplines artistiques regroupent 5% des élèves de première générale.

En 2024, 46% des élèves de terminale générale ont opté pour au moins un enseignement optionnel

facultatif (2). Des élèves de terminale générale ont choisi un premier enseignement facultatif parmi « mathématiques complémentaires », « mathématiques expertes » (possible uniquement pour les élèves ayant choisi « mathématiques » en enseignement de spécialité) et « droit et grands enjeux du monde contemporain ». Ces trois options sont suivies respectivement par 14%, 16% et 8% des élèves de terminale pour un total de 38%. Parmi les autres enseignements optionnels facultatifs possibles, les trois les plus choisis sont la LV3 (3% des élèves), le latin (3%) et l'EPS (3%). Les disciplines artistiques regroupent 5% des élèves de terminale générale.

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- RERS 4.09 : « Les formations générales et technologiques par série ».
- Note d'Information : 25.10.

1 Effectifs d'élèves de première générale selon l'enseignement optionnel facultatif suivi à la rentrée 2024

	Public	Privé	Total (1)	Part sur l'ensemble des élèves de première générale (%)	Filles	Garçons	Part des filles (%)
LV3	10 066	4 715	14 781	3,9	9 972	4 809	67,5
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	6 706	4 490	11 196	2,9	6 800	4 396	60,7
EPS	7 969	3 368	11 337	3,0	3 946	7 391	34,8
Arts plastiques	3 114	2 935	6 049	1,6	4 709	1 340	77,8
Théâtre	3 313	1 385	4 698	1,2	3 289	1 409	70,0
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	2 255	1 314	3 569	0,9	2 198	1 371	61,6
Cinéma-audiovisuel	2 013	520	2 533	0,7	1 581	952	62,4
Musique	1 864	776	2 640	0,7	1 696	944	64,2
Histoire des arts	891	199	1 090	0,3	829	261	76,1
Danse	515	23	538	0,1	483	55	89,8
Langue des signes française	292	279	571	0,1	487	84	85,3
Hippologie et équitation	28	2	30	0,0	25	5	83,3
Agronomie-économie-territoires	4	2	6	0,0	3	3	50,0
Mare nostrum	37	0	37	0,0	26	11	70,3
Ensemble des élèves ayant choisi au moins une option	38 040	19 278	57 318	15,0	34 905	22 413	60,9
Élèves n'ayant choisi aucune option	253 113	71 884	324 997	85,0	177 567	147 430	54,6

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Effectif hors ULIS.

Lecture : en 2024, 15,0% des élèves de première générale suivent un enseignement optionnel facultatif, 3,9% suivent une LV3; 67,5% de ces élèves sont des filles.

RERS 2025, DEFP

2 Effectifs d'élèves de terminale générale selon l'enseignement optionnel facultatif suivi à la rentrée 2024

	Public	Privé	Total (1)	Part sur l'ensemble des élèves de terminale générale (%)	Filles	Garçons	Part des filles (%)
Premier enseignement optionnel facultatif							
Mathématiques complémentaires	37 296	15 310	52 606	14,0	32 999	19 607	62,7
Mathématiques expertes	41 779	19 054	60 833	16,2	20 385	40 448	33,5
Droit et grands enjeux du monde contemporain	18 705	9 418	28 123	7,5	20 753	7 370	73,8
Ensemble des élèves ayant choisi un de ces premiers enseignements facultatifs	97 780	43 782	141 562	37,7	74 137	67 425	52,4
Élèves n'ayant choisi aucun de ces premiers enseignements facultatifs	190 667	43 149	233 816	62,3	133 490	100 326	57,1
Deuxième enseignement optionnel facultatif							
LV3	8 520	4 074	12 594	3,4	8 458	4 136	67,2
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	6 817	4 215	11 032	2,9	6 761	4 271	61,3
EPS	7 439	3 047	10 486	2,8	3 542	6 944	33,8
Arts plastiques	3 314	2 974	6 288	1,7	4 890	1 398	77,8
Théâtre	3 179	1 251	4 430	1,2	3 153	1 277	71,2
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	1 927	1 130	3 057	0,8	1 892	1 165	61,9
Musique	1 985	826	2 811	0,7	1 776	1 035	63,2
Cinéma-audiovisuel	1 920	481	2 401	0,6	1 530	871	63,7
Histoire des arts	917	176	1 093	0,3	842	251	77,0
Danse	507	14	521	0,1	488	33	93,7
Langue des signes française	242	168	410	0,1	341	69	83,2
Hippologie et équitation	19	1	20	0,0	17	3	85,0
Agronomie-économie-territoires	0	4	4	0,0	3	1	75,0
Pratiques sociales et culturelles	15	0	15	0,0	14	1	93,3
Mare nostrum	26	0	26	0,0	20	6	76,9
Ensemble des élèves ayant choisi au moins un de ces deuxièmes enseignements facultatifs	35 994	17 746	53 740	14,3	32 803	20 937	61,0
Élèves n'ayant choisi aucun de ces deuxièmes enseignements facultatifs	252 453	69 185	321 638	85,7	174 824	146 814	54,4
Ensemble des élèves ayant choisi au moins un enseignement optionnel facultatif	121 849	52 386	174 235	46,4	95 146	79 089	54,6
Élèves n'ayant choisi aucun de ces enseignements facultatifs	166 598	34 545	201 143	53,6	112 481	88 662	54,9

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Effectif hors ULIS.

Lecture : en 2024, 46,4% des élèves de terminale générale suivent un enseignement optionnel facultatif, 14,0% suivent «mathématiques complémentaires» comme premier enseignement facultatif et 62,7% de ces élèves sont des filles.

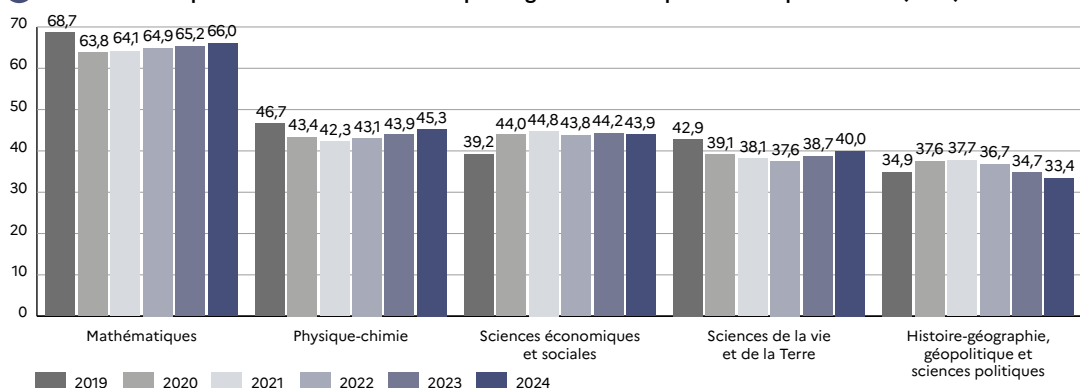
RERS 2025, DEFP

À la rentrée 2024, l'enseignement de spécialité le plus largement choisi en première générale est toujours la spécialité « mathématiques » qui regroupe 66 % des élèves (1) (2). La proportion d'élèves ayant choisi cet enseignement augmente pour la quatrième année consécutive (+0,8 point par rapport à 2023). Le deuxième enseignement le plus choisi en 2024 est la spécialité « physique-chimie » suivie par 45 % des élèves (+1,4 point par rapport à 2023 et passe ainsi du troisième au deuxième rang). Choisis par 44 % des élèves, les « sciences économiques et sociales » reculent à la troisième place, devant les « sciences de la vie et de la Terre » (40%), l'« histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » (33%) et les « langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » (LLCER) (30%).

L'enseignement « humanités, littérature et philosophie » concerne un élève sur cinq (18%) et l'enseignement « numérique et sciences informatiques » un élève sur dix. Les douze autres spécialités sont nettement moins suivies.

Si les « mathématiques » restent la spécialité la plus choisie, elles sont plus fréquemment suivies par les garçons : 77% contre 57% des filles. Elles sont également plus fréquemment suivies par les élèves d'origine sociale très favorisée : 73% contre 59% parmi les élèves d'origine sociale défavorisée (3). Les garçons choisissent également majoritairement la « physique-chimie » (55%), alors que ce n'est que le quatrième enseignement de spécialité le plus choisi par les filles (38%).

1 Évolution de la part d'élèves suivant les cinq enseignements de spécialité les plus choisis (en %)



► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : en 2024, 66% des élèves de première générale suivent la spécialité « mathématiques ».

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'information : 25.10 ; 24.06 ; 23.06.

2 Effectifs d'élèves de première générale par enseignement de spécialité à la rentrée 2024

Enseignement de spécialité	Effectifs d'élèves ayant fait ce choix	Proportion de filles (%)	Part d'élèves ayant fait ce choix (%)	Part de filles ayant fait ce choix (%)	Part de garçons ayant fait ce choix (%)
Mathématiques	252 513	48,4	66,0	57,5	76,7
Physique-chimie	173 243	46,3	45,3	37,8	54,8
Sciences économiques et sociales (SES)	167 749	58,8	43,9	46,4	40,7
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	152 826	60,8	40,0	43,7	35,3
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)	127 727	62,7	33,4	37,7	28,0
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)	114 812	65,7	30,0	35,5	23,2
Humanités, littérature et philosophie (HLP)	68 885	80,4	18,0	26,1	8,0
Numérique et sciences informatiques (NSI)	36 905	19,1	9,7	3,3	17,6
Sciences de l'ingénieur (SI)	16 908	16,1	4,4	1,3	8,4
Arts plastiques	12 815	79,5	3,4	4,8	1,5
Éducation physique, pratiques et culture sportives	7 998	32,3	2,1	1,2	3,2
Cinéma-audiovisuel	4 874	61,8	1,3	1,4	1,1
Histoire des arts	3 048	80,2	0,8	1,2	0,4
Théâtre	2 959	75,1	0,8	1,0	0,4
Musique	1 838	60,1	0,5	0,5	0,4
Danse	531	87,8	0,1	0,2	0,0
Littérature et langue et culture de l'Antiquité (LLCA) latin	527	75,5	0,1	0,2	0,1
LLCA grec	217	70,5	0,1	0,1	0,0
Arts du cirque	123	68,3	0,0	0,0	0,0
Biologie-écologie (1)	4	75,0	0,0	0,0	0,0

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Cet enseignement est généralement proposé dans les lycées agricoles.

Lecture : en 2024, 57,5% des filles suivent l'enseignement de spécialité « mathématiques », mais les filles sont minoritaires dans cet enseignement de spécialité puisqu'elles représentent 48,4% des élèves.

RERS 2025, DEPP

3 Origine sociale des élèves de première générale par enseignement de spécialité à la rentrée 2024 (en %)

Enseignement de spécialité	Part d'élèves d'origine sociale très favorisée ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale favorisée ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale moyenne ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale défavorisée ayant fait ce choix
Mathématiques	73,4	64,4	61,1	58,9
Physique-chimie	50,8	45,0	40,9	40,3
Sciences économiques et sociales (SES)	42,5	42,0	46,0	45,4
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	37,6	42,2	40,8	42,2
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)	32,7	32,5	34,6	33,9
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)	26,2	30,2	32,9	33,5
Humanités, littérature et philosophie (HLP)	14,3	19,0	20,2	21,7
Numérique et sciences informatiques (NSI)	9,7	9,6	9,2	10,0
Sciences de l'ingénieur (SI)	4,6	4,9	4,1	4,2
Arts plastiques	2,9	3,5	3,8	3,7
Éducation physique, pratiques et culture sportives	1,7	2,5	2,4	2,3
Cinéma-audiovisuel	1,2	1,4	1,4	1,2
Histoire des arts	0,7	0,8	0,9	0,9
Théâtre	0,7	0,9	0,8	0,9
Musique	0,5	0,5	0,5	0,4
Danse	0,1	0,2	0,2	0,1
Littérature et langue et culture de l'Antiquité (LLCA) latin	0,1	0,2	0,1	0,2
LLCA grec	0,1	0,1	0,1	0,1
Arts du cirque	0,0	0,0	0,0	0,0
Biologie-écologie (1)	0,0	0,0	0,0	0,0

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Cet enseignement est généralement proposé dans les lycées agricoles.

Lecture : en 2024, 73,4% des élèves de première générale d'origine sociale très favorisée suivent la spécialité « mathématiques ».

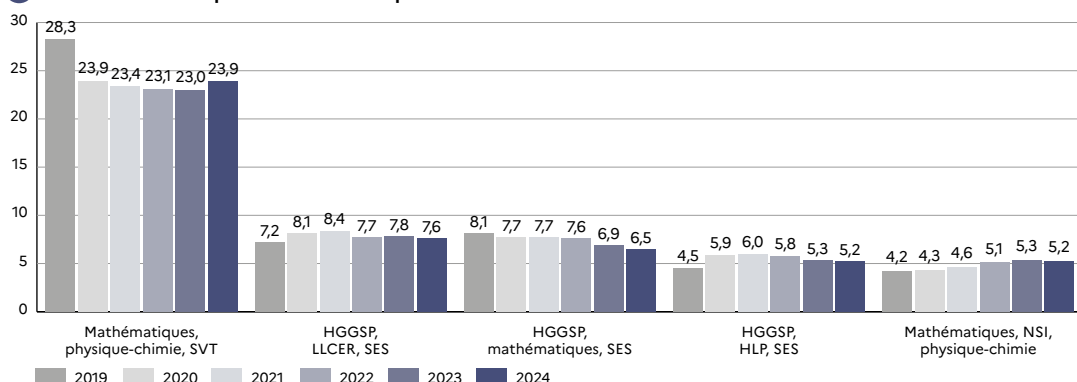
RERS 2025, DEPP

À la rentrée 2024, les élèves de première générale suivent 448 combinaisons de trois enseignements de spécialité. La combinaison « mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre (SVT) », la plus largement choisie, concerne 24% des élèves (+0,9 point par rapport à 2023) (1)(2). La deuxième combinaison la plus choisie – « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER), sciences économiques et sociales (SES) » – concerne seulement 8% des élèves.

Filles et garçons suivent des enseignements relativement différents : les filles sont un peu plus nombreuses en proportion à suivre la combinaison « mathématiques,

physique-chimie, SVT » (respectivement 25% et 22%, en hausse de 1,5 point pour les filles contre seulement +0,1 point pour les garçons) (3)(4). Parmi les cinq combinaisons les plus choisies par les garçons figure l'association des deux matières « mathématiques, physique-chimie » soit à « numérique, sciences informatiques (NSI) » (10%), soit à « sciences de l'ingénieur (SI) » (6%), alors que ces enseignements ne sont pratiquement pas suivis par les filles. Chez les filles, l'association des deux matières HGGSP et SES apparaît trois fois dans les cinq combinaisons les plus choisies (contre seulement une fois chez les garçons) et est associée soit à LLCER (9%), soit à « humanités, littérature et philosophie (HLP) » (7%), soit à « mathématiques » (6% chez les filles, 7% chez les garçons).

1 Évolution des cinq combinaisons les plus choisies



► Champ : France, public + privé sous contrat.

► Lecture : en 2024, 23,9% des élèves de première générale suivent la combinaison d'enseignements de spécialité « mathématiques, physique-chimie, SVT ».

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'information : 25.10; 24.06; 23.06.

2 Répartition des élèves de première générale par combinaison d'enseignements de spécialité

Combinaison d'enseignements de spécialité	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)	Proportion de filles (%)
Mathématiques, physique-chimie, SVT	28,3	23,9	23,4	23,1	23,0	91 412	23,9	59,0
HGGSP, LLCER, SES	7,2	8,1	8,4	7,7	7,8	29 249	7,6	64,7
HGGSP, mathématiques, SES	8,1	7,7	7,7	7,6	6,9	24 998	6,5	51,1
HGGSP, HLP, SES	3,2	3,8	3,9	4,4	4,9	19 980	5,2	37,0
Mathématiques, NSI, physique-chimie	4,5	5,9	6,0	5,8	5,3	19 693	5,2	74,5
Mathématiques, physique-chimie, SES	4,2	4,3	4,6	5,1	5,3	19 664	5,1	14,4
HGGSP, HLP, LLCER	3,4	3,3	3,6	3,6	3,6	14 279	3,7	56,8
Mathématiques, physique-chimie, SI	4,3	3,8	3,7	3,6	3,4	12 974	3,4	15,3
LLCER, mathématiques, SES	4,4	4,1	4,0	4,0	3,4	11 779	3,1	81,3
Mathématiques, SVT, SES	3,3	3,0	2,8	2,7	2,9	11 025	2,9	58,3
LLCER, mathématiques, physique-chimie	2,1	2,3	2,2	2,4	2,6	10 857	2,8	44,1
HGGSP, SVT, SES	2,1	2,5	2,5	2,3	2,4	8 834	2,3	57,6
HLP, LLCER, SES	1,8	2,3	2,3	2,2	2,2	8 120	2,1	85,2
HGGSP, mathématiques, physique-chimie	1,5	1,7	1,6	1,7	1,7	6 502	1,7	40,2
LLCER, SES, SVT	0,8	1,1	1,1	1,1	1,3	5 224	1,4	68,8
Autres	19,7	21,3	22,2	22,9	23,3	87 759	23,0	60,2

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

► Lecture : en 2024, 23,9% des élèves suivent la combinaison d'enseignements de spécialité « mathématiques, physique-chimie, SVT ». Parmi ces élèves, 59,0% sont des filles.

3 Évolution des cinq combinaisons d'enseignements de spécialité les plus suivies par les filles

Combinaison d'enseignements de spécialité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
	Part de filles (%)	Part de filles (%)	Part de filles (%)	Part de filles (%)	Part de filles (%)	Effectifs de filles	Part de filles (%)
Mathématiques, physique-chimie, SVT	28,8	24,3	24,0	23,5	23,9	53 923	25,4
HGGSP, LLCER, SES	8,4	9,6	10,1	9,1	9,1	18 919	8,9
HGGSP, HLP, SES	5,8	7,8	7,9	7,6	7,0	14 679	6,9
HGGSP, mathématiques, SES	7,8	7,1	7,2	7,0	6,3	12 784	6,0
HGGSP, HLP, LLCER	6,2	5,8	5,7	5,8	5,1	9 582	4,5
Autres	43,0	45,4	45,1	47,0	48,5	102 601	48,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	212 488	100,0

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

► Lecture : en 2024, 25,4% des filles suivent la combinaison d'enseignements de spécialité « mathématiques, physique-chimie, SVT ».

4 Évolution des cinq combinaisons d'enseignements de spécialité les plus suivies par les garçons

Combinaison d'enseignements de spécialité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
	Part de garçons (%)	Part de garçons (%)	Part de garçons (%)	Part de garçons (%)	Part de garçons (%)	Effectifs de garçons	Part de garçons (%)
Mathématiques, physique-chimie, SVT	27,7	23,3	22,7	22,5	22,0	37 489	22,1
Mathématiques, NSI, physique-chimie	8,2	8,4	9,0	9,7	10,1	16 836	9,9
HGGSP, mathématiques, SES	8,4	8,3	8,5	8,4	7,6	12 214	7,2
Mathématiques, physique-chimie, SI	8,3	7,4	7,0	6,8	6,3	10 987	6,5
Mathématiques, physique-chimie, SES	5,5	5,4	5,5	6,3	6,9	12 590	7,4
Autres	41,9	47,2	47,3	46,3	47,1	79 745	46,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	169 861	100,0

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

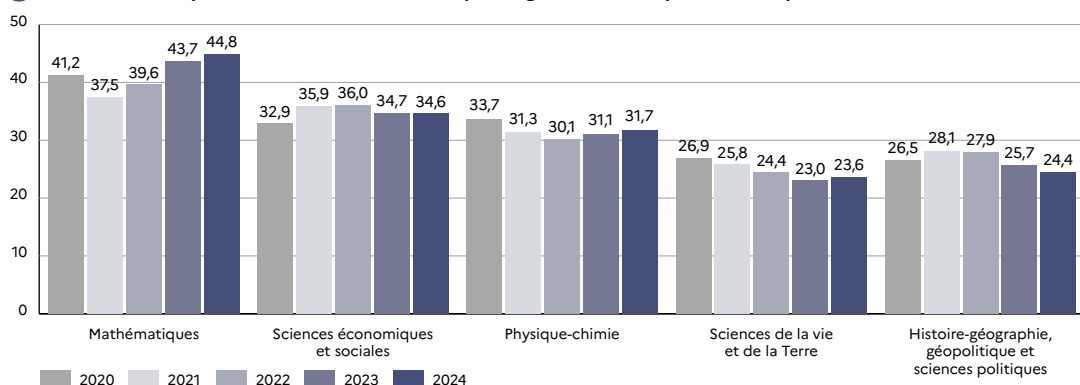
► Lecture : en 2024, 22,1% des garçons suivent la combinaison d'enseignements de spécialité « mathématiques, physique-chimie, SVT ».

À la rentrée 2024, l'enseignement de spécialité le plus choisi en terminale générale est, comme l'année précédente, celui des « mathématiques » : 45 % des élèves ont effectué ce choix (1) (2). La proportion d'élèves concernés augmente sensiblement par rapport à 2023 (+1,1 point). De même, le deuxième enseignement le plus choisi est toujours celui des « sciences économiques et sociales », suivi par 35 % des élèves (-0,1 point en un an). La « physique-chimie », choisie par 32 % des élèves, reste le troisième enseignement le plus suivi (+0,6 point).

Filles et garçons optent pour des enseignements de spécialité bien différents. Si les « mathématiques » sont

l'enseignement le plus choisi, c'est avant tout le fait des garçons (58 % contre 34 % pour les filles, en hausse toutefois tant pour les filles que pour les garçons). Chez les filles, c'est l'enseignement des « sciences économiques et sociales » qui est le plus fréquemment choisi (37 %, contre 32 % pour les garçons). La « physique-chimie », suivie par 38 % des garçons, ne concerne que 27 % des filles. L'influence de l'origine sociale est également marquée (3). Les « mathématiques » restent, quelle que soit l'origine sociale, l'enseignement le plus suivi mais dans des proportions bien différentes. Les élèves d'origine sociale très favorisée suivent majoritairement les mathématiques (53 %) alors que cette part est de 37 % parmi les élèves d'origine sociale défavorisée.

1 Évolution de la part d'élèves suivant les cinq enseignements de spécialité les plus choisis (en %)



► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : en 2024, 44,8 % des élèves de terminale générale suivent la spécialité « mathématiques ».

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'information : 25.10 ; 24.06 ; 23.06.

2 Effectifs d'élèves de terminale générale par enseignement de spécialité à la rentrée 2024

Enseignement de spécialité	Effectifs d'élèves ayant fait ce choix	Proportion de filles (%)	Part d'élèves ayant fait ce choix (%)	Part de filles ayant fait ce choix (%)	Part de garçons ayant fait ce choix (%)
Mathématiques	168 112	41,8	44,8	33,8	58,3
Sciences économiques et sociales (SES)	130 069	58,9	34,6	36,9	31,9
Physique-chimie	118 985	46,6	31,7	26,7	37,9
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)	91 725	62,6	24,4	27,7	20,4
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	88 424	63,3	23,6	27,0	19,3
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)	66 485	71,1	17,7	22,8	11,4
Humanités, littérature et philosophie (HLP)	37 356	82,2	10,0	14,8	4,0
Numérique et sciences informatiques (NSI)	17 061	15,2	4,5	1,2	8,6
Arts plastiques	10 471	80,4	2,8	4,1	1,2
Sciences de l'ingénieur (SI)	5 447	14,7	1,5	0,4	2,8
Éducation physique et sportive	5 725	32,2	1,5	0,9	2,3
Cinéma-audiovisuel	3 826	63,1	1,0	1,2	0,8
Histoire des arts	2 381	82,2	0,6	0,9	0,3
Théâtre	2 168	78,0	0,6	0,8	0,3
Musique	1 351	58,3	0,4	0,4	0,3
Danse	379	92,1	0,1	0,2	0,0
Littératures, langues et culture de l'Antiquité : latin	293	79,2	0,1	0,1	0,0
Littératures, langues et culture de l'Antiquité : grec	99	84,8	0,0	0,0	0,0
Arts du cirque	100	75,0	0,0	0,0	0,0
Biologie-écologie (1)	1	0,0	0,0	0,0	0,0

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Cet enseignement est généralement proposé dans les lycées agricoles.

Lecture : en 2024, 33,8% des filles suivent l'enseignement de spécialité « mathématiques », les filles sont minoritaires dans cet enseignement de spécialité puisqu'elles représentent 41,8% des élèves.

3 Origine sociale des élèves de terminale générale par enseignement de spécialité à la rentrée 2024 (en %)

Enseignement de spécialité	Part d'élèves d'origine sociale très favorisée ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale favorisée ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale moyenne ayant fait ce choix	Part d'élèves d'origine sociale défavorisée ayant fait ce choix
Mathématiques	52,7	41,9	39,9	37,4
Sciences économiques et sociales (SES)	32,2	33,6	36,9	37,3
Physique-chimie	37,6	30,6	27,6	26,3
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)	23,3	24,5	25,6	24,9
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	20,2	26,3	25,1	26,5
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)	14,6	18,1	19,8	20,6
Humanités, littérature et philosophie (HLP)	7,9	10,5	11,0	12,2
Numérique et sciences informatiques (NSI)	3,9	4,9	4,7	5,4
Arts plastiques	2,4	3,0	3,1	3,0
Sciences de l'ingénieur (SI)	1,3	1,7	1,4	1,6
Éducation physique et sportive	1,1	1,8	1,8	1,8
Cinéma-audiovisuel	0,9	1,1	1,0	1,1
Histoire des arts	0,5	0,6	0,8	0,7
Théâtre	0,5	0,6	0,6	0,7
Musique	0,4	0,4	0,4	0,3
Danse	0,1	0,1	0,1	0,1
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité : latin	0,1	0,1	0,1	0,1
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité : grec	0,0	0,0	0,0	0,0
Arts du cirque	0,0	0,0	0,0	0,0
Biologie-écologie (1)	0,0	0,0	0,0	0,0

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

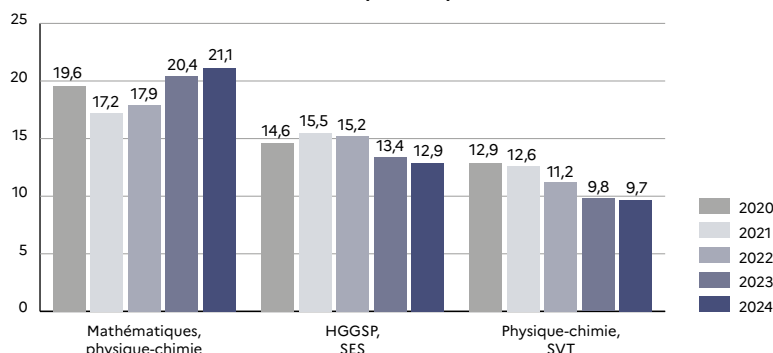
1. Cet enseignement est généralement proposé dans les lycées agricoles.

Lecture : en 2024, 52,7% des élèves de terminale générale d'origine sociale très favorisée suivent la spécialité « mathématiques ».

À la rentrée 2024, les élèves de terminale générale suivent 141 combinaisons de deux enseignements de spécialité. Les 17 combinaisons les plus courantes concernent neuf élèves sur dix (2). Les quatre premières combinaisons regroupent un élève sur deux. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle terminale générale, la combinaison « mathématiques, physique-chimie » est la plus choisie (21%), en hausse de 0,7 point par rapport à 2023 (1). La deuxième combinaison « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), sciences économiques et sociales (SES) », la troisième « physique-chimie, sciences de la vie et de la terre (SVT) » et la quatrième « mathématiques, SES » rassemblent respectivement 13%, 10% et 9% des élèves. Chacune des autres combinaisons n'en concerne pas plus de 6%.

Garçons et filles suivent des enseignements bien différents (3)(4). Parmi les cinq combinaisons les plus choisies par les garçons, trois intègrent les mathématiques contre deux pour les filles. La combinaison « mathématiques, physique-chimie » est de loin la plus choisie par les garçons (29%). La deuxième combinaison, « HGGSP, SES », ne concerne déjà plus que 12% d'entre eux. Chez les filles, aucune combinaison ne se détache. Cependant, pour la première fois, la combinaison « mathématiques, physique-chimie » devient la plus choisie par les filles (14%), même si elle rassemble à peine plus d'élèves que la deuxième combinaison, « HGGSP, SES » (en baisse de 0,5 point).

1 Évolution des trois combinaisons les plus fréquentes



► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : en 2024, 21,1% des élèves de terminale générale suivent la combinaison d'enseignements de spécialité « mathématiques, physique-chimie ».

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'information : 25.10; 24.06; 23.06.

2 Répartition des élèves de terminale générale par combinaison d'enseignements de spécialité

Combinaison d'enseignements de spécialité	2020	2021	2022	2023	2024		
	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)	Part d'élèves (%)	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)	Proportion de filles (%)
Mathématiques, physique-chimie	19,6	17,2	17,9	20,4	79 378	21,1	37,7
HGGSP, SES	14,6	15,5	15,2	13,4	48 257	12,9	58,2
Physique-chimie, SVT	12,9	12,6	11,2	9,8	36 417	9,7	66,4
Mathématiques, SES	6,6	6,7	7,4	8,6	33 225	8,9	46,5
Mathématiques, SVT	7,2	5,7	5,9	6,0	23 046	6,1	59,2
LLCER, SES	5,9	6,5	6,3	5,9	22 241	5,9	69,3
HGGSP, LLCER	4,7	4,9	4,9	4,5	16 004	4,3	71,5
SVT, SES	3,0	3,4	3,2	3,0	12 099	3,2	62,9
HGGSP, HLP	3,1	3,4	3,6	3,5	12 085	3,2	76,8
Mathématiques, NSI	2,5	2,8	3,2	3,2	11 905	3,2	12,1
HLP, LLCER	2,6	2,6	2,6	2,6	8 688	2,3	85,6
HLP, SES	1,7	2,2	2,4	2,3	8 498	2,3	84,5
HGGSP, mathématiques	1,6	1,6	1,7	1,8	6 780	1,8	54,9
Mathématiques, LLCER	1,3	1,3	1,4	1,4	5 267	1,4	57,4
SVT, LLCER	1,3	1,4	1,3	1,2	4 869	1,3	73,1
Mathématiques, SI	1,6	1,5	1,5	1,3	4 615	1,2	14,5
HGGSP, SVT	1,4	1,4	1,3	1,2	4 327	1,2	56,1
Autres	9,8	10,4	10,5	11,1	37 704	10,0	61,5

► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : en 2024, 21,1% des élèves suivent la combinaison d'enseignements de spécialité « mathématiques, physique-chimie ». Parmi ces élèves, 37,7% sont des filles.

RERS 2025, DEPP

3 Évolution des cinq combinaisons d'enseignements de spécialité les plus suivies par les filles

Combinaison d'enseignements de spécialité	2020	2021	2022	2023	2024	
	Part de filles (%)	Part de filles (%)	Part de filles (%)	Part de filles (%)	Effectifs de filles	Part de filles (%)
Mathématiques, physique-chimie	12,6	10,6	11,5	13,7	29 912	14,4
HGGSP, SES	15,3	16,3	15,8	14,0	28 071	13,5
Physique-chimie, SVT	15,1	14,8	13,1	11,5	24 169	11,6
LLCER, SES	7,6	8,3	8,0	7,6	15 423	7,4
Mathématiques, SES	6,0	5,7	6,3	7,3	15 345	7,4
Autres	43,5	44,3	45,3	45,9	94 717	45,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	207 637	100,0

► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : en 2024, 14,4% des filles suivent la combinaison d'enseignements de spécialité « mathématiques, physique-chimie ».

RERS 2025, DEPP

4 Évolution des cinq combinaisons d'enseignements de spécialité les plus suivies par les garçons

Combinaison d'enseignements de spécialité	2020	2021	2022	2023	2024	
	Part de garçons (%)	Part de garçons (%)	Part de garçons (%)	Part de garçons (%)	Effectifs de garçons	Part de garçons (%)
Mathématiques, physique-chimie	28,6	25,7	25,9	28,8	49 466	29,5
HGGSP, SES	13,7	14,5	14,4	12,6	20 186	12,0
Mathématiques, SES	7,3	8,1	8,8	10,3	17 880	10,7
Physique-chimie, SVT	10,1	9,8	8,8	7,7	12 248	7,3
Mathématiques, NSI	5,1	5,6	6,3	6,4	10 465	6,2
Autres	35,2	36,3	35,8	34,2	57 523	34,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	167 768	100,0

► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : en 2024, 29,5% des garçons suivent la combinaison d'enseignements de spécialité « mathématiques, physique-chimie ».

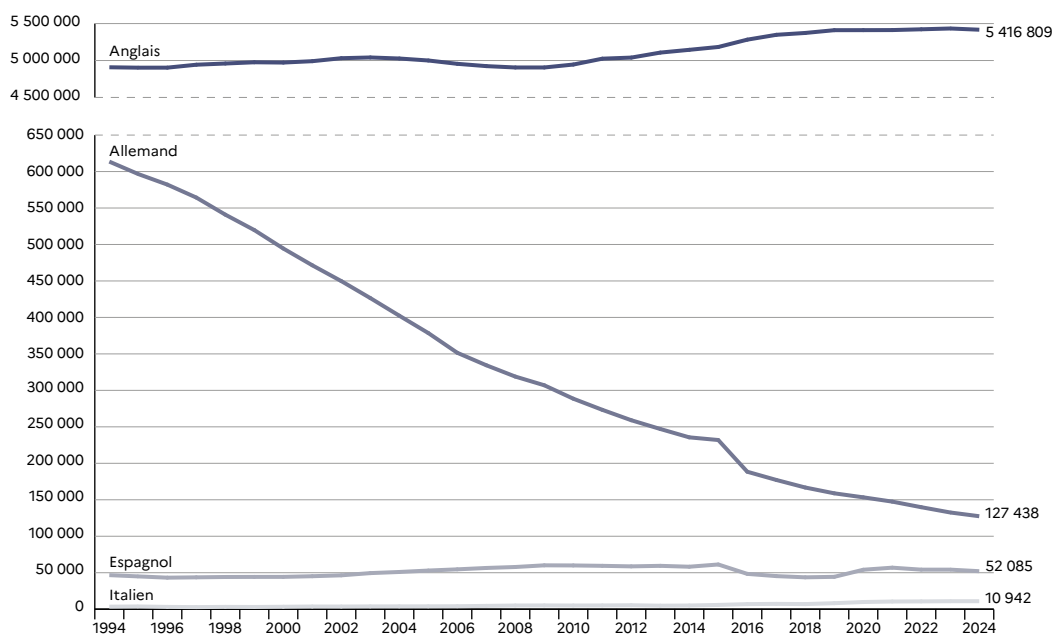
RERS 2025, DEPP

À la rentrée 2024, la quasi-totalité des élèves du second degré scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat suivent un enseignement de langue vivante (LV1) (2). L'anglais est la première langue étudiée (96% des LV1), loin devant l'allemand (2%) et l'espagnol (1%). L'étude de deux langues (« bilangisme ») en classe de sixième concerne 14% des élèves. Depuis 1994, le nombre d'élèves qui suivent l'allemand en première langue vivante baisse de manière quasiment ininterrompue (1). Au cours de la même période, celui des élèves étudiant l'espagnol ou l'italien en première langue est relativement stable. Le nombre d'élèves ayant choisi l'anglais en première langue suit les évolutions des effectifs du second degré, puisque les élèves choisissent massivement l'anglais en LV1.

Huit élèves sur dix suivent un enseignement de deuxième langue vivante (3). Dans le détail, c'est le cas de 78% des élèves dans les formations de collège, de la quasi-totalité au lycée général et technologique (GT) et de 37% des élèves dans les formations professionnelles. L'espagnol comme deuxième langue est étudié par 75% des élèves du second degré et l'allemand par 14%.

L'étude d'une troisième langue vivante à la rentrée 2024 concerne 3% des élèves en formations GT (4). Cette part est en constante diminution depuis 2018. Parmi les 54 300 élèves étudiant une troisième langue, 36% apprennent l'italien, 15% le chinois et 14% l'espagnol. Les autres langues étudiées englobent chacune moins de 4 000 élèves : 7% des élèves ayant une troisième langue étudient une langue régionale, 6% le russe, 6% l'arabe, 5% le japonais, 3% le portugais et 2% l'allemand.

1 Évolution des effectifs d'élèves du second degré selon les principales premières langues vivantes dans les établissements de l'éducation nationale



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat.
Lecture : en 2024, 5 416 809 élèves en formation du second degré font de l'anglais en première langue.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Langues vivantes – Voir « Glossaire ».

Source
DEPP, système d'information Scolarité.

2 Effectifs d'élèves du second degré selon la première langue vivante étudiée à la rentrée 2024

	Effectif total	Effectif en LV1	Part en LV1 (%)	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Autres (1)
Sixième (2)	805 944	805 400	99,9	770 189	26 517	5 116	1 769	1 809
Cinquième	811 658	811 147	99,9	779 524	23 634	4 987	1 475	1 527
Quatrième	806 784	806 254	99,9	775 550	22 934	4 844	1 418	1 508
Troisième	826 278	825 378	99,9	795 497	22 531	4 553	1 366	1 431
ULIS en collège	52 462	47 786	91,1	46 661	942	131	46	6
Segpa	83 706	83 684	100,0	81 247	2 272	165		
Total formations en collège (y compris Segpa)	3 386 832	3 379 649	99,8	3 248 668	98 830	19 796	6 074	6 281
Classe préparatoire à la classe de seconde	1 320	1 320	100,0	1 311	8			1
Seconde	553 016	552 846	100,0	536 269	9 060	4 918	1 409	1 190
Première	526 088	526 025	100,0	507 847	7 035	8 451	1 539	1 153
Terminale	518 137	518 076	100,0	496 760	6 904	11 427	1 670	1 315
ULIS en lycée GT	213	196	92,0	190	4	1		1
Total formations GT	1 598 774	1 598 463	100,0	1 542 377	23 011	24 797	4 618	3 660
Total formations professionnelles	650 085	639 168	98,3	625 764	5 597	7 492	250	65
Ensemble	5 635 691	5 617 280	99,7	5 416 809	127 438	52 085	10 942	10 006
%				96,4	2,3	0,9	0,2	0,2
Public	4 444 244	4 428 095	99,6	4 258 964	108 101	41 370	10 705	8 955
Privé	1 191 447	1 189 185	99,8	1 157 845	19 337	10 715	237	1 051

► Champ : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

1. Y compris les langues apprises par correspondance.

2. En sixième, le « bilanguisme » concerne 114 233 élèves (14,2% des effectifs) dont 112 197 élèves sont en classe de sixième bilangue.

Lecture : en 2024, 99,7% des élèves du second degré apprennent une langue vivante. Parmi eux, 2,3% apprennent l'allemand.

Note : les variations observées en première et terminale par rapport à la classe de seconde s'expliquent par le fait que la liste des langues vivantes (LV) suivies au cycle terminal des lycées doit être la même que celle évaluée au baccalauréat. En conséquence, depuis la rentrée 2019, certains élèves inversent LV1 et LV2 à l'entrée en classe de première.

3 Effectifs d'élèves du second degré selon la deuxième langue vivante étudiée à la rentrée 2024

	Effectif total	Effectif en LV2	Part en LV2 (%)	Espagnol	Allemand	Italien	Anglais	Autres (1)	dont langues régionales
Sixième (2)	805 944	114 172	14,2	28 850	42 596	6 233	31 948	4 545	356
Cinquième (2)	811 658	809 855	99,8	623 947	88 705	53 505	31 312	12 386	158
Quatrième	806 784	804 950	99,8	619 817	92 024	50 567	30 365	12 177	102
Troisième	826 278	822 166	99,5	630 964	99 204	49 540	29 603	12 855	82
ULIS en collège	52 462	25 860	49,3	21 415	1 394	2 141	522	388	40
Total formations en collège (3)	3 303 126	2 577 003	78,0	1 924 993	323 923	161 986	123 750	42 351	738
Classe préparatoire à la classe de seconde	1 320	1 319	99,9	1 134	105	55	9	16	
Seconde	553 016	552 254	99,9	410 529	83 639	30 150	16 406	11 530	780
Première	526 088	525 500	99,9	384 851	84 124	26 242	17 955	12 328	1 098
Terminale	518 137	517 661	99,9	367 518	89 826	26 294	21 045	12 978	1 352
ULIS en lycée GT	213	174	81,7	131	28	6	6	3	
Total formations GT	1 598 774	1 596 908	99,9	1 164 163	257 722	82 747	55 421	36 855	3 230
Total formations professionnelles	650 085	239 300	36,8	202 095	18 983	11 011	4 533	2 678	856
Ensemble (3)	5 551 985	4 413 211	79,5	3 291 251	600 628	255 744	183 704	81 884	4 824
%				74,6	13,6	5,8	4,2	1,9	0,1
Public	4 364 760	3 448 352	79,0	2 554 739	461 247	216 244	155 007	61 115	3 607
Privé	1 187 225	964 859	81,3	736 512	139 381	39 500	28 697	20 769	1 217

► Champ : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

1. Y compris langues régionales et langues apprises par correspondance ou dans un autre établissement.

2. Depuis la rentrée 2016, l'apprentissage d'une deuxième langue vivante est obligatoire dès la cinquième et pour les sixièmes bilangues.

3. Hors Segpa.

Lecture : en 2024, 79,5% des élèves du second degré apprennent une deuxième langue vivante. Parmi eux, 13,6% apprennent l'allemand.

4 Effectifs d'élèves du second cycle GT selon la troisième langue vivante étudiée à la rentrée 2024

	Effectif total	Effectif en LV3	Part en LV3 (%)	Italien	Chinois	Espagnol	Langues régio.	Russe	Arabe	Japonais	Portugais	Allemand	Hébreu	Anglais	Autres (1)
Classe préparatoire à la classe de seconde	1 320	0	0,0												
Seconde	553 016	25 402	4,6	9 636	3 348	3 509	1 814	1 429	1 498	1 313	935	377	183	76	1 284
Première	526 088	15 707	3,0	5 528	2 357	2 050	1 119	899	885	851	509	358	112	83	956
Terminale	518 137	13 199	2,5	4 109	2 243	1 758	945	838	770	767	403	322	65	145	834
ULIS en lycée GT	213	1	0,5				1								
Total formations GT	1 598 774	54 309	3,4	19 273	7 948	7 318	3 878	3 166	3 153	2 931	1 847	1 057	360	304	3 074
%				35,5	14,6	13,5	7,1	5,8	5,8	5,4	3,4	1,9	0,7	0,6	5,7
Public	1 255 376	38 059	3,0	13 757	4 226	4 651	3 354	2 586	2 966	1 845	1 811	740	211	128	1 784
Privé	343 398	16 250	4,7	5 516	3 722	2 667	524	580	187	1 086	36	317	149	176	1 290

► Champ : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

1. Y compris les langues apprises par correspondance ou dans un autre établissement.

Lecture : en 2024, 3,4% des élèves du second cycle général et technologique apprennent une troisième langue vivante. Parmi eux, 35,5% apprennent l'italien.

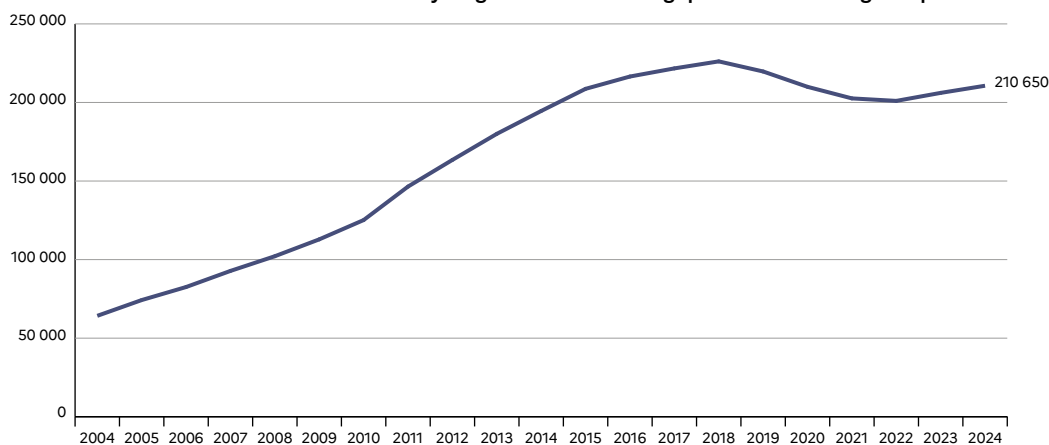
Les sections européennes ou internationales (**sections linguistiques**) scolarisent 375 600 élèves à la rentrée 2024, soit 7 % des élèves du second degré (hors Segpa, ULIS et prépa-seconde) de France (2) (3). La très grande majorité des élèves de sections linguistiques (85 %) sont en section européenne ou de langues orientales.

Entre 2018 et 2022, en lycée général et technologique, les effectifs des sections linguistiques ont diminué de manière continue (-11,1 % en quatre ans) (1). Depuis 2022, leur nombre augmente à nouveau. En 2024, 4 600 élèves supplémentaires suivent une section linguistique par rapport à l'année précédente, pour atteindre 210 700 élèves, soit une augmentation de 2,2 %. Parmi l'ensemble du second degré, les filles sont surreprésentées en sections linguistiques (60 %), en particulier en langue espagnole (66 %).

En Corse, en Guyane ou à Mayotte, les élèves en classe linguistique constituent une faible part des effectifs totaux (respectivement 1 %, 2 % et 3 %). À l'inverse, ils représentent 13 % des effectifs dans l'académie de Strasbourg et 9 % dans celles de Rennes, Lille et de Normandie. Dans l'académie de Strasbourg, 60 % des élèves des sections linguistiques sont dans des sections d'allemand. Les sections d'espagnol sont surreprésentées à Toulouse, à Montpellier ainsi que dans les DROM, tandis que celles d'italien le sont en Corse, à Grenoble, à Aix-Marseille et à Nice.

La scolarisation dans une section linguistique est fortement liée à l'**origine sociale** (4). Ainsi, en lycée GT, 8 % des élèves d'origine sociale défavorisée y sont scolarisés, contre 19 % pour ceux d'origine très favorisée.

1 Évolution des effectifs d'élèves de second cycle général et technologique en sections linguistiques



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat.

Lecture : à la rentrée 2024, 210 650 élèves du second cycle GT sont scolarisés en sections linguistiques.

Note : contrairement aux éditions précédentes de cette fiche, les effectifs présentés à partir de l'édition 2025 inclut ici les sections franco-allemandes, ainsi que les sections de baccalauréat français international (BFI) mises en place à partir de 2022.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Sections linguistiques – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.42 ; 23.51.

2 Répartition des élèves en sections linguistiques selon la langue de la section à la rentrée 2024

	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Portugais	Russe et langues o.	Autres	Ensemble en section
Élèves en formations de niveau collège (1) (hors Segpa et ULIS)	95 326	15 839	24 111	4 182	777	2 307	406	142 948
Élèves en formations GT de niveau lycée (hors ULIS)	160 640	14 092	26 479	6 125	545	2 173	596	210 650
Élèves en formations professionnelles de niveau lycée (hors ULIS)	19 182	601	2 086	139	18		10	22 036
Ensemble des élèves en sections linguistiques (hors Segpa et ULIS)	275 148	30 532	52 676	10 446	1 340	4 480	1 012	375 634
%	73,2	8,1	14,0	2,8	0,4	1,2	0,3	100,0
Public	197 356	26 315	45 957	10 115	1 340	4 317	1 002	286 402
Privé	77 792	4 217	6 719	331	0	163	10	89 232
Sections européennes ou de langues orientales (1)	251 479	15 317	43 281	6 066	324	913	221	317 601
Sections internationales	16 887	1 538	2 357	1 182	800	2 772	542	26 078
Sections binationales (Abibac, Esabac, Bachibac)		4 741	6 418	2 828			16	14 003
Sections franco-allemandes		8 594						8 594
Sections baccalauréat français international (BFI)	6 782	342	620	370	216	795	233	9 358
Part des filles (%)	59,7	54,8	65,6	61,5	58,4	55,2	54,8	60,1

► Champ : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

1. Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en collège : langues et cultures européennes.

3 Scolarisation en sections linguistiques par académie à la rentrée 2024

Régions académiques	Effectifs de référence (1)	Sections linguistiques		Répartition selon la langue de la section (%)						
		Effectifs (2)	%	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Russe et langues o.	Autres (3)	Ensemble
Clermont-Ferrand	95 839	7 396	7,7	81,9	2,5	12,3	2,5	0,8	0,0	100,0
Grenoble	279 023	16 956	6,1	72,3	3,7	8,0	14,6	0,7	0,7	100,0
Lyon	282 079	19 318	6,8	78,3	6,2	8,9	4,1	1,4	1,1	100,0
Auvergne-Rhône-Alpes	656 941	43 670	6,6	76,6	4,6	9,1	7,9	1,1	0,8	100,0
Besançon	89 416	5 184	5,8	78,5	8,2	11,6	1,7	0,0	0,0	100,0
Dijon	114 686	6 986	6,1	85,8	2,7	9,8	1,5	0,0	0,1	100,0
Bourgogne-Franche-Comté	204 102	12 170	6,0	82,7	5,0	10,6	1,6	0,0	0,1	100,0
Bretagne (Rennes)	265 222	24 115	9,1	85,1	2,1	11,5	0,3	1,0	0,0	100,0
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	199 059	13 356	6,7	84,1	2,2	13,2	0,5	0,0	0,0	100,0
Corse	21 684	302	1,4	68,9	1,7	0,0	29,5	0,0	0,0	100,0
Nancy-Metz	174 857	11 846	6,8	62,6	23,1	9,7	4,6	0,0	0,0	100,0
Reims	100 633	6 183	6,1	75,0	14,7	9,5	0,8	0,0	0,0	100,0
Strasbourg	146 447	19 225	13,1	35,8	59,6	2,4	1,0	0,7	0,6	100,0
Grand-Est	421 937	37 254	8,8	50,9	40,5	5,9	2,1	0,3	0,3	100,0
Amiens	157 843	8 931	5,7	79,4	6,3	13,3	1,1	0,0	0,0	100,0
Lille	349 394	30 668	8,8	81,4	4,1	13,1	1,0	0,3	0,1	100,0
Hauts-de-France	507 237	39 599	7,8	80,9	4,6	13,1	1,0	0,3	0,1	100,0
Créteil	405 692	14 507	3,6	75,3	5,8	11,9	1,8	2,9	2,4	100,0
Paris	151 061	11 215	7,4	67,6	7,1	8,1	3,7	10,5	3,0	100,0
Versailles	524 093	37 401	7,1	70,2	9,6	15,3	1,5	1,5	2,0	100,0
Île-de-France	1 080 846	63 123	5,8	70,9	8,3	13,2	1,9	3,4	2,2	100,0
Normandie	260 697	24 057	9,2	85,5	3,4	10,3	0,7	0,0	0,0	100,0
Bordeaux	263 168	18 360	7,0	72,8	1,7	23,5	0,6	0,9	0,4	100,0
Limoges	48 698	2 432	5,0	79,4	1,0	19,5	0,0	0,0	0,1	100,0
Poitiers	128 780	7 086	5,5	71,5	7,6	19,8	0,9	0,0	0,3	100,0
Nouvelle-Aquitaine	440 646	27 878	6,3	73,1	3,2	22,2	0,6	0,6	0,3	100,0
Montpellier	224 682	12 705	5,7	65,4	3,1	27,8	0,7	2,7	0,3	100,0
Toulouse	232 181	14 198	6,1	63,1	3,2	32,9	0,6	0,0	0,1	100,0
Occitanie	456 863	26 903	5,9	64,2	3,1	30,5	0,7	1,3	0,2	100,0
Pays de la Loire (Nantes)	311 373	21 004	6,7	86,0	3,0	10,2	0,4	0,4	0,0	100,0
Aix-Marseille	247 799	15 740	6,4	67,1	4,8	15,5	10,7	2,0	0,0	100,0
Nice	168 598	12 122	7,2	65,7	2,8	12,6	15,5	2,5	0,9	100,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	416 397	27 862	6,7	66,5	3,9	14,2	12,8	2,2	0,4	100,0
France hors DROM	5 243 004	361 293	6,9	73,6	8,3	13,4	2,9	1,2	0,6	100,0
Guadeloupe	37 801	2 565	6,8	67,9	0,0	31,9	0,0	0,0	0,2	100,0
Guyane	36 660	563	1,5	60,7	0,0	21,8	0,0	8,7	8,7	100,0
La Réunion	95 548	7 889	8,3	58,9	8,7	30,4	0,0	1,6	0,4	100,0
Martinique	28 273	2 024	7,2	74,4	0,0	25,6	0,0	0,0	0,0	100,0
Mayotte	49 129	1 300	2,6	67,4	0,0	24,1	0,0	8,5	0,0	100,0
DROM	247 411	14 341	5,8	63,5	4,8	29,1	0,0	2,0	0,6	100,0
France	5 490 415	375 634	6,8	73,2	8,1	14,0	2,8	1,2	0,6	100,0

► Champ : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

1. Total des élèves scolarisés dans les classes de sixième à troisième (hors Segpa, ULIS, dispositifs relais) et dans celles de lycée général, technologique et professionnel (hors prépa-seconde et ULIS). Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en collège : langues et cultures européennes et orientales.

2. Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en collège : langues et cultures européennes.

3. Y compris portugais.

4 Scolarisation en sections linguistiques selon l'origine sociale à la rentrée 2024 (en %)

	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée
Part des élèves en sections linguistiques				
Total formations en collège (hors Segpa, ULIS) (1)	7,1	4,6	3,7	3,0
Total formations GT en lycée (hors prépa-seconde, ULIS)	18,9	12,5	10,6	8,4
Total formations professionnelles en lycée (hors ULIS)	5,4	4,1	3,8	2,8
Ensemble (hors Segpa, prépa-seconde, ULIS)	11,6	7,1	5,7	4,2

► Champ : France, public + privé sous contrat.

RERS 2025, DEPP

1. Y compris les élèves qui suivent l'option facultative en collège : langues et cultures européennes et orientales.

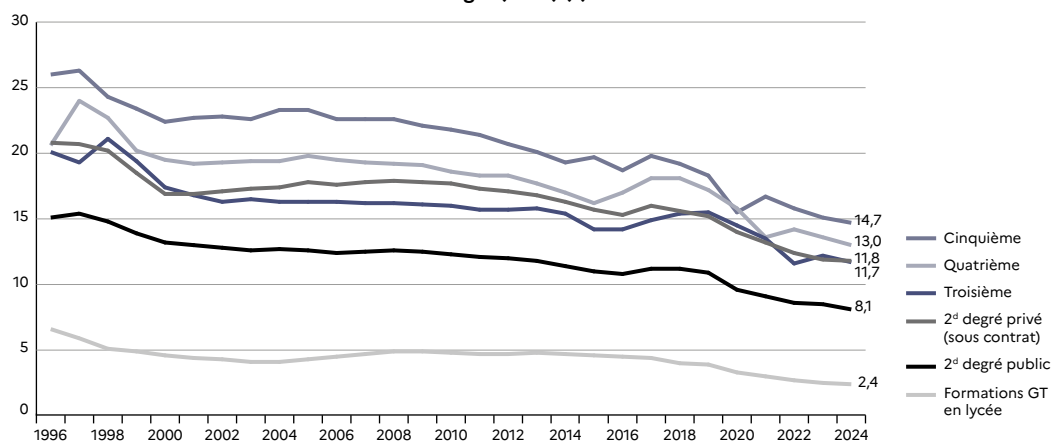
À la rentrée 2024, 15% des élèves de cinquième ont choisi le **latin** en option (1). En classe de troisième, cela concerne 12% des élèves. L'étude du latin en classe de cinquième, qui s'était stabilisée à 23% au début des années 2000, a diminué quasiment chaque année à partir de 2009. Depuis 2013, elle fluctue entre 15% et 20%. L'apprentissage de cette langue ancienne reste plus fréquent dans les collèges privés sous contrat (17%) que dans ceux du secteur public (12%) (2). L'option « **grec ancien** » reste toujours très faiblement suivie : 0,6% en collège. L'option « initiation latin et grec ancien » est suivie par 0,8% des collégiens.

Au lycée, 2% des élèves sont latinistes. Parmi les seuls élèves de première et terminale générales, 0,1% suivent

l'enseignement de spécialité « littérature, langues et cultures de l'Antiquité latin » (3). Les filles sont surreprésentées parmi les élèves ayant choisi cet enseignement de spécialité (77%). Les élèves apprenant le grec ancien sont peu nombreux : 0,7% des élèves des formations générales et technologiques de lycée.

L'étude du latin demeure fortement liée à l'origine sociale. Au collège, 8% des élèves d'**origine sociale** défavorisée apprennent le latin, contre 21% des élèves d'origine très favorisée (4). Le constat est le même en lycée : 1% des élèves de milieux défavorisés étudient le latin, contre 4% des élèves de milieux très favorisés.

1 Évolution de l'étude du latin dans le second degré (en %) (1)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé (uniquement sous contrat à partir de 2011) (2).

1. Y compris littérature, langues et cultures de l'Antiquité latin et grec, hors initiation latin et grec ancien et hors ULIS.

2. Les évolutions avec ou sans Mayotte et avec ou sans le privé hors contrat sont quasiment identiques.

Lecture : en 2024, 2,4% des élèves des formations générales et technologiques (GT) en lycée étudient le latin.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Grec ancien, latin – Voir « Glossaire » à « Latin et grec ancien ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 25.10 ; 24.42.

2 Répartition des élèves étudiant le latin et le grec y compris littérature, langues et cultures de l'Antiquité latin et grec dans le second degré à la rentrée 2024 (hors ULIS)

	Effectif total par niveau	Latin		Grec ancien (1)		Initiation latin et grec	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	% (2)
Cinquième	631 526	83 953	13,3	145	0,0	5 045	0,8
Quatrième	629 037	77 259	12,3	721	0,1	4 880	0,8
Troisième	646 850	70 605	10,9	11 417	1,8	6 605	1,0
Total cinquième à troisième	1 907 413	231 817	12,2	12 283	0,6	16 530	0,9
Seconde générale et technologique	433 188	9 448	2,2	2 944	0,7		
Première générale et technologique	411 810	7 281	1,8	2 501	0,6		
Terminale générale et technologique	408 927	7 149	1,7	2 053	0,5		
Total formations générales et technologiques en lycée	1 253 925	23878 (3)	1,9	7498 (3)	0,6		
Total public	3 161 338	255 695	8,1	19 781	0,6	16 530	0,9
Cinquième	180 132	35 284	19,6	226	0,1	1 433	0,8
Quatrième	177 747	27 759	15,6	541	0,3	919	0,5
Troisième	179 428	25 729	14,3	2 553	1,4	1 008	0,6
Total cinquième à troisième	537 307	88 772	16,5	3 320	0,6	3 360	0,6
Seconde générale et technologique	119 828	6 080	5,1	1 635	1,4		
Première générale et technologique	114 278	4 559	4,0	1 333	1,2		
Terminale générale et technologique	109 210	4 255	3,9	1 138	1,0		
Total formations générales et technologiques en lycée	343 316	14894 (3)	4,3	4106 (3)	1,2		
Total privé sous contrat	880 623	103 666	11,8	7 426	0,8	3 360	0,6
Cinquième	811 658	119 237	14,7	371	0,0	6 478	0,8
Quatrième	806 784	105 018	13,0	1 262	0,2	5 799	0,7
Troisième	826 278	96 334	11,7	13 970	1,7	7 613	0,9
Total cinquième à troisième	2 444 720	320 589	13,1	15 603	0,6	19 890	0,8
Seconde générale et technologique	553 016	15 528	2,8	4 579	0,8		
Première générale et technologique	526 088	11 840	2,3	3 834	0,7		
Terminale générale et technologique	518 137	11 404	2,2	3 191	0,6		
Total formations générales et technologiques en lycée	1 597 241	38772 (3)	2,4	11604 (3)	0,7		
Total public + privé sous contrat	4 041 961	359 361	8,9	27 207	0,7	19 890	0,8

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Cette matière n'est pas enseignée à Mayotte.

2. Ces pourcentages sont calculés hors formations en lycée, car l'initiation au latin et au grec ancien est proposée uniquement dans les classes de cinquième, quatrième et troisième.

3. Dans ce tableau, les élèves de première et de terminale générales cumulant l'enseignement de spécialité LLCA latin et l'option latin sont comptés deux fois (idem pour le grec). Au total, en première générale, 154 élèves suivent simultanément l'enseignement de spécialité LLCA latin et l'option latin et 51 élèves suivent l'enseignement de spécialité LLCA grec et l'option grec. En terminale générale, ce cumul concerne 103 élèves pour le latin et 32 élèves pour le grec.

Lecture : à la rentrée 2024, sur les 631 526 élèves de cinquième dans le secteur public, 83 953 étudient le latin (soit 13,3%), 145 étudient le grec ancien (0,0%) et 5 045 bénéficient d'une initiation au latin et au grec ancien (0,8%).

3 Répartition des élèves qui suivent en première et terminale générales les enseignements de spécialité littérature, langues et cultures de l'Antiquité latin et grec à la rentrée 2024 (hors ULIS)

	Effectif total de la classe	LLCA		Littérature grec		Total littérature latin et grec	
		Effectifs	Part des filles (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Effectifs	Part des filles (%)
Première générale	291 153	482	75,7	204	69,6	686	73,9
Public	91 162	45	73,3	13	84,6	58	75,9
Privé sous contrat	382 315	527	75,5	217	70,5	744	74,1
Total première générale	382 315	527	75,5	217	70,5	744	74,1
Terminale générale	288 447	271	78,6	97	84,5	368	80,2
Public	86 931	22	86,4	2	100,0	24	87,5
Privé sous contrat	375 378	293	79,2	99	84,8	392	80,6
Total terminale générale	375 378	293	79,2	99	84,8	392	80,6
Total public + privé	757 693	820	76,8	316	75,0	1 136	76,3

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : à la rentrée 2024, sur les 291 153 élèves inscrits en première générale dans un établissement public, 482 suivent l'enseignement de spécialité LLCA latin; 75,7% d'entre eux sont des filles. 204 élèves ont opté pour l'enseignement de spécialité LLCA grec; 69,6% d'entre eux sont des filles. 686 élèves suivent l'un ou l'autre de ces enseignements de spécialité, 73,9% d'entre eux sont des filles.

4 Choix du latin au collège et au lycée selon l'origine sociale à la rentrée 2024 (en %) (1)

	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Total
Cinquième	24,0	15,7	12,7	9,3	14,8
Quatrième	21,1	13,9	11,2	8,3	13,1
Troisième	18,8	12,9	10,1	7,3	11,8
Total cinquième à troisième	21,3	14,1	11,3	8,3	13,2
Seconde générale et technologique	4,2	2,6	2,3	1,7	2,8
Première générale et technologique	3,2	2,0	1,7	1,2	2,2
Terminale générale et technologique	3,2	2,0	1,7	1,3	2,2
Total formations générales et technologiques en lycée	3,5	2,2	1,9	1,4	2,4

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. Hors initiation latin et grec ancien, hors littérature, langues et cultures de l'Antiquité latin et grec, hors ULIS et hors origine sociale non renseignée.

Lecture : à la rentrée 2024, 24,0% des élèves de cinquième d'origine sociale très favorisée apprennent le latin. Ils sont 9,3% parmi les élèves de cinquième d'origine sociale défavorisée.

En 2024, les établissements du second degré du secteur public ou privé sous contrat accueillent 83 700 élèves dans des **sections d'enseignement général et professionnel adapté** (Segpa), soit 1 000 de moins qu'en 2023 (1). Jusqu'à la rentrée 2010, les élèves inscrits en Segpa suivaient une scolarité de quatre ans en collège (de la sixième à la troisième) suivie de deux années de formation qualifiante en CAP. Depuis, seules restent ouvertes les classes de Segpa de la sixième à la troisième. Sur ce champ, les effectifs de l'enseignement adapté ont diminué de 24 400 élèves depuis la création des Segpa à la rentrée 1997 et leur part est passée de 3,3% en 2005 à 2,5% depuis 2017 parmi l'ensemble des élèves en formation en collège.

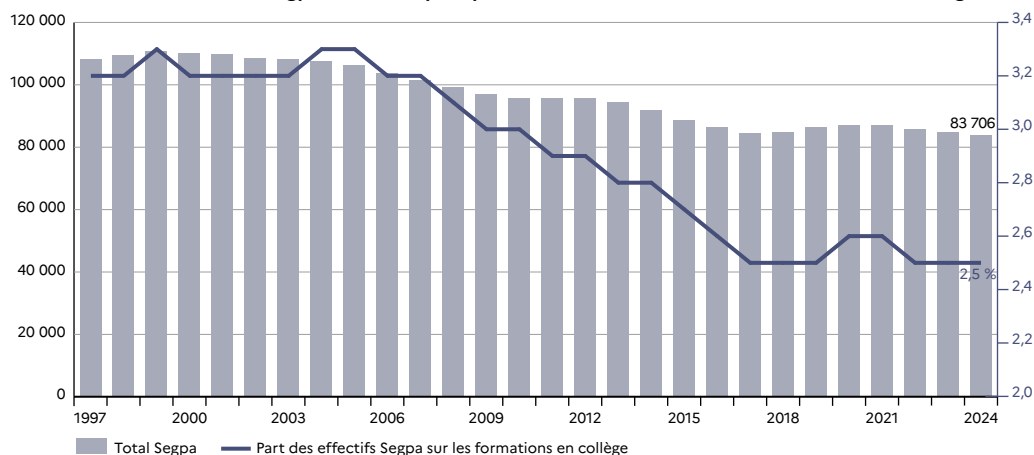
À l'issue de leur formation en Segpa, les élèves sont majoritairement scolarisés en voie professionnelle, principalement en CAP et le plus souvent sous statut scolaire. Ainsi, 59% des élèves inscrits en troisième Segpa en 2023 se sont orientés vers une première année de CAP l'année suivante (2). Les orientations

en seconde professionnelle sont plus rares mais en progression (9% des élèves en 2024).

En 2024, 24% des élèves préparant une première année de CAP sous statut scolaire dans un lycée du ministère chargé de l'éducation nationale sont issus de Segpa, qu'ils suivent une spécialité relevant de la production ou des services (3). La spécialité « équipier polyvalent du commerce » réunit le plus d'élèves en première année de CAP (3 100 élèves issus de Segpa, soit 32% des effectifs en première année de cette spécialité) suivie par les spécialités « production/service en restauration rapide, collective, cafétéria » (1 100 élèves, soit 31%) et « agent accompagnant au grand âge », formation ouverte en 2023 (900 élèves, soit 28%).

La part des élèves de collège inscrits en Segpa varie selon les académies. Les Segpa sont moins implantées en Île-de-France (0,9% à Paris) que dans le nord-est de l'Hexagone (3,4% à Dijon et Strasbourg) et dans les DROM (6,4% en Martinique et 6,2% en Guyane) (4).

1 Évolution des effectifs de Segpa et de leur part parmi l'ensemble des élèves en formation en collège (en %)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat.

Lecture : en 2024, 83 706 élèves sont inscrits en sixième, cinquième, quatrième ou troisième Segpa. Ils représentent 2,5% de l'ensemble des élèves en formation en collège.

RERS 2025, DEPP

Précisions

La méthode de calcul des taux de passage a été modifiée à partir de 2020. Voir Note d'Information 23.51.

Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.42 ; 23.51.
- DEPP, 2021, Géographie de l'École 2021, fiche 7, « La scolarisation au collège ».

2 Évolution des taux de passage de Segpa dans les établissements de l'éducation nationale (en %)

	2020	2021	2022	2023	2024
Sixième - cinquième	94,7	93,8	94,5	94,7	94,9
Cinquième - quatrième	95,5	94,5	94,5	95,0	94,7
Quatrième - troisième	95,0	93,9	94,2	94,5	94,4
Troisième - seconde professionnelle	6,7	6,8	6,9	7,9	8,7
Troisième - CAP (sous statut scolaire) (1)	61,4	60,4	58,2	58,1	59,3

► Champ : France, public + privé sous contrat.

1. CAP sous statut scolaire au sein des établissements de l'éducation nationale.

Lecture : 94,9% des élèves scolarisés en sixième Segpa en 2023 ont poursuivi leurs études en cinquième Segpa à la rentrée 2024.

RERS 2025, DEPP

3 Effectifs d'élèves inscrits en première CAP sous statut scolaire selon la spécialité de formation, effectifs et part de ceux provenant de Segpa (en %)

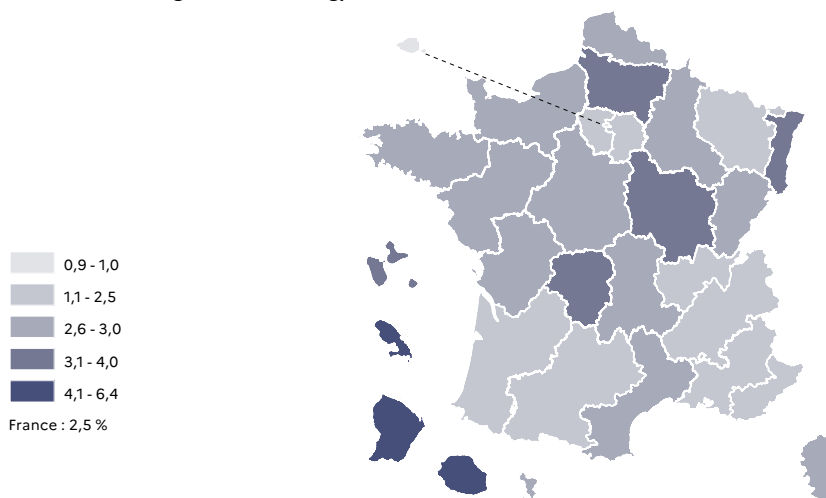
	Effectifs de première année de CAP	dont issus de Segpa	Part (%)
Total spécialités de la production	32 786	7 337	22,4
Électricien	4 110	935	22,7
Production/service en restauration rapide, collective, cafétéria	3 688	1 128	30,6
Cuisine	2 673	728	27,2
Maintenance des véhicules option A voitures particulières	1 650	576	34,9
Menuisier fabricant	1 595	315	19,7
Peintre applicateur de revêtements	1 498	418	27,9
Métallier	1 320	286	21,7
Maçon	1 217	305	25,1
Monteur en installations sanitaires	1 075	208	19,3
Intervention en maintenance technique des bâtiments	1 068	192	18,0
Carrossier automobile	1 022	304	29,7
Métiers de la mode - vêtement fluo	979	170	17,4
Autres	10 891	1 772	16,3
Total spécialités des services	25 362	6 374	25,1
Équipier polyvalent du commerce	9 594	3 097	32,3
Agent accompagnant au grand âge	3 318	936	28,2
Accompagnant éducatif petite enfance	2 714	532	19,6
Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	2 190	497	22,7
Agent de sécurité	1 501	142	9,5
Opérateur/opératrice logistique	1 466	446	30,4
Métiers de la coiffure	1 319	184	13,9
Autres	3 260	540	16,6
Ensemble des spécialités	58 148	13 711	23,6

► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : 7 337 élèves de première année de CAP relevant du domaine de la production étaient en Segpa en 2024, soit 22,4% des effectifs.

RERS 2025, DEPP

4 Part des élèves de collège inscrits en Segpa à la rentrée 2024 (en %)



► Champ : France, public + privé sous contrat.

Lecture : dans l'académie de Lille, 2,7% des élèves sont inscrits en Segpa.

RERS 2025, DEPP

4.22 Les élèves en situation de handicap dans le second degré – 1

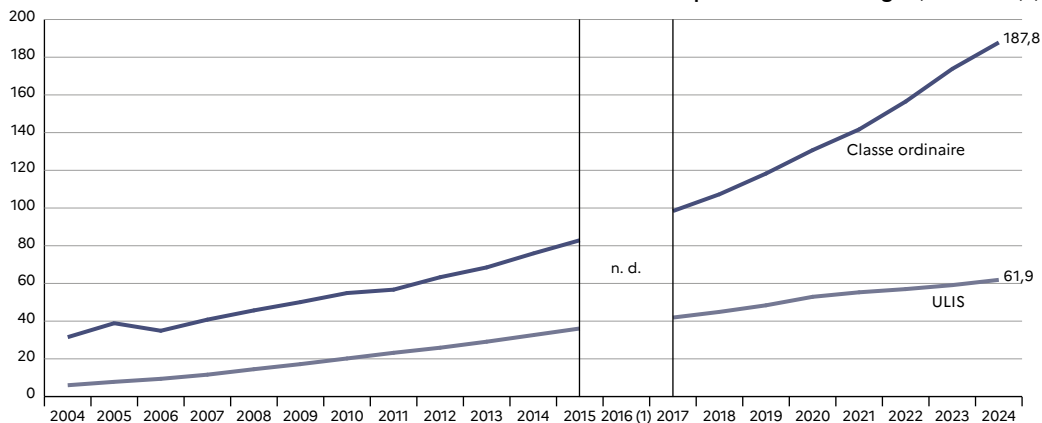
Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 249 800 élèves bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) sont scolarisés en milieu ordinaire dans un établissement scolaire du second degré relevant du ministère chargé de l'éducation nationale. Les trois quarts de ces élèves sont scolarisés en **classe ordinaire**, c'est-à-dire en **scolarisation individuelle**, et un quart est scolarisé avec l'appui d'un dispositif **ULIS**, c'est-à-dire en **scolarisation collective** (1). Les effectifs d'élèves en scolarisation individuelle ont progressé de 58,7% depuis 2019, contre 27,9% de ceux en scolarisation collective.

Les filles représentent 28% des élèves en situation de handicap scolarisés en classe ordinaire et 35% parmi ceux scolarisés avec l'appui d'une **ULIS** (2). La part des

élèves en scolarisation collective augmente avec l'âge jusqu'à 15 ans, puis décroît au-delà. Elle concerne 24% des élèves à 12 ans, atteint 31% à 15 ans puis 20% à 16 ans.

La **scolarisation collective** concerne 61 900 élèves, majoritairement en collège, dont 90,2% dans le secteur public (3). Les élèves en **ULIS** collège sont répartis dans 4 400 structures et représentent 1,5% des élèves de collège (4). La part de la **scolarisation collective** sur l'ensemble des collégiens varie de 1,1% à 3,3% selon les académies. Ce sont les académies de Guyane, Guadeloupe et Martinique qui présentent les taux les plus élevés (respectivement 3,3%, 2,7% et 2,3%), alors que les taux les plus bas s'observent dans les académies de Rennes, Créteil, Versailles, Nantes et Mayotte (1,2% ou moins).

1 Évolution des modes de scolarisation des élèves en situation de handicap dans le second degré (en milliers) (1)



► Champ : France, public + privé (sous et hors contrat).

1. Données manquantes en raison d'une grève administrative des enseignants référents.

Lecture : en 2024-2025, 187,8 milliers d'élèves en situation de handicap sont scolarisés en classe ordinaire, 61,9 milliers en ULIS.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) scolarisés en milieu ordinaire dans les établissements du second degré relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA).

Ne sont pas recensés ici les élèves des établissements spécialisés (établissements hospitaliers et médico-sociaux). Voir fiche 1.07.

Classification des principales déficiences présentées par les élèves – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 03.11 ; 07.23 ; 12.10 ; 16.36.

Source

DEPP et DGESCO, enquête n° 12 relative aux élèves bénéficiant d'un PPS scolarisés en milieu ordinaire dans les établissements du second degré relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

2 Répartition selon l'âge et le type de scolarisation des élèves en situation de handicap scolarisés dans le second degré en 2024-2025

	Scolarisation en classe ordinaire (y compris Segpa et EREA)			Scolarisation en ULIS			Ensemble		
	Effectifs	%	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part des filles (%)
11 ans et moins	24 268	87,7	25,7	3 389	12,3	32,0	27 657	11,1	26,5
12 ans	37 747	76,0	27,7	11 901	24,0	34,6	49 648	19,9	29,4
13 ans	34 433	71,8	26,8	13 549	28,2	34,9	47 982	19,2	29,1
14 ans	30 783	69,5	27,1	13 499	30,5	35,1	44 282	17,7	29,6
15 ans	22 745	69,5	27,5	9 998	30,5	35,4	32 743	13,1	29,9
16 ans	17 629	79,6	28,6	4 513	20,4	37,0	22 142	8,9	30,3
17 ans	13 092	79,6	29,7	3 359	20,4	37,1	16 451	6,6	31,2
18 ans	5 195	81,1	31,0	1 214	18,9	41,2	6 409	2,6	32,9
19 ans	1 400	79,4	33,4	363	20,6	33,3	1 763	0,7	33,4
20 ans et plus	547	79,7	36,0	139	20,3	36,7	686	0,3	36,2
Total	187 839	75,2	27,5	61 924	24,8	35,2	249 763	100,0	29,4

► Champ : France, public + privé (sous et hors contrat).

RERS 2025, DEPP

Lecture : en 2024-2025, 76,0% des élèves en situation de handicap âgés de 12 ans sont scolarisés en classe ordinaire. 27,7% d'entre eux sont des filles.

3 Évolution des effectifs des ULIS selon le site de formation

	2001	2005	2010	2014	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Collège	2 111	7 062	17 703	27 548	34 762	37 291	40 299	43 626	45 807	51 236	49 215	51 236
Lycée (LP et LEGT)		703	2 419	4 832	6 786	7 214	7 676	8 796	9 040	10 172	9 400	10 172
EREA			107	208	325	386	395	508	438	516	466	516
Total	2 111	7 765	20 229	32 588	41 873	44 891	48 370	52 930	55 285	61 924	59 081	61 924
Part du public (%)	91,8	89,8	89,7	89,7	90,0	90,0	90,0	89,9	90,0	90,2	90,1	90,2

► Champ : France (Mayotte à partir de 2012), public + privé (sous et hors contrat).

RERS 2025, DEPP

Lecture : en 2024-2025, 61 924 élèves en situation de handicap sont scolarisés en ULIS dont 90,2% dans le public.

4 Part des effectifs en ULIS collège par rapport à l'ensemble des effectifs scolarisés en collège

Académies et régions académiques	Nombre d'ULIS	Effectifs d'élèves en ULIS collège	Élèves en ULIS collège (%)
Aix-Marseille	157	1 931	1,3
Amiens	179	2 175	2,2
Besançon	82	876	1,6
Bordeaux	214	2 182	1,3
Clermont-Ferrand	112	1 325	2,2
Corse	18	191	1,4
Créteil	242	2 914	1,2
Dijon	99	1 104	1,5
Grenoble	197	2 426	1,4
Lille	228	2 752	1,3
Limoges	34	396	1,3
Lyon	231	2 575	1,5
Montpellier	187	2 403	1,7
Nancy-Metz	200	2 267	2,1
Nantes	214	2 364	1,2
Nice	125	1 402	1,3
Normandie	244	3 023	1,9
Orléans-Tours	208	2 256	1,8
Paris	116	1 137	1,4
Poitiers	106	1 205	1,5
Reims	94	982	1,6
Rennes	173	1 854	1,1
Strasbourg	144	1 679	1,8
Toulouse	223	2 889	2,0
Versailles	319	3 634	1,2
France hors DROM	4 146	47 942	1,5
Guadeloupe	53	605	2,7
Guyane	66	792	3,3
Martinique	30	385	2,3
Mayotte	26	356	1,2
La Réunion	98	1 156	2,0
DROM	273	3 294	2,2
France	4 419	51 236	1,5

► Champ : France, public + privé (sous et hors contrat).

RERS 2025, DEPP

Lecture : en 2024-2025, 2,2% des élèves scolarisés en collège dans l'académie de Clermont-Ferrand bénéficient de l'appui d'une ULIS.

Cela représente 1 325 élèves répartis dans 112 structures ULIS.

4.23 Les élèves en situation de handicap dans le second degré – 2

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, les élèves du second degré bénéficiant d'un **projet personnalisé de scolarisation (PPS)** scolarisés en **milieu ordinaire**, en **classe ordinaire**, c'est-à-dire hors **ULIS**, sont 63 % à suivre une formation en collège, 10 % sont en **Segpa**, 17 % suivent une formation professionnelle et 10 % une formation générale et technologique au lycée (1).

Les élèves ayant des troubles intellectuels ou cognitifs représentent 22 % des élèves en situation de handicap en classe ordinaire dans le second degré. Ils sont surreprésentés en **Segpa** et en lycée professionnel, où ils représentent respectivement 39 % et 28 % des élèves en situation de handicap, alors que cette part est de 10 % en lycée général et technologique. À l'inverse, les élèves présentant des troubles visuels – qui représentent 1 % des élèves en situation de handicap en classe ordinaire dans le second degré – sont surreprésentés en lycée général et technologique, où ils représentent 3 % des élèves en situation de handicap.

En 2024-2025, 31 800 élèves en situation de handicap sont scolarisés en CAP ou en baccalauréat professionnel (2). La moitié est scolarisée à l'heure, 38 % présentent un retard d'un an et 12 % ont un retard de deux ans ou plus. Le retard scolaire est plus marqué dans les formations de CAP, où 60 % des élèves ont un retard d'un an ou plus.

En 2024-2025, 18 600 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans une formation générale ou technologique (3). Parmi eux, 73 % sont scolarisés à l'heure, 22 % présentent un retard d'un an et 4 % ont un retard de deux ans ou plus. Le retard scolaire est plus marqué dans les séries technologiques, en particulier en première technologique, où 33 % des élèves présentent un retard d'un an ou plus contre 24 % des élèves de première générale. En comparaison, les filières générales présentent des parcours plus linéaires : trois quarts des élèves scolarisés en situation de handicap en première ou en terminale générale sont à l'heure.

Précisions

Population concernée – Élèves bénéficiant d'un PPS scolarisés en milieu ordinaire dans les établissements du second degré relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA). Ne sont pas recensés ici les élèves des établissements hospitaliers et médico-sociaux. Voir fiche 1.07.

Classification des principales déficiences présentées par les élèves – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 16.36 ; 12.10.

Source

DEPP et DGESCO, enquête n° 12 relative aux élèves bénéficiant d'un PPS scolarisés en milieu ordinaire dans les établissements du second degré relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

1 Répartition des effectifs en classe ordinaire selon le lieu de formation et le trouble en 2024-2025

	Formations en collège (hors Segpa) (1)	Segpa	Formations professionnelles en lycée	Formations GT en lycée	Total
Troubles intellectuels ou cognitifs	23 459	7 643	8 932	1 908	41 942
Troubles du psychisme	17 954	2 787	4 384	2 805	27 930
Troubles du langage ou de la parole	33 712	4 430	8 450	5 123	51 715
Troubles auditifs	1 769	121	573	726	3 189
Troubles visuels	1 461	48	379	646	2 534
Troubles viscéraux	799	61	205	249	1 314
Troubles moteurs	6 188	233	1 701	2 278	10 400
Plusieurs troubles associés	18 532	2 514	4 308	2 737	28 091
Autres troubles	13 788	1 786	3 050	2 100	20 724
Total	117 662	19 623	31 982	18 572	187 839
<i>dont troubles du spectre de l'autisme</i>	<i>9 804</i>	<i>393</i>	<i>2 362</i>	<i>2 775</i>	<i>15 334</i>

► Champ : France, public + privé (sous et hors contrat).

1. Y compris les élèves en situation de handicap scolarisés dans d'autres formations de niveau collège.

Lecture : en 2024-2025, les élèves en situation de handicap scolarisés en classe ordinaire sont 117 662 à suivre une formation de collège (hors Segpa).

RERS 2025, DEPP

2 Répartition des effectifs en classe ordinaire selon le type de formation professionnelle en lycée et le retard scolaire de l'élève en 2024-2025

	CAP 1 ^{re} année	CAP 2 ^e ou 3 ^e année	Bac pro : seconde pro	Bac pro : première professionnelle	Bac pro : terminale professionnelle	Total (1)
À l'heure	2 916	2 105	4 661	3 598	2 675	15 955
En retard d'un an	3 348	2 497	2 303	2 094	1 814	12 056
En retard de deux ans ou plus	703	918	565	871	778	3 835
Total	6 967	5 520	7 529	6 563	5 267	31 846

► Champ : France, public + privé (sous et hors contrat).

1. Les élèves inscrits dans d'autres formations professionnelles du second degré (telles que les mentions complémentaires, les BMA, etc.) ne sont pas pris en compte ici.

Lecture : en 2024-2025, 31 846 élèves en situation de handicap suivent une formation professionnelle (CAP ou bac pro). Parmi eux, 15 955 sont scolarisés à l'heure, 12 056 ont un retard d'un an et 3 835 un retard de deux ans ou plus.

RERS 2025, DEPP

3 Répartition des effectifs en classe ordinaire selon le type de formation générale ou technologique en lycée et le retard scolaire de l'élève en 2024-2025

	Seconde générale et technologique	Première générale	Première technologique	Terminale générale	Terminale technologique	Total
À l'heure	5 491	3 017	1 367	2 388	1 347	13 610
En retard d'un an	1 598	774	528	662	586	4 148
En retard de deux ans ou plus	224	167	131	179	113	814
Total	7 313	3 958	2 026	3 229	2 046	18 572

► Champ : France, public + privé (sous et hors contrat).

Lecture : en 2024-2025, 18 572 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans des formations générales et technologiques au lycée. Parmi eux, 13 610 sont scolarisés à l'heure, 4 148 ont un an de retard et 814 ont un retard de deux ans ou plus.

RERS 2025, DEPP

À la rentrée 2022, la moitié du Panel d'élèves en situation de handicap nés en 2005 est scolarisée dans la voie professionnelle hors ULIS : 20% d'entre eux préparent un CAP, 16% un baccalauréat professionnel et 12% sont en apprentissage (10% au niveau 3 et 2% aux niveaux 4 ou 5) (1)(2). Ils sont 13% à être scolarisés en voie générale ou technologique (GT – hors ULIS), dont 7% en terminale générale ou technologique. Les parcours de scolarisation à ce stade de la scolarité diffèrent selon la nature du trouble : 51% des élèves ayant un trouble visuel, 34% de ceux ayant un trouble auditif et 5% de ceux ayant des troubles intellectuels et cognitifs sont en voie générale.

À 17 ans, 9% des élèves en situation de handicap sont scolarisés avec appui d'une ULIS. Les élèves qui restent scolarisés en ULIS sont davantage ceux atteints d'un ou plusieurs troubles intellectuels ou cognitifs (13%) et ceux présentant un trouble du spectre de l'autisme ou plusieurs troubles associés (respectivement 8% et 7%). Pour la plupart, ils continuent un parcours commencé en ULIS dès l'école élémentaire.

Un élève du Panel sur cinq est scolarisé dans un établissement médico-social (ESMS), dont la moitié depuis cinq ans ou plus. Les jeunes présentant des troubles du spectre de l'autisme ou plusieurs troubles associés sont les plus nombreux à être scolarisés en ESMS (respectivement 39% et 30%) et, dans une moindre mesure, ceux présentant des troubles intellectuels ou cognitifs (26%).

La part des élèves scolarisés en classe ordinaire reste d'autant plus importante que le milieu social est favorisé : 60% des élèves de 17 ans issus d'un milieu très favorisé sont scolarisés dans une classe ordinaire, contre 50% des élèves issus d'un milieu social moyen et 49% des élèves issus d'un milieu défavorisé (3). Les jeunes des milieux favorisés sont aussi les plus « à l'heure » dans le niveau suivi, avec un écart de 18 points entre les catégories très favorisées et défavorisées. Ainsi, 27% des jeunes de 17 ans issus d'un milieu très favorisé sont « à l'heure » en classe ordinaire, contre 9% des jeunes issus d'un milieu défavorisé.

Précisions

Le Panel d'élèves en situation de handicap – À partir de la rentrée 2013, la DEPP a mis en place un panel d'élèves en situation de handicap nés en 2001 ou en 2005. Cette fiche porte sur plus de 7 000 élèves nés en 2005 recrutés en 2013 ou en 2014 dont les familles ont répondu à une enquête portant sur leurs conditions de vie, leurs attentes vis-à-vis de l'institution scolaire et les modalités de compensation du handicap. Les conditions de scolarisation sont également collectées dans les enquêtes annuelles. La nature du trouble est celle recueillie au moment du recrutement. Elle constitue le principal critère de sondage avec l'année et le mois de naissance. Le sondage utilisé est un tirage à probabilités inégales afin de garantir la représentativité de tous les troubles. Les effectifs sont pondérés pour représenter l'ensemble des élèves en situation de handicap nés en 2005 scolarisés dans un établissement scolaire ou médico-social de France (hors Mayotte) et pour tenir compte de l'attrition de l'échantillon.

Classification des principaux troubles – Voir « Glossaire ».

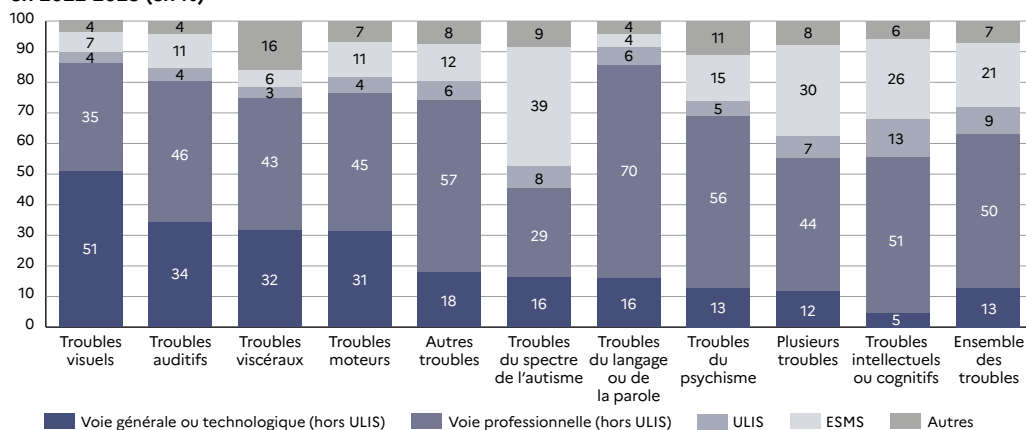
Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.01 ; 18.26.
- « Élèves en situation de handicap », *synthèse de la DEPP*, n°1, août 2021 (mise à jour en avril 2024).
- DEPP, 2017, *Éducation & formations*, n°95.

Source

DEPP, Panel d'élèves en situation de handicap nés en 2005.

1 Situation scolaire à 17 ans des élèves en situation de handicap nés en 2005 selon la nature du trouble en 2022-2023 (en %)



► Champ : France (hors Mayotte), public + privé sous et hors contrat.

RERS 2025, DEPP

Lecture : en 2022-2023, 45% des élèves présentant un trouble moteur sont scolarisés en voie professionnelle (hors ULIS) à 17 ans et 11% dans un ESMS.

2 Parcours et situation scolaire à 17 ans des élèves en situation de handicap nés en 2005 selon la nature du trouble en 2022-2023 (en %)

Nature du trouble	Troubles visuels	Troubles auditifs	Troubles viscéraux	Troubles moteurs	Autres troubles	Troubles du spectre de l'autisme	Troubles du langage ou de la parole	Troubles du psychisme	Plusieurs troubles	Troubles intellectuels ou cognitifs	Ensemble des troubles
En terminale générale ou technologique sans redoublement	40	24	17	22	11	9	10	5	7	1	7
En 1 ^{re} générale ou technologique avec redoublement	9	9	12	7	6	5	6	7	4	3	5
Dans un autre niveau de la voie générale	3	1	3	2	1	2	1	1	1	1	1
Voie générale ou technologique (GT) en 2022	51	34	32	31	18	16	16	13	12	5	13
En terminale professionnelle sans redoublement	11	9	9	15	10	5	9	7	6	3	6
En 1 ^{re} professionnelle avec redoublement	10	12	12	13	13	6	18	12	9	6	10
Sous-total bac professionnel en 2022	20	21	21	27	22	12	27	20	15	9	16
En CAP 1 ^{re} année	2	3	1	2	3	3	3	4	3	5	4
En CAP 2 ^e ou 3 ^e année	7	9	9	6	15	10	18	15	15	22	17
Sous-total CAP en 2022	9	12	10	8	17	13	21	18	18	27	20
En apprentissage au niveau 3	3	6	5	4	11	3	15	12	7	11	10
En apprentissage au niveau 4 ou 5	2	3	5	2	2	1	4	3	2	2	2
Sous-total en apprentissage 2022	4	9	10	6	13	3	19	15	8	12	12
Dans un autre niveau de la voie professionnelle	2	5	3	4	4	1	3	3	3	2	3
Voie professionnelle en 2022	35	46	43	45	57	29	70	56	44	51	50
Parcours en ULIS à l'école, au collège, puis au lycée	3	3	3	4	4	7	4	4	6	9	6
Autre parcours, puis ULIS collège ou lycée	1	1	1	2	2	1	2	1	1	4	2
ULIS en 2022	4	4	3	5	6	8	6	5	7	13	9
En ESMS depuis plus de cinq ans	3	5	0	6	7	16	1	8	16	11	9
ULIS ou autres parcours puis ESMS	4	6	5	5	5	23	3	8	14	15	12
ESMS en 2022	7	11	6	11	12	39	4	15	30	26	21
Autres situations (1)	4	4	16	7	8	9	4	11	8	6	7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

► Champ : France (hors Mayotte), public + privé sous et hors contrat.

RERS 2025, DEPP

1. Sont rassemblés dans « autres situations » les élèves scolarisés à domicile, partis à l'étranger, non scolarisés ainsi que les élèves décédés.

Lecture : en 2022-2023, 51% des élèves ayant un trouble visuel nés en 2005 sont scolarisés dans la voie générale ou technologique (hors ULIS) à 17 ans, et 40% ont fait un parcours de la sixième à la terminale générale ou technologique sans redoublement.

3 Type de scolarisation et niveau atteint à 17 ans des élèves en situation de handicap nés en 2005 selon l'origine sociale en 2022-2023 (en %)

	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Ensemble
Classe ordinaire à 17 ans	60	58	50	49	51
dont terminale GT ou pro à 17 ans	27	19	14	9	13
ULIS à 17 ans	8	7	9	9	9
ESMS à 17 ans	19	18	22	22	21
Autre situation à 17 ans	14	17	20	20	19
dont apprentissage à 17 ans	7	10	12	13	12

► Champ : France (hors Mayotte), public + privé sous et hors contrat.

RERS 2025, DEPP

Lecture : en 2022-2023, 60% des élèves d'origine sociale « très favorisée » sont scolarisés dans une classe ordinaire à 17 ans, et 19% dans un ESMS.

À la rentrée 2024, 24 600 élèves du second degré âgés de moins de 16 ans sont scolarisés dans un **établissement du secteur privé hors contrat (1)(2)**. Plus précisément, 18 700 élèves préparent une formation en collège, 3 100 une formation en lycée général et technologique, 2 300 en lycée professionnel et 500 élèves une formation de niveau indéterminé. L'académie de Versailles, avec 4 200 élèves, en compte le plus grand nombre, soit 17% des effectifs totaux (3).

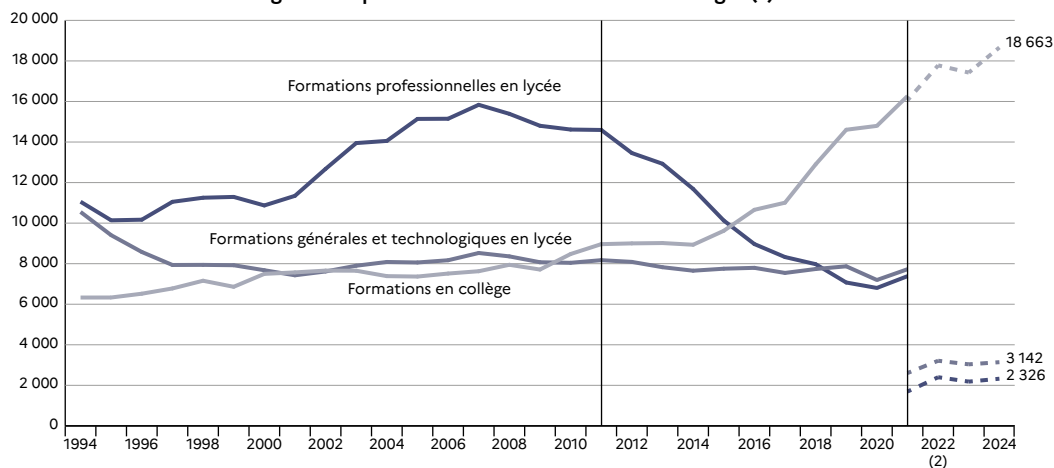
Entre 1995 et 2022, le nombre total d'élèves recensés dans le second degré de l'enseignement privé hors contrat en **formations en collège** a augmenté de 11 000 élèves. Une partie de cette hausse s'explique par un meilleur recensement des établissements, notamment à travers l'immatriculation obligatoire de tous les élèves âgés de moins de 16 ans à partir de la rentrée 2022. Si cette comparaison temporelle est possible en formations en collège, ce n'est pas le cas dans les lycées, compte

tenu du changement de sources en 2021 qui restreint désormais l'estimation aux seuls élèves de moins de 16 ans soumis à l'obligation scolaire.

En 2024, les élèves âgés de moins de 16 ans scolarisés dans les établissements privés hors contrat sont plus nombreux qu'en 2023 (+6,1% en un an). Cette augmentation concerne tous les niveaux de formation, aussi bien au niveau du collège que du lycée. Les augmentations sont particulièrement importantes dans les académies de Dijon (+37%), Montpellier (+31%) et Amiens (+27%).

En 2024, les élèves préparant une formation au collège sont scolarisés dans 402 établissements du secteur privé hors contrat, soit 5% du nombre total de collèges (4). Le nombre de collèges privés hors contrat et la part qu'ils représentent dans l'ensemble des établissements augmentent légèrement par rapport à 2023.

1 Effectifs d'élèves de l'enseignement privé hors contrat dans le second degré (1)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), privé hors contrat.

1. À partir de la rentrée 2021 : effectifs limités aux moins de 16 ans à la rentrée.

2. Estimation réalisée en avril 2023 à partir de données brutes issues de Sysca (système d'information statistique consolidé académique).

Lecture : à la rentrée 2024, 18 663 élèves de moins de 16 ans suivant une formation au collège sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Élèves sous statut scolaire âgés de moins de 16 ans inscrits dans les établissements du secteur privé hors contrat relevant du ministère chargé de l'éducation nationale (y compris EREA) depuis la rentrée 2021, sans limite d'âge au cours de la période 1994-2021.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.42 ; 23.51.

Source

- jusqu'en 2021 : DEPP, enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat ;
- à partir de 2022 : DEPP, système d'information Scolarité.

2 Effectifs d'élèves de l'enseignement privé hors contrat dans le second degré (1)

	1995	2000	2005	2010	2019	2020	2021	Moins de 16 ans 2021	Moins de 16 ans 2022 (3)	Moins de 16 ans 2023	Moins de 16 ans 2024
Sixième	1 300	1 767	1 601	2 042	3 855	3 979	4 598	4 587	4 846	4 514	5 043
Cinquième	1 388	1 769	1 759	2 092	3 734	3 640	3 997	3 979	4 747	4 568	4 920
Quatrième	1 639	1 845	1 884	2 139	3 517	3 521	3 825	3 815	4 266	4 395	4 478
Troisième	1 940	2 057	2 030	2 139	3 432	3 507	3 716	3 573	3 889	3 929	4 199
Dispositifs relais et autres dispositifs (2)	65	49	87	54	35	25	29	12			
Segpa					33	124	102	95	4	2	1
ULIS		10	4	10					29	21	22
TOTAL formations en collège	6 332	7 497	7 365	8 476	14 606	14 796	16 267	16 061	17 781	17 425	18 663
Formations générales et technologiques en lycée	9 405	7 677	8 059	8 043	7 870	7 195	7 727	2 607	3 212	3 036	3 142
Formations professionnelles en lycée	10 139	10 872	15 140	14 616	7 071	6 803	7 384	1 693	2 400	2 183	2 326
Formations indéterminées									683	530	466
Ensemble	25 876	26 046	30 564	31 135	29 547	28 794	31 378	20 361	24 076	23 174	24 597

RERS 2025, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), privé hors contrat.

1. En outre en 2024, 1 030 élèves sont scolarisés dans une classe hors contrat au sein d'un établissement privé sous contrat : 503 dans les formations en collège, 263 dans les formations générales et technologiques en lycée et 264 dans les formations professionnelles en lycée.

2. Notamment avant 2016 : les dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA), les classes d'initiation préprofessionnelle en alternance (Clipa), les classes préprofessionnelles de niveau (CPPN) ou encore les classes préparatoires en alternance (CPA).

3. Estimation réalisée en avril 2023 à partir de données brutes issues de Sysca.

Lecture : à la rentrée 2024, 5 043 élèves de moins de 16 ans de sixième sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat.

3 Effectifs des élèves âgés de moins de 16 ans dans l'enseignement privé hors contrat du second degré par académie à la rentrée 2024

Académies	Privé hors contrat	Évolution 2023-2024 (%)
Paris	1 810	5,2
Aix-Marseille	1 166	-2,9
Besançon	267	20,3
Bordeaux	717	4,8
Clermont-Ferrand	245	10,4
Dijon	287	37,3
Grenoble	896	6,0
Lille	1 147	22,5
Lyon	1 583	0,3
Montpellier	1 231	31,2
Nancy-Metz	197	-27,8
Poitiers	406	15,3
Rennes	698	3,4
Strasbourg	1 142	5,0
Toulouse	920	15,6
Nantes	1 710	4,0
Orléans-Tours	310	0,0
Reims	128	12,3
Amiens	564	26,5
Limoges	287	0,3
Nice	1 743	-1,5
Créteil	1 787	8,2
Versailles	4 213	0,2
Corse	0	0,0
Normandie	371	11,7
France hors DROM	23 825	5,9
La Réunion	145	9,0
Martinique	89	12,7
Guadeloupe	417	-9,7
Guyane	0	0,0
Mayotte	121	0 en 2023
DROM	772	14,5
France	24 597	6,1

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, privé hors contrat, élèves âgés de moins de 16 ans au moment de la rentrée.

Lecture : à la rentrée 2024, 1 810 élèves de moins de 16 ans de sixième sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat dans l'académie de Paris, soit 5,2% de plus qu'en 2023.

4 Évolution du nombre de collèges privés hors contrat parmi l'ensemble des collèges

	1995	2000	2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Collèges privés hors contrat	53	73	75	93	147	287	291	326	389	391	402
Collèges publics + privés	6 883	6 936	7 010	7 018	7 097	7 234	7 245	7 288	7 365	7 373	7 388
Part du privé hors contrat dans les collèges (%)	0,8	1,1	1,1	1,3	2,1	4,0	4,0	4,5	5,3	5,3	5,4

RERS 2025, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), public + privé sous contrat et hors contrat.

Lecture : à la rentrée 2024, on compte 402 collèges hors contrat, soit 5,4% de l'ensemble des 7 388 collèges.

En 2023-2024, l'ensemble des **dispositifs relais** ont assuré en moyenne 23 séjours. Ce nombre est stable par rapport à l'année précédente (1).

La part des élèves de sixième accueillis en dispositifs relais reste la plus faible (3%) parmi les collégiens, un chiffre qui reste stable (2). Les élèves de quatrième demeurent les plus nombreux et représentent 42% des effectifs dans les dispositifs relais. Cette part est stable par rapport à 2022-2023.

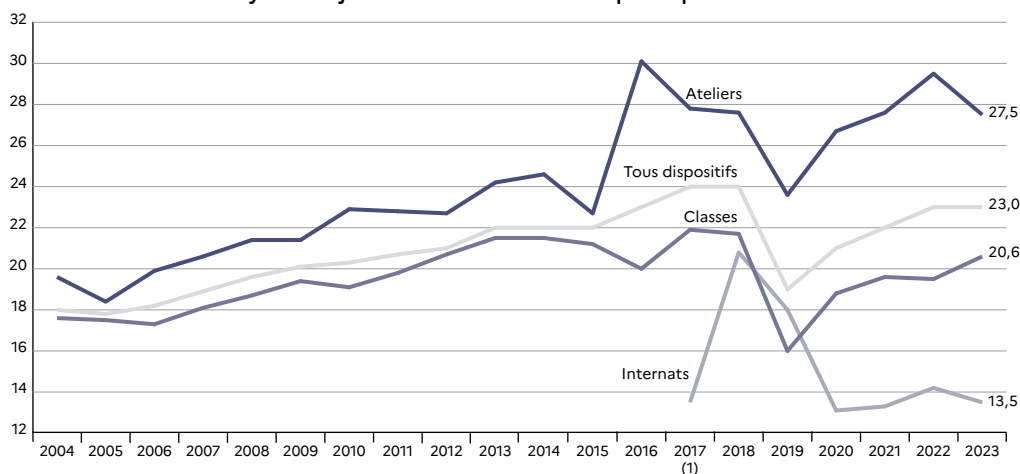
En 2023-2024, les élèves accueillis en dispositifs relais continuent à présenter de nombreuses difficultés : 22% d'entre eux ont un retard scolaire d'au moins un an (un chiffre qui semble se stabiliser); 41% ont une scolarisation intermittente ou sont absents depuis plus de deux mois (chiffre en légère baisse); 25% au moins sont sous mesure éducative, sachant que le taux de

non-réponse pour cette information est de 22% (3). Ces difficultés sont accentuées en internat tremplin et moins prononcées en atelier.

La moyenne d'âge des élèves orientés en classe relais, en atelier relais ou en internat tremplin est en baisse. Les élèves de moins de 14 ans sont les plus nombreux (62%), un chiffre en hausse continue. Ceux âgés de 13 ans constituent à eux seuls 40% des effectifs. En atelier, 71% des élèves ont moins de 14 ans, 56% en classe relais et 74% en internat tremplin.

La part des filles est en constante augmentation. En 2023-2024, elles constituent un quart des effectifs (29% des dispositifs relais et y sont orientées toujours plus tard que les garçons, même si cet écart a tendance à diminuer d'année en année). En dispositifs relais, 61% des filles ont moins de 14 ans, contre 63% des garçons (4).

1 Évolution du nombre moyen de séjours effectués dans l'année par dispositif relais



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

1. À compter de 2017, la colonne « Tous dispositifs » inclut les internats.

Lecture : en moyenne, en 2023, 27,5 séjours ont été assurés en ateliers.

Note : nombre moyen de séjours par dispositif : nombre de séjours répondants / nombre de dispositifs répondants.

RERS 2025, DEPP, DGESCO

Précisions

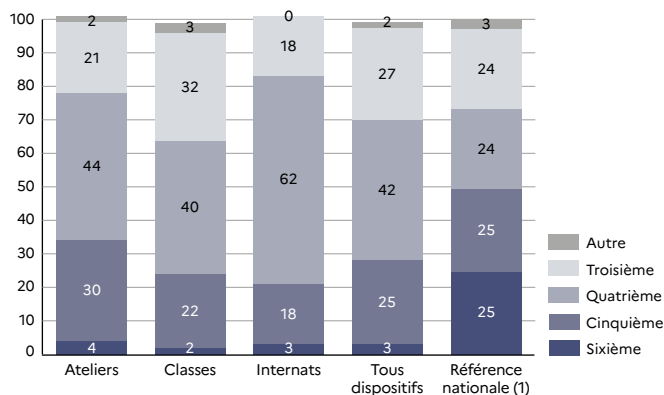
L'enquête annuelle sur les élèves des dispositifs relais est exhaustive. Elle porte sur la totalité des 388 dispositifs existant en 2023-2024 en France, sachant que 369 d'entre eux y ont répondu. À partir des réponses fournies sur le nombre moyen de séjours et d'élèves accueillis dans l'année par type de dispositif et par académie, le nombre total de séjours d'élèves accueillis par l'ensemble des dispositifs a pu être estimé.

On entend par séjour la période d'accueil d'un élève dans un dispositif. Certains élèves bénéficiant de plusieurs séjours au cours de la même année scolaire, le nombre de séjours est donc supérieur au nombre d'élèves. En 2023-2024, des élèves ont été accueillis dans 388 dispositifs relais. Le nombre de séjours peut être estimé à 8 942, dont 5 108 en classes relais, 3 753 en ateliers relais et 81 en internats tremplin (ex-internats relais). 8 292 élèves ont effectué au moins un séjour : 4 699 dans l'une des 249 classes relais, 3 525 dans l'un des 133 ateliers relais et 68 dans l'un des 6 internats tremplin.

Source

DGESCO, enquête sur le suivi des élèves en dispositifs relais.

2 Répartition des élèves accueillis en dispositifs relais en 2023-2024 selon leur niveau (en %)



► Champ : France.

1. La référence nationale correspond aux élèves scolarisés dans les collèges publics de France.
Lecture : en 2023-2024, 3% des élèves accueillis en dispositifs relais sont scolarisés en sixième, sachant que les élèves de sixième représentent 25% des effectifs totaux de collégiens publics (référence nationale).

Note : les taux de non-réponse figurant dans les tableaux ne sont pas pris en compte dans les graphiques.

RERS 2025, DEPP, DGESCO

3 Principales caractéristiques des élèves accueillis en dispositifs en 2023-2024 (en %)

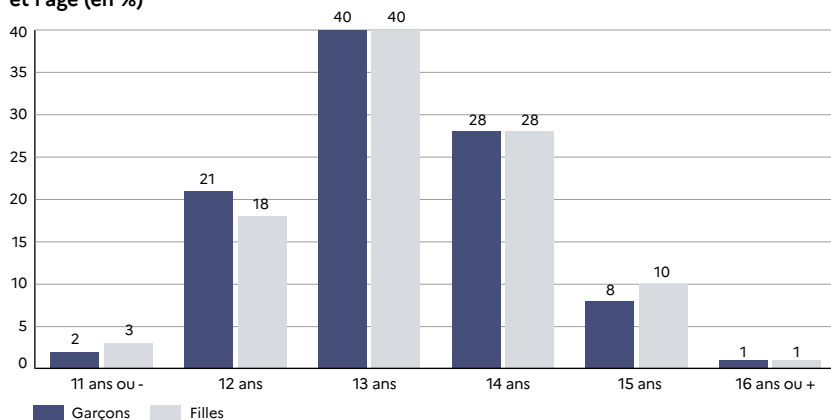
	Ateliers	Classes	Internats	Tous dispositifs
Garçon	68,6	69,4	94,1	69,3
Fille	30,7	27,6	4,4	28,7
Ne sait pas ou non-réponse	0,7	3,0	1,5	2,0
11 ans ou moins	3,6	1,6	0,0	2,4
12 ans	24,3	16,8	10,3	19,9
13 ans	43,0	37,4	63,2	40,0
14 ans	22,6	31,9	19,1	27,8
15 ans	6,0	9,7	7,4	8,1
16 ans ou plus	0,3	0,8	0,0	0,6
Ne sait pas ou non-réponse	0,2	1,8	0,0	1,1
«À l'heure» (ou en avance)	79,3	71,9	73,5	75,1
Retard d'un an	17,7	21,3	22,1	19,8
Retard de deux ans ou plus	0,9	2,4	4,4	1,7
Ne sait pas ou non-réponse	2,1	4,5	0,0	3,4
Scolarité régulière	66,2	49,6	47,1	56,6
Scolarité intermittente	27,4	33,5	35,3	31,0
Élève absent depuis plus de deux mois	5,1	12,7	7,4	9,5
Ne sait pas ou non-réponse	1,4	4,1	10,3	3,0
Pas de mesure	63,2	53,4	57,4	57,6
Sous mesure(s) éducative(s)	13,3	26,1	17,6	25,0
Ne sait pas ou non-réponse	23,5	20,5	17,6	21,7

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, DGESCO

Lecture : 3,6% des élèves accueillis en ateliers relais ont 11 ans ou moins.

4 Répartition des élèves accueillis en dispositifs relais en 2023-2024 selon le sexe et l'âge (en %)



► Champ : France.

Lecture : 18% des filles accueillies en dispositifs relais ont 12 ans.

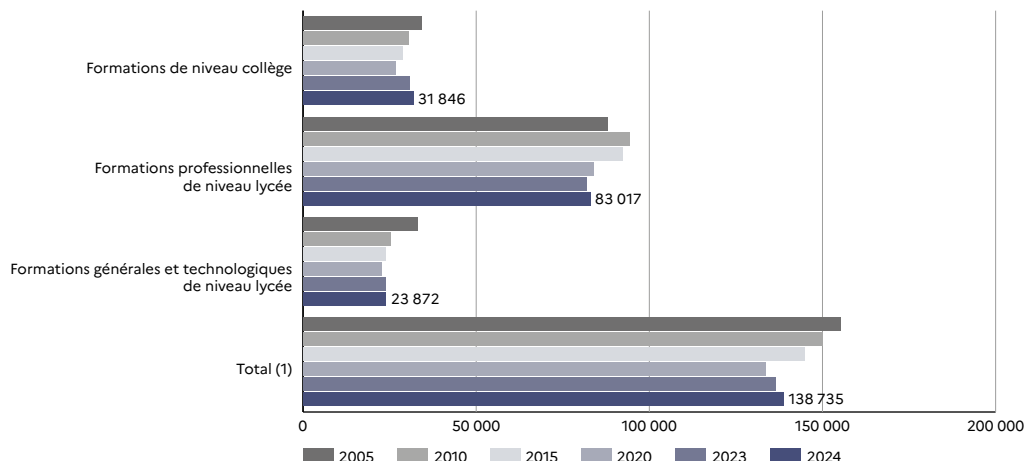
RERS 2025, DEPP, DGESCO

Les établissements sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture scolarisent 138 700 élèves du second degré en 2024, dont 64 % dans un établissement privé de l'enseignement agricole (1) (2). Par rapport à la rentrée 2023, les effectifs augmentent de 1,7%. Ce sont les effectifs des formations en collège qui progressent le plus (31 800 élèves, +3,8%). Ceux des formations professionnelles, avec 83 000 élèves, augmentent de 1,5%. À l'inverse, les élèves suivant une formation générale ou technologique au lycée sont légèrement moins nombreux qu'en 2023 (23 900 élèves, -0,3%). La majorité des élèves scolarisés dans l'enseignement agricole (60%) suivent une formation professionnelle de niveau lycée, contre 17% en formation générale et technologique (GT) et 23% en formation de niveau collège.

Les établissements privés accueillent une part plus importante d'élèves en formation de niveau collège et plus faible en formation générale et technologique de niveau lycée. L'enseignement agricole est dispensé dans plus de 800 établissements, qui relèvent majoritairement du secteur privé (72%) (3).

Les taux de réussite au CAPA baissent à la session 2024 par rapport à la précédente (94,4 %, soit -0,7 point comparé à 2023) (4). En revanche, la réussite progresse pour les baccalauréats agricoles. Ainsi, 97,4% des élèves préparant un baccalauréat technologique ont été admis (+0,3 point par rapport à 2023). Les élèves se présentant au baccalauréat général avec un enseignement de spécialité « biologie-écologie » l'ont été dans 98,5 % des cas (+0,8 point). Enfin, le taux de réussite des élèves préparant un baccalauréat professionnel atteint 89,1% (+1,3 point).

1 Évolution des effectifs d'élèves du second degré dans l'enseignement agricole



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

1. Dont élèves scolarisés dans des établissements sous double tutelle (ministère chargé de l'éducation nationale et ministère chargé de l'agriculture).

Lecture : à la rentrée 2024, 138 735 élèves sont scolarisés dans une formation de l'enseignement agricole du second degré, 31 846 dans une formation au collège, 83 017 dans une formation professionnelle au lycée, 23 872 dans une formation générale ou technologique.

RERS 2025, DEPP

Précisions

L'enseignement agricole – Il est sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture. Les données présentées ici concernent les élèves qui suivent des formations agricoles par voie scolaire (hors apprentissage) dans le second degré. Elles sont établies à partir de données individuelles sur les élèves (système d'information Fregata).

Le baccalauréat technologique – Il concerne, pour l'enseignement agricole, la série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV).

Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Site Internet : www.educagri.fr

2 Effectifs d'élèves du second degré dans l'enseignement agricole selon le secteur d'enseignement

	Public			Privé (sous et hors contrat)			Public + privé		
	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)
Quatrième	786	28,2	1,6	9 959	36,4	11,1	10 745	35,8	7,7
Troisième	2 263	31,3	4,6	18 838	38,5	21,1	21 101	37,8	15,2
Formations de niveau collège	3 049	30,5	6,2	28 797	37,8	32,2	31 846	37,1	23,0
Première année de CAPA	1 558	53,3	3,2	6 702	60,2	7,5	8 260	58,9	6,0
Deuxième année de CAPA	1 194	57,0	2,4	4 815	61,3	5,4	6 009	60,5	4,3
Total CAPA	2 752	54,9	5,6	11 517	60,7	12,9	14 269	59,6	10,3
Seconde professionnelle	9 858	43,4	20,0	16 256	59,2	18,2	26 114	53,2	18,8
Première professionnelle	8 627	45,1	17,5	14 341	63,5	16,1	22 968	56,6	16,6
Terminale professionnelle	7 922	45,6	16,0	11 744	62,5	13,1	19 666	55,7	14,2
Total bac professionnel	26 407	44,6	53,5	42 341	61,6	47,4	68 748	55,1	49,6
Formations professionnelles de niveau lycée	29 159	45,6	59,0	53 858	61,4	60,3	83 017	55,8	59,8
Seconde GT	6 202	54,9	12,6	2 580	54,4	2,9	8 782	54,7	6,3
Première générale	1 787	61,4	3,6	716	56,0	0,8	2 503	59,8	1,8
Première STL	159	54,1	0,3			0,0	159	54,1	0,1
Première STAV	3 776	52,0	7,6	1 463	51,0	1,6	5 239	51,7	3,8
Total première GT	5 722	55,0	11,6	2 179	52,6	2,4	7 901	54,4	5,7
Terminale générale	1 480	62,0	3,0	550	57,5	0,6	2 030	60,8	1,5
Terminale STL	124	62,1	0,3			0,0	124	62,1	0,1
Terminale STAV	3 666	49,1	7,4	1 369	49,7	1,5	5 035	49,3	3,6
Total terminale GT	5 270	53,0	10,7	1 919	52,0	2,1	7 189	52,7	5,2
Formations GT de niveau lycée	17 194	54,4	34,8	6 678	53,1	7,5	23 872	54,0	17,2
Total second degré (1)	49 402	47,7	100,0	89 333	53,2	100,0	138 735	51,2	100,0

RERS 2025, DEPP

► Champ : France.

1. Dont 318 élèves scolarisés dans des établissements sous double tutelle (ministère chargé de l'éducation nationale et ministère chargé de l'agriculture).

Lecture : à la rentrée 2024, 31 846 élèves suivent une formation de niveau collège de l'enseignement agricole, dont 37,1% de filles. Ils représentent 23,0% des effectifs totaux du second degré de l'enseignement agricole.

3 Évolution du nombre d'établissements du second degré de l'enseignement agricole

	1985	1990	2000	2005	2010	2015	2021	2022	2023	2024
Public	266	258	212	214	226	226	228	228	227	227
Privé	769	738	628	614	602	591	576	583	575	576
Total	1 035	996	840	828	828	817	804	811	802	803

RERS 2025, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

Lecture : à la rentrée 2024, l'enseignement agricole compte 803 établissements du second degré : 227 établissements publics et 576 établissements privés.

4 Résultats aux examens à la session 2024

	CAPA	Bac techno/STAV	Bac pro	Bac général (1)
Présents	5 480	5 165	19 143	1 562
Admis	5 175	5 029	17 056	1 539
Taux de réussite (%)	94,4	97,4	89,1	98,5
Rappel 2023 (%)	95,1	97,1	87,8	97,7

RERS 2025, DEPP

► Champ : France. Éléves sous statut scolaire.

1. Baccalauréat général avec un enseignement de spécialité « biologie-écologie ».

Lecture : à la session 2024, parmi les 5 480 élèves se présentant aux épreuves du Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA), 5 175 ont été admis soit un taux de réussite de 94,4% (95,1% en 2023).

Douze ans après leur entrée au cours préparatoire en 2011, 79% des élèves sont sortis du système scolaire : 12% sans être diplômés, 66% en étant diplômés du baccalauréat général, technologique ou professionnel et 2% du CAP (1). Ils sont 7% à être toujours scolarisés dans le second cycle général et technologique, quasi exclusivement en classe de terminale générale ou technologique (6%) et 14% préparent un diplôme professionnel : baccalauréat professionnel (11%) ou CAP (3%).

Quinze ans auparavant, d'après le Panel 1997, les sorties sans diplôme étaient plus nombreuses et les bacheliers moins nombreux. En 2008, 38% des élèves avaient obtenu un baccalauréat général, technologique ou professionnel douze ans après leur entrée en CP. Le nombre de sortants du système scolaire sans diplôme diminue entre ces deux cohortes : 16% avaient quitté le secondaire sans diplôme, soit 4 points de plus que les élèves du Panel 2011. Les jeunes sont également de moins en moins en retard scolaire : 19% des élèves du Panel 1997 étaient encore en terminale générale et technologique douze ans après leur entrée en CP, contre 6% des élèves du Panel 2011.

En 2023, les filles du Panel 2011 sont 71% à obtenir leur baccalauréat général, technologique ou professionnel

« à l'heure », contre 60% des garçons. L'écart entre les filles et les garçons est resté stable entre les deux cohortes. Par ailleurs, les garçons sont plus souvent scolarisés en second cycle professionnel que les filles (17% contre 10%). Cet écart a augmenté de 4 points par rapport au Panel 1997.

Les inégalités sociales de réussite et d'orientation perdurent mais diminuent (2). Dans le Panel 2011, 81% des enfants de professions libérales, cadres ou chefs d'entreprise ont obtenu un baccalauréat, contre 50% des enfants d'ouvriers non qualifiés, soit un écart de 31 points pour le Panel 2011, contre un écart de 44 points pour le Panel 1997. Les élèves issus de milieux défavorisés sortent plus fréquemment du second degré sans diplôme. Un enfant d'inactif sur quatre est sorti sans diplôme, contre un sur dix ou moins pour les enfants de professions libérales, enseignants, cadres ou chefs d'entreprise. Plus le niveau de diplôme de leur mère est élevé, plus les élèves parviennent à obtenir leur baccalauréat sans avoir redoublé. De même, les enfants qui vivent avec leurs deux parents obtiennent plus souvent leur baccalauréat sans redoublement que ceux dont la composition familiale est différente, avec des écarts qui se maintiennent. Par ailleurs, au-delà du deuxième enfant, les risques de redoublement augmentent lorsque la taille de la famille augmente.

Précisions

Les panels utilisés

– Le Panel 2011, représentatif au 1/50^e de la population de France hors DROM scolarisée pour la première fois en CP en septembre 2011, est composé de 15 200 élèves entrés en cours préparatoire pour la première fois à cette date. Il est issu d'un sondage à deux degrés (école et classe). Les écoles rattachées à un collège de RAR ont été surreprésentées. Les statistiques publiées portent sur les élèves encore suivis onze ans après leur entrée en CP et sont pondérées pour prendre en compte l'attrition.

– Le Panel 1997, représentatif au 1/81^e de la population de France hors DROM scolarisée en CP en septembre 1997, est composé de 9 200 élèves entrés en cours préparatoire pour la première fois en 1997. Il est également issu d'un sondage à deux degrés (école et classe).

Origine sociale – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Notes d'Information : 24.05 ; 15.26 ; 15.23 ; 13.24 ; 13.19.

– Barhoumi M., Caille J.-P., (2020), « Les élèves sortent de l'enseignement secondaire de plus en plus diplômés mais au terme de parcours scolaires encore socialement différenciés », *Éducation & formations*, n°101, MENJ-DEPP.

1 Situation scolaire des élèves douze ans après leur entrée en CP selon le sexe (en %)

	Panel 1997 - Situation en 2008			Panel 2011 - Situation en 2023		
	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles
Second cycle général et technologique	22,9	23,5	22,3	6,5	6,5	6,4
Terminale générale et technologique	19,3	20,0	18,6	6,1	6,1	6,1
Première générale et technologique	3,4	3,4	3,5	0,4	0,4	0,3
Seconde générale et technologique	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0
Second cycle professionnel	12,3	14,1	10,5	13,8	17,3	10,1
Terminale professionnelle	4,9	5,4	4,3	7,6	9,3	5,9
Première professionnelle	1,5	1,7	1,3	2,8	3,7	1,9
Seconde professionnelle	0,7	1,0	0,3	0,2	0,3	0,2
CAP	2,1	2,6	1,7	3,1	4,0	2,1
BEP	3,2	3,4	3,0	0,0	0,0	0,0
Autres situations (1)	0,8	0,7	1,0	0,9	1,0	0,7
Sorties du système scolaire	63,9	61,7	66,2	78,9	75,1	82,8
<i>dont bacheliers</i>	38,3	32,7	43,8	65,6	60,0	71,4
<i>dont CAP</i>	2,2	2,9	1,6	1,8	2,0	1,6
<i>dont BEP</i>	7,8	9,2	6,4	0,0	0,0	0,0
<i>dont sans diplôme</i>	15,7	16,9	14,5	11,5	13,1	9,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ** : France hors DROM, public et privé sous et hors contrat.

1. Élèves accueillis en institut médico-éducatif, pris en charge par la mission de lutte contre le décrochage scolaire, ou préparant un titre homologué ou certifié.

Lecture : en 2008, 38,3% des élèves entrés en CP en 1997 sont sortis du système scolaire en ayant obtenu un baccalauréat général, technologique ou professionnel. 65,6% des élèves entrés en CP en 2011 sont dans ce cas en 2023.

RERS 2025, DEPP

2 Situation scolaire des élèves douze ans après leur entrée en CP selon l'origine sociale, le diplôme de la mère, la structure familiale et la taille de la famille (en %)

	Panel 1997 - Situation en 2008			Panel 2011 - Situation en 2023		
	Scolarisés en second cycle	Sortis		Scolarisés en second cycle	Sortis	
		Bacheliers	Sans diplôme		Bacheliers	Sans diplôme
Origine sociale de l'élève (1)						
Agriculteurs	43,3	39,7	9,4	19,2	56,1	22,8
Artisans, commerçants (2)	39,5	36,6	16,7	20,3	67,6	10,7
Prof. libérales, cadres, chefs d'entreprise (3)	25,6	61,7	9,7	11,6	80,9	7,1
Enseignants (4)	27,4	60,0	8,4	13,5	79,6	6,7
Professions intermédiaires (5)	35,2	47,3	9,7	16,3	73,7	9,1
Employés	39,0	32,3	18,1	23,7	62,6	11,8
Ouvriers qualifiés	41,2	26,4	18,2	26,5	57,3	13,3
Ouvriers non qualifiés	39,8	17,5	24,3	29,8	50,1	15,8
Inactifs	22,9	15,1	45,2	38,4	34,1	25,7
Diplôme de la mère						
Aucun diplôme	33,8	18,5	28,3	30,4	47,8	17,9
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	39,2	33,3	16,6	28,1	53,3	15,0
Baccalauréat	35,0	49,0	9,7	22,4	67,1	9,3
CAP ou BEP	40,2	31,2	15,8	28,4	54,3	14,3
Diplôme du supérieur	27,1	63,4	6,5	12,4	79,1	8,2
Inconnu	32,7	30,7	24,4	28,3	50,5	17,3
Structure familiale						
Père et mère	35,4	40,7	14,1	18,4	70,1	10,0
Garde alternée	0,0	0,0	0,0	21,3	68,5	8,4
Famille monoparentale	41,7	23,9	23,4	27,8	53,6	16,0
Famille recomposée	35,7	28,0	23,4	26,8	57,4	13,6
Autre situation	35,2	19,7	36,6	28,7	44,6	25,4
Taille de la famille						
Enfant unique	37,0	35,9	15,5	20,3	64,1	13,9
2 enfants	36,9	41,6	13,1	18,9	70,2	9,8
3 enfants	34,1	40,4	15,3	20,6	67,5	10,4
4 enfants	36,7	30,0	21,1	22,5	60,9	14,1
5 enfants	35,3	25,2	27,7	26,2	55,8	13,9
6 enfants ou plus	37,8	21,2	25,5	30,2	49,2	16,8
Ensemble	36,0	38,3	15,7	21,1	65,6	11,5

► **Champ** : France hors DROM, public et privé sous et hors contrat.

1. Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) de la personne de référence du ménage.

2. Non compris chefs d'entreprises.

3. Non compris professeurs.

4. Professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.

5. Non compris instituteurs et professeurs des écoles.

Lecture : 39,7% des élèves enfants d'agriculteurs entrés en CP en 1997 ont obtenu leur baccalauréat en 2008 ; 56,1% des élèves enfants d'agriculteurs entrés en CP en 2011 sont dans ce cas en 2023.

RERS 2025, DEPP

4.29 Les poursuites d'études après la troisième et la seconde GT

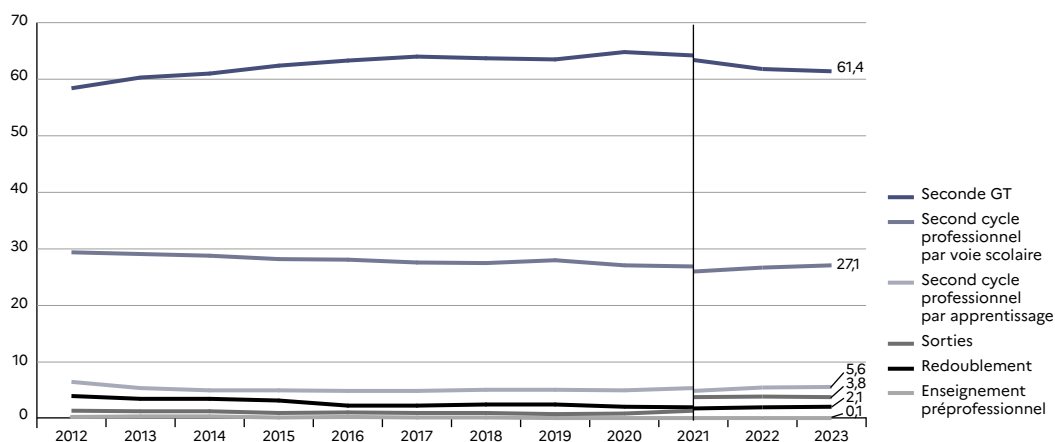
La fin des classes de troisième et de seconde générale et technologique (GT) représente des moments charnières de l'orientation, même si des passerelles permettent de se réorienter en cours de cursus.

À la rentrée 2023, sur les 885 500 élèves inscrits en troisième l'année précédente, 61% ont continué en seconde GT et 33% se sont engagés dans la voie professionnelle en lycée ou en apprentissage (1) (2). Les filles s'orientent plus souvent en seconde GT que les garçons (68% contre 55%) et nettement moins souvent en apprentissage (3% contre 8%) (3). Par ailleurs, les élèves « à l'heure » ou en avance sont 67% à poursuivre en seconde GT contre 20% des élèves en retard.

À la rentrée 2023, sur les 568 000 élèves scolarisés en seconde GT l'année précédente, 90% ont intégré une première générale (66%) ou technologique (24%) et 5% se sont réorientés vers la voie professionnelle (4).

Les garçons poursuivent leur scolarité dans une des séries scientifiques technologiques (STI2D, STL et STAV) quatre fois plus souvent que les filles. Les élèves en retard s'orientent davantage que les élèves plus jeunes en première technologique (38% contre 23%) ou en voie professionnelle (13% contre 4%) (5).

1 Évolution des poursuites d'études à l'issue de la troisième (en %)



► Champ : France, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis publics + privés sous et hors contrat.
Lecture : 61,4% des élèves scolarisés en troisième en 2022 poursuivent en seconde générale et technologique (GT) en 2023.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Nouvelle méthode – Depuis la rentrée scolaire 2020, l'immatriculation des élèves via leur identifiant national (INE) dans les différentes sources permet de retracer leur parcours scolaire d'une année à l'autre. La méthodologie du calcul des taux de redoublement, de passage et de sorties a été révisée, et les chiffres des années 2021 à 2023 sont présentés selon la nouvelle méthode qui met dorénavant en regard les situations individuelles des élèves sur deux rentrées successives. Auparavant, la formation d'une rentrée scolaire était comparée à celle en fin d'année scolaire précédente à un niveau agrégé, en comparant des stocks d'élèves, sans identifier le parcours de chaque élève pris individuellement.

Population concernée – Éléves de troisième (y compris enseignement adapté) ou de seconde GT inscrits dans un établissement scolaire relevant des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture et des armées, qui ont poursuivi leurs études l'année suivante dans ces établissements ou dans les centres de formation d'apprentis (CFA). Depuis 2015, les EREA et les ULIS sont également comptés.

Âge théorique, premières et terminales générales et technologiques, sorties – Voir « Glossaire ».

Avertissement – La population concernée dans cette fiche est plus étendue que dans les autres fiches, qui se limitent aux élèves des établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Source
DEPP, système d'information Scolarité du ministère chargé de l'éducation nationale.
DEPP, système d'information sur la formation des apprentis (SIFA).
DGER-MASA, système d'information du ministère chargé de l'agriculture.

2 Évolution des poursuites d'études à l'issue de la troisième (en %)

	2006	2011	2012	2018	2019	2020	2021	2021(3)	2022	2023
Effectifs en troisième à la rentrée n -1 (en milliers)	841,3	811,1	817,7	843,4	849,7	860,3	878,0	873,7	868,7	885,5
Seconde générale et technologique	54,0	57,4	58,4	63,7	63,5	64,8	64,2	63,4	61,8	61,4
Cycle professionnel	37,8	36,6	35,9	32,6	33,1	32,1	32,3	30,9	32,2	32,7
dont apprentissage	7,7	7,0	6,5	5,1	5,1	5,0	5,4	4,9	5,5	5,6
CAP et assimilés	11,8	13,2	12,7	10,8	11,1	10,7	11,0	10,1	10,8	11,0
BEP (1)	25,5							0,0	0,0	0,0
Bac professionnel (1)	0,5	23,4	23,2	21,8	22,0	21,4	21,3	20,8	21,4	21,7
Enseignement préprofessionnel	0,4	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Troisième (redoublement)	6,0	4,3	4,0	2,5	2,5	2,1	2,0	1,8	2,0	2,1
Sorties (2)	1,8	1,4	1,4	1,0	0,8	0,9	1,4	3,8	3,9	3,8
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ :** France, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis publics + privés sous et hors contrat. RERS 2025, DEPP
 1. La rénovation de la voie professionnelle entamée en 2008 a conduit à la disparition progressive du BEP au profit du baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième.
 2. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger. Voir « Précisions ».
 3. Rupture de série depuis 2021 : voir « Précisions ».
Lecture : en 2022, on recensait 885 500 élèves en troisième dans l'ensemble des établissements scolaires de France. En 2023, 32,7% d'entre eux ont intégré le cycle professionnel.

3 Poursuites d'études à l'issue de la troisième selon le sexe ou l'âge dans cette classe (en %)

	2022		2023		2022		2023	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	« À l'heure » ou en avance	En retard	« À l'heure » ou en avance	En retard
Effectifs en troisième à la rentrée n -1 (en milliers)	422,5	446,1	431,3	454,2	758,6	110,1	784,1	101,4
Seconde générale et technologique	68,3	55,7	67,8	55,3	67,9	19,7	66,8	19,7
Cycle professionnel	26,2	37,8	26,8	38,2	27,6	63,6	28,8	62,9
dont apprentissage	2,9	8,1	2,9	8,1	4,4	13,2	4,7	12,6
CAP et assimilés	7,7	13,8	7,9	13,9	7,8	31,9	8,3	31,9
Bac professionnel (1)	18,5	24,1	18,9	24,3	19,9	31,7	20,5	31,0
Enseignement préprofessionnel	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3	0,1	0,4
Troisième (redoublement)	1,9	2,1	2,0	2,1	2,0	1,7	2,1	2,0
Sorties (2)	3,5	4,3	3,3	4,2	2,4	14,6	2,3	15,0
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ :** France, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis publics + privés sous et hors contrat. RERS 2025, DEPP
 1. et 2. Voir [2] supra.
Lecture : en 2022, on recensait 431 300 filles scolarisées en troisième, parmi elles 67,8% ont poursuivi vers une seconde générale et technologique (GT).

4 Évolution des poursuites d'études à l'issue de la seconde GT (en %)

	2006	2010	2011	2018	2019	2020	2021	2021(3)	2022	2023
Effectifs en seconde GT à la rentrée n -1 (en milliers)	538,3	506,7	511,2	568,8	566,6	562,7	575,3	574,2	580,5	568,0
Première générale	55,0	59,7	61,5	65,2	67,1	67,7	67,4	66,7	65,2	66,0
Première technologique	23,6	23,2	23,1	24,6	23,7	24,5	24,1	24,0	24,6	24,2
dont : 1 ^{re} STI (1)/STI2D/STL/STAV	7,4	6,8	7,0	7,8	6,9	6,7	6,4	6,6	6,6	6,6
1 ^{re} STT/STG/STMG	12,2	12,1	11,8	11,9	12,1	12,9	13,0	12,8	13,3	13,0
Réorientation vers la voie professionnelle	5,9	5,6	5,5	4,6	4,3	3,9	4,2	4,4	4,9	4,6
Seconde GT (redoublement)	14,4	10,8	9,4	4,5	3,7	2,9	3,0	2,8	3,0	2,8
Sorties (2)	1,1	0,7	0,5	1,1	1,2	1,0	1,3	2,1	2,4	2,5
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ :** France, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis publics + privés sous et hors contrat. RERS 2025, DEPP
 1. La réforme du lycée de 2010 a subdivisé la série STI en deux séries (STI2D et STD2A-arts appliqués). À des fins de comparaison, la spécialité STI-arts appliqués a été exclue des données antérieures à la réforme.
 2. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger. Voir « Précisions ».
 3. Rupture de série depuis 2021 : voir « Précisions ».
Lecture : en 2022, on recensait 568 000 élèves en seconde générale et technologique (GT) dans l'ensemble des établissements scolaires de France. En 2023, 66,0% d'entre eux ont poursuivi en première générale.

5 Poursuites d'études à l'issue de la seconde GT selon le sexe ou l'âge dans cette classe (en %)

	2022		2023		2022		2023	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	« À l'heure » ou en avance	En retard	« À l'heure » ou en avance	En retard
Effectifs en seconde GT à la rentrée n -1 (en milliers)	312,7	267,9	304,7	263,3	536,2	44,3	523,9	44,1
Première générale	67,3	62,9	67,9	63,7	67,7	35,8	68,4	36,9
Première technologique	23,1	26,3	22,8	25,8	23,4	38,5	23,1	37,5
dont : première STI (1)/STI2D/STL/STAV	2,8	11,1	2,8	10,9	6,4	9,4	6,4	9,0
première STT/STG/STMG	13,4	13,2	13,0	13,0	12,6	22,1	12,3	21,6
Réorientation vers la voie professionnelle	4,3	5,5	4,0	5,2	4,2	13,5	3,9	12,6
Seconde GT (redoublement)	2,8	3,2	2,6	2,9	3,0	3,0	2,8	2,9
Sorties (2)	2,6	2,2	2,6	2,3	1,8	9,1	1,8	10,2
Total études + sorties	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ :** France, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis publics + privés sous et hors contrat. RERS 2025, DEPP
 1. et 2. Voir [4] supra.
Lecture : en 2022, 304 700 filles étaient scolarisées en seconde GT, parmi elles 67,9% ont poursuivi vers une première générale.